Octobre 2021
Vol. CXI, nº 8

L'Action NATIONALE

L'ACTION NATIONALE – volume CXI, numéro 8 – Octobre 2021

Lire Ferron

978-2-89070-049-9

L'Action NATIONALE

volume CXI numéro 8
OCTOBRE 2021
envoi de publication
N° de la convention 0040012293

En couverture

Michel T. Desroches

***Contenance du réel...*, acrylique sur panneau, 2021, 40,6 cm x 51 cm.**

Michel T. Desroches, né en 1970 à Montréal, est peintre illustrateur. Dans ses bagages, il porte trois décennies de pratique du dessin qui se reflète aujourd'hui dans son travail composé de fortes présences linéaires. Le public amateur tout comme les professionnels voient en Desroches un artiste ingénieux et très inspiré qui suscite curiosité et respect.

Depuis environ trois ans, il s'adonne à la sculpture. Ses créations picturales sont grandement influencées par cette pratique et inversement. Cette période lui a servi à développer une ligne nerveuse, pétillante et intuitive très présente, devenue désormais gage de sa signature.

Le travail de Desroches résulte d'un amalgame d'expériences artistiques, incluant la musique. En entretenant ces champs d'inspirations, il en émerge un style bien particulier... Ses œuvres, parfois improvisées, créent un terrain de jeu pour les yeux. Voilà sans doute pourquoi son travail se prête à une lecture remplie d'imprévus.

Ses œuvres sont représentées dans différentes galeries au Canada, aux États-Unis et en Asie. En 2019, ses tableaux et dessins furent exposés au Yellowstone Art Museum du Montana. De son travail, Desroches dira : « Mon travail est viscéral et conçu pour être le plus personnel possible. Je ressens un besoin impérieux d'exprimer un contact, un dialogue avec le spectateur. »

Desroches entretient une fascination pour les expressions faciales. Son obsession de saisir l'essence d'une émotion ou d'un mouvement lui permet de capturer le temps... Quant à ses compositions de nature abstraite, elles sont quasi musicales, car elles absorbent le regard du spectateur et le renvoient à son imagerie inconsciente.

Parce qu'il a œuvré une dizaine d'années dans le domaine de la santé mentale comme animateur d'ateliers thérapeutiques, Desroches croît au pouvoir de guérison et à l'expérience libératrice de l'art. Si on se laisse transporter par nos sens, on ressent un contrecoup positif sur le bien-être et la santé physique et mentale. Laissez-vous transporter par vos sens !

Depuis quatre ans, Desroches consacre tout son temps à la création. Son travail n'est pas statique ; il vibre. Voilà pourquoi cette énergie brute capturée impose un dialogue, une communication.

Site de l'artiste : **http://www.micheldesroches.ca**

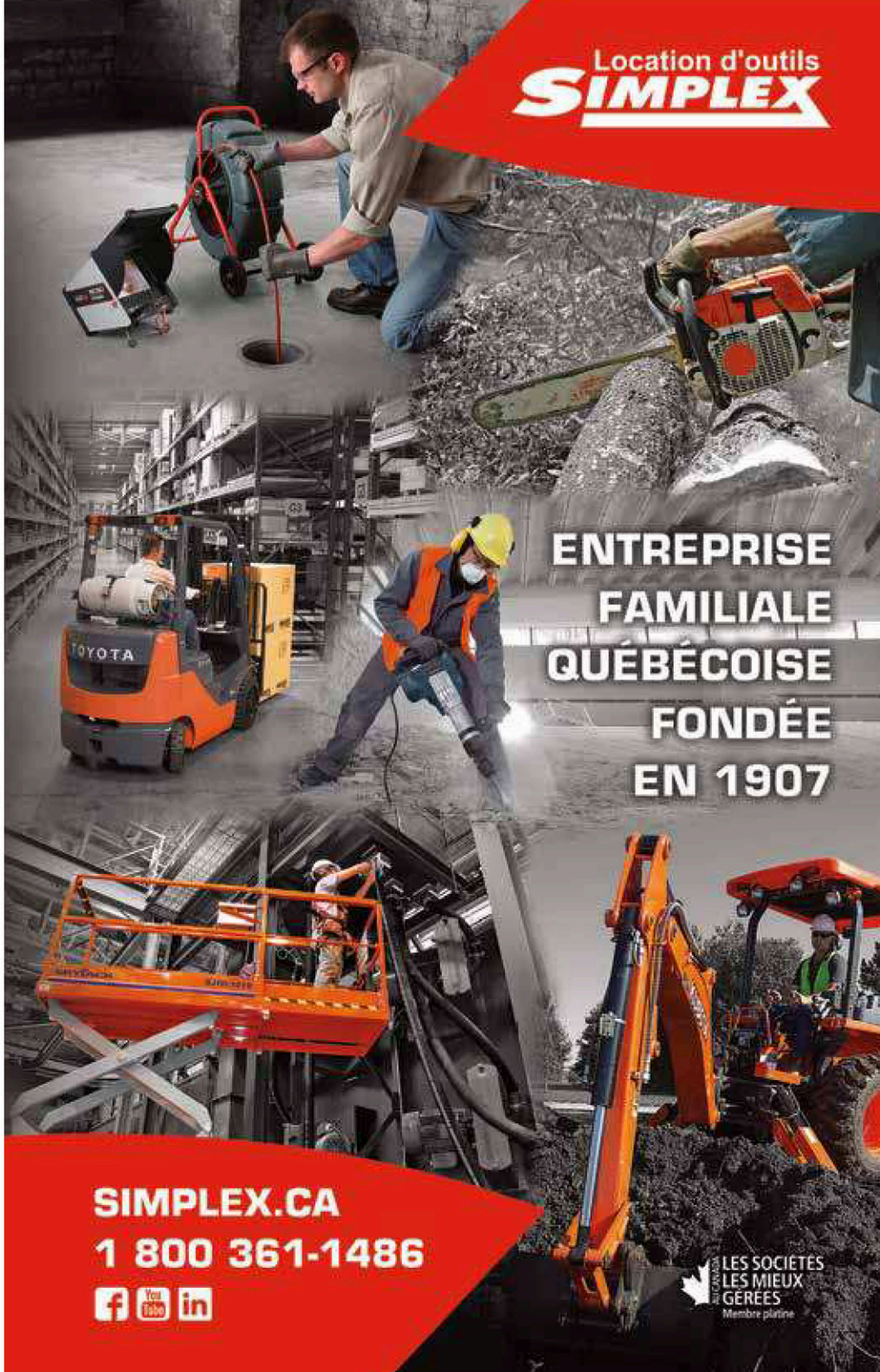

L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
Numéro sans frais : 1 866 845-8533

revue@action-nationale.qc.ca
www.action-nationale.qc.ca

Directeur : Robert Laplante
Directeur adjoint : Sylvain Deschênes

Comité de rédaction : Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur ; Nicolas Bourdon, professeur de français, cégep Bois-de-Boulogne ; Sylvain Deschênes, rédacteur et infographiste ; Lucia Ferretti, professeure (UQTR) ; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM) ; Denis Monière, professeur (Université de Montréal) ; Hubert Rioux, Ph. D. ÉNAP-Montréal ; Michel Rioux, journaliste ; Pierre Serré, chercheur.

Membres du jury du prix Richard-Arès : Lucille Beaudry (science politique, UQAM) ; Robert Comeau (histoire, UQAM) ; Simon Langlois (sociologie, Université Laval).

Membres du jury du prix André-Laurendeau : Jean Chartier, Pierre-Paul Sénéchal ; Lucia Ferretti.

Animation du séminaire de lecture : Mathieu Bock-Côté

REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES

ARTS VISUELS
LITTÉRATURE
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
CINÉMA, THÉÂTRE ET MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES

sodep
revues culturelles québécoises

SODEP.QC.CA

Sommaire

Éditorial

Habiter nulle part
- Robert Laplante 4

Dossier

LIRE FERRON

Inédits
- Jacques Ferron 12

Jacques Ferron (1921-2021)
- Jacques Cardinal 17

Notes sur *Le ciel de Québec* et le « grand contexte »
- Marcel Olscamp 26

***L'amélanchier*: mémoires du Canada français**
- Céline Philippe 52

Une longue lutte masquée
Amitié, duperie et mort: de *La tête du roi* aux *Confitures de coings*
- Jacques Cardinal 78

« Le pas de Gamelin »: autoportraits à la fêlure
- Anne Élaine Cliche 110

Primeur

Être intellectuel en octobre 1970
extrait de la biographie de Guy Rocher
Le sociologue du Québec
par Pierre Duchesne 141

Éditorial

Robert Laplante

Habiter nulle part

Commentateurs, analystes et bonimenteurs ont réalisé des prouesses de voltiges pour meubler le néant. Les élections *canadian* n'ont donné que ce que le Canada peut donner de meilleur : l'insignifiance nihiliste. Du moins pour nous. Nous, les absents à nous-mêmes. Nous, le peuple dont le Canada refuse le nom. Nous qui faisons semblant que ce n'est pas si pire...

C'est pourtant en train devenir une véritable hérésie ce « nous » quand les Québécois le prononcent ici ou à Toronto. Ce nous de l'habitude du mépris, de l'extrême propension à faire le dos rond pour minimiser ce que l'on nous inflige parce que ça pourrait être pire. Cette campagne électorale n'aura servi qu'à illustrer qu'à défaut de nourrir le courage, l'insulte pouvait au moins donner du ressort. Cela a permis au Bloc de continuer d'exister comme instrument de dédouanement. Tant qu'il y a moyen de faire semblant d'y être, le Canada peut toujours demeurer un cadre de référence pour la politique de l'impuissance et le consentement à la minorisation.

Bleu ? François Legault ? Mauvais tacticien ? Réactionnaire ? Duplessiste pour donner des frissons à Nadeau-Dubois ? L'ordre du questionnement de la résignation n'en finit plus d'élargir le registre de la parlote politicienne et des matériaux qu'elle peut générer pour faire tourner les gazettes et

gazouiller dans la désincarnation numérique. Les Québécois n'habitent plus nulle part, ni dans le Canada réel ni dans le Québec impossible.

S'il fut un temps où il était payant et fructueux de parier sur l'improbable, force est de constater que ces jours raccourcissent plus vite que ceux d'octobre. Projet de loi 96 et atermoiements des élites d'un Québec inc. plus velléitaire que jamais. Loi 21 et concert de défilades dans les concours de vertu, les voies d'accommodement à l'autorité d'Ottawa sont pavées d'une rhétorique qui n'en finit plus d'éloigner la politique du réel de la condition québécoise. Il est pourtant évident que les débats de la province sont condamnés à lui échapper. Mais il est si confortable de faire semblant...

Il reste toujours une arme utile pour affronter ce désert d'idée que devient chaque jour davantage la politique provinciale : l'ironie ferronienne. En cet automne du centenaire de sa naissance, il fallait y revenir, en sonder l'abime aussi bien que la puissance. Il fallait ce dossier pour ramener les œuvres dans le maquis où le Québec se trouve, loin de lui-même, hésitant comme jamais, multipliant les bravades inutiles du fond de l'arrière-cuisine. La culture reste la voie royale.

À la condition toutefois d'en faire autre chose qu'un bibelot dans les espaces bleus de la fierté. C'est le mouvement des œuvres et non leur immobilité qui donnera au Québec le sursaut que l'histoire lui fait le devoir d'accomplir. Par gratitude envers les devanciers, pour la créance à l'égard d'une jeunesse qu'habiter nulle part condamne aux rêves apatrides et à la déchéance des idéaux. La littérature peut beaucoup.

Lire Ferron pour se sentir vivre. Lire Ferron pour jeter dans le nihilisme marchand les grands rires des braconniers sur l'ordre des puissants. Questionner Ferron pour conjurer

les oracles. Il fallait s'offrir le présent du retour critique sur les fulgurances qui ont placé son œuvre au cœur de ce que notre aventure en terre d'Amérique a pu et peut encore porter de meilleur.

Lire Ferron pour habiter sa maison. Lire Ferron pour activer les mémoires et faire lever les possibles. ❑

La Caisse d'économie solidaire est **la coopérative financière des entreprises collectives** et **des citoyens engagés** pour une économie sociale et durable.

CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

On investit ici.

Dans le développement des territoires

Pour favoriser la revitalisation des territoires urbains, pour soutenir les communautés.

Dans l'agroalimentaire durable

Pour améliorer l'accès à une alimentation saine issue d'une approche responsable.

Dans la lutte contre les changements climatiques

Pour faciliter la transition énergétique et préserver notre capital naturel.

FONDACTION
Donner du sens à l'argent.

fondaction.com

Conférence virtuelle

Mathieu Bock-Côté

Un scénario vers l'indépendance du Québec

Jeudi 28 octobre 2021

à 17h (HAE)

25$

tps-tvq comprises

actionnationale.quebec

2021

Campagne de financement
de L'Action nationale

L'Action NATIONALE

littérature

Volume XCVII numéros 5 et 6
MAI/JUIN 2007

VLB / JOYCE

LECTURES CROISÉES

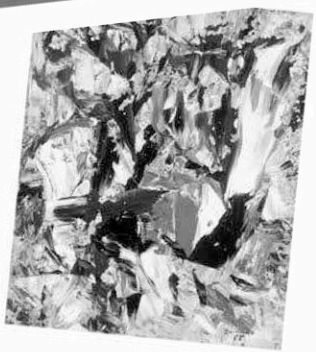

Pierre Vadeboncoeur,
un homme libre

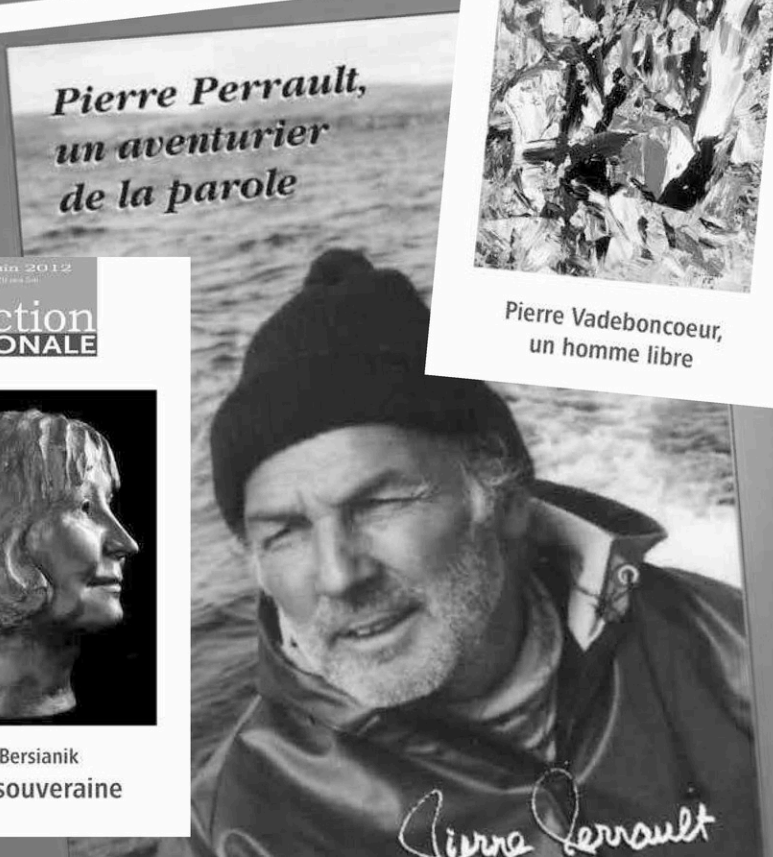

Pierre Perrault,
un aventurier
de la parole

Mai-Juin 2012
L'Action NATIONALE

Louky Bersianik
L'œuvre souveraine

Dossier
Lire Ferron

Dossier

LIRE FERRON

Inédits
-Jacques Ferron 12

Jacques Ferron (1921-2021)
-Jacques Cardinal 17

Notes sur *Le ciel de Québec* et le « grand contexte »
-Marcel Olscamp 26

***L'amélanchier* : mémoires du Canada français**
-Céline Philippe 52

Amitié, duperie et mort : de *La tête du roi* aux *Confitures de coings*
-Jacques Cardinal 78

« Le pas de Gamelin » : autoportraits à la fêlure
-Anne Élaine Cliche 110

Jacques Ferron*

Inédits

La magonne et la maraîche

La magonne est un frasil épais qui soude à leurs jointures les glaces dans le Golfe, dont le lent convoi serre la côte gaspésienne de Matane jusqu'à la Pointe-à-la-Frégate à cause du courant marin qui la longe et qui s'en écartera ensuite, passée la Frégate. C'est aussi parce que les vents d'hiver soufflent du large où se trouvent le nord et l'âme de la saison. Le vent contraire, le vent de terre, qui l'en éloignerait en dépit de ce courant et redonnerait la mer à ses eaux noires, qui le fait quelquefois, lors d'un dégel, reste un phénomène rare et de courte durée : les glaces se ramènent aussitôt après, se ressoudent, et que la neige tombe, le frasil disparaît et l'on aura à perte de vue un champ d'une blancheur uniforme. La magonne devient alors quelque chose de plus qu'un frasil épais qui ne mouille pas la neige. Gonne, en français ancien, signifiait une grande tunique, et la magonne, avec son préfixe péjoratif, qui en dérive peut-être, est moins ce frasil, le point mou du recouvrement, que son envers caché, la mort perfide, une des sombres divinités de la mer, d'autant plus noire qu'elle opère sous les dehors fulgurants de l'hiver. Tomber dans le frasil semble assez bénin, parce que le terme désigne aussi le grésil, le givre, une manière de glaçage : c'est quasiment tomber dans le gâteau, tandis que dans la magonne, à cause du préfixe et peut-être aussi de certaines résonances anglaises, la chute est presque toujours fatale.

---

* Version corrigée par Jean-Olivier Ferron (1er juillet 2021). Avec l'autorisation de la Succession Jacques Ferron

À cette magonne aveugle, noire et glacée, correspond la maraîche, autre divinité cruelle de la mer, cette fois estivale, encore plus cachée que la magonne. Les deux pourraient s'écrire avec la majuscule. La maraîche provient probablement, elle aussi, du français ancien par l'amalgame d'un adjectif, marage-marin, et d'un nom, marage-affliction. C'est l'été donc. La mer est étale, sa surface lustrée. Il s'en dégage une odeur fade, un peu écœurante, sous le ciel brouillé et criard des oiseaux charognards. Le pêcheur est à son affaire dans sa barque, au pied d'un amas de morues, mais voici qu'il en tire une hors de l'eau, dont il ne reste qu'un moignon après la tête, tout le corps ayant été emporté par une mâchoire d'acier. Ainsi apprend-il que la maraîche se tient sous sa barque et cela lui suffit : il lève l'ancre aussitôt et rentre. Cette maraîche pourrait bien lui happer une main, lui sectionner le bras. Quelle est-elle donc ? Il l'ignore. Personne ne l'a jamais aperçue, du moins de ceux qui sont revenus à terre. Un requin ? Peut-être, quoiqu'on connaisse le chien de la mer, requin de petite taille, et qu'on en ait pris parfois de plus gros, d'énormes même ; chaque fois, on les appelait requins, maraîches, jamais. La maraîche est donc, comme la magonne, un rappel du gouffre, cette fois sous les reflets trompeurs de juillet. L'une et l'autre rendant compte de la peur sourde qui ne cesse pas de se dégager de la mer. Même si la majorité des Gaspésiens sont des terriens qui ne se risquent jamais sur l'eau, même si les pêcheurs, dans Gaspé-Nord, ne s'éloignent guère et restent en vue des côtes, il y a plus de bravoure dans ce pays qu'ailleurs, justement à cause de la Magonne et de la Maraîche, de cette peur qu'on doit sans cesse surmonter. C'est un stimulant, dont on se trouve si bien, qu'on l'entretient dans les contes.

L'Information médicale et paramédicale, 3 juin 1980

Le golche

En venant de Mont-Louis par le plain de L'Anse-Pleureuse, passé le village de Gros-Morne, on virait à droite vers l'intérieur des terres, puis, après deux ou trois arpents, on dévirait et l'on se trouvait au pied du Golche. Ainsi nommait-on l'abrupt ravin par lequel on accédait machinalement, montant pour monter, sur les hauteurs de Manche-d'Épée, où l'on se trouvait ravi, comme au sommet du monde, avec une vue infinie sur la mer, et dont la large pente, d'une déclivité égale, permettait ensuite à la route de serpenter, de redescendre avec une lenteur qui semblait voulue pour prolonger un plaisir dont on ne se lassait pas. Le Golche faisait penser à un purgatoire par lequel on se serait mérité le ciel.

Dans cette partie de la Gaspésie, les Shickshocks encombrent la côte et la rendraient inabordable si des glaciers n'y avaient pas creusé de profondes vallées dans l'anse desquelles se tiennent les villages. Mont-Saint-Pierre, Mont-Louis, L'Anse-Pleureuse, en amont de Gros-Morne, Manche-d'Épée en aval. Accessibles par la mer, il n'était pas aisé de passer de l'un à l'autre par voie de terre. On y était parvenu en bâtissant des quais sur le littoral, au pied de la falaise, où l'on mettait le chemin à plat, sur «le plain», comme on disait. Cette voirie avait des inconvénients, surtout appréciables aux approches de Gros-Morne. La route côtière, contournant le cap qui donne son nom au village, s'y trouve exposée aux assauts du vent d'est, par les grandes mers d'automne. Le quai est alors débordé. Des paquets d'eau y projettent des corps d'arbre. En même temps, de gros cailloux dégringolent de la falaise. Il faut alors descendre d'auto pour se frayer chemin, heureux, très heureux de réussir à y passer. Et la route aurait été encore plus exposée en aval de Gros-Morne, d'où la nécessité du portage de Manche-d'Épée.

Dans le Golche, la route montait par le flanc nord du ravin. De l'autre côté, il y avait trois pauvres masures juchées l'une par-dessus l'autre, à égale distance, dont seule la plus basse restait habitée. Les deux autres étaient déjà en démence, au milieu du repoussis, car on avait déjà défriché, en dépit de l'escarpement et de la pauvreté du sol, le flanc sud du ravin. La culture n'y fut probablement jamais heureuse et dura peu même autour de la cabane de rondins, au toit recouvert de papier noir, qui restait habitée, on y avait renoncé, et là comme ailleurs la fardoche témoignait qu'on s'était donné beaucoup de peine pour rien et que la misère l'avait emporté sur le courage. Pourquoi s'obstinait-on à y vivre, à plus d'un mille et demi du village ? Sans doute parce qu'on n'avait pas d'autre place au monde.

Au mois de mai 1948, au petit matin, je fus appelé pour un accouchement : « La maison n'est pas difficile à trouver, me dit-on, c'est dans le Golche. Mais laissez votre auto le long de la route. » Ce que je fis, descendant à pied dans le ravin, passant le ruisseau en sautant d'une roche à l'autre, puis remontant vers la maison. Il faisait beau, la porte était ouverte. Comme j'entrais, j'aperçus la femme au fond, immobile comme un gisant, et en même temps l'enfant qui sortait tout d'une pièce. Le mari, dans un coin, du côté de la porte, était assis, penché par en avant, occupé à cosser un bout de bois. L'enfant se mit à crier, ni la mère, ni le père n'avaient bougé. Je fis ma besogne, puis j'attendis une petite heure avant de repartir, comme c'était la coutume. Le mari m'assura qu'une vieille allait venir du village pour prendre soin de la femme et de l'enfant. Quand je m'en allai enfin, la vieille n'était pas arrivée et la mère n'avait pas bougé, toujours comme un gisant. Et elle n'avait pas souri à l'enfant quand je le lui avais montré. Or, c'est là quelque chose de primordial : il faut absolument qu'une mère ait le sourire dans ces circonstances. Autrement… Qu'ai-je eu à parler

du Golche ? Le chemin n'y passe plus. Il est probablement entièrement reboisé. Et puis c'est un mot précis, exact, en usage de mon temps, mais qui n'a jamais été écrit, qu'on ne trouvera pas dans les glossaires. Carmen Roy dans son lexique gaspésien a bien noté Golfe, mais ce n'est pas golfe, c'était golche. Pourquoi l'écrire enfin, évoquer cette gorge de misère, ce ravin de purgatoire ? Peut-être pour mieux goûter les hauteurs de Manche-d'Épée sur lesquelles il débouchait, au sommet du monde, en plein ciel ?

L'Information médicale et paramédicale, 17 juin 1980

Jacques Cardinal*

Jacques Ferron (1921-2021)

Je n'ai jamais rien admis, cherchant cependant à me faire admettre. J'ai remis en cause mon héritage, sous l'impression qu'il me mystifiait ; je ne l'ai pas accepté, je ne l'ai pas non plus refusé. C'était assez offensant pour ceux qui me l'avaient légué. J'ai dit à ces morts : « Soyez patients. Vous n'avez d'ailleurs rien d'autre à faire. Attendez, je me donne grand mal à vivre. Je finirai bien par me réconcilier avec vous[1]*. »*

À la lecture de ces deux historiettes publiées dans *L'Information médicale et paramédicale* en juin 1980, le lecteur retrouve avec joie le Jacques Ferron que l'on dirait ethnologue, l'observateur du pays réel et non pas seulement incertain, le passeur des mots, des images, des récits de ce coin de pays, la Gaspésie, où il vécut, jeune médecin à Rivière-Madeleine, entre 1946 et 1948. Il rappelle, à travers ces mots oubliés — « magonne » et « maraîche » – que le pêcheur gaspésien, surmontant sa peur, navigue dans les parages du gouffre tout en côtoyant les divinités cruelles de la mer. Ces mots, traduisant sa courageuse aventure en ces lieux et circonstances particulières, nourrissent d'ail-

1 Jacques Ferron, « Le verbe s'est fait chair — on manque de viande », *Du fond de mon arrière-cuisine. Les salicaires*, Édition préparée par Pierre Cantin, avec la collaboration de Luc Gauvreau. Présentation de Patrick Poirier, BQ, 2015, p. 128 [Édition du jour, 1973].

* Professeur honoraire, Université de Montréal. Coordonateur du dossier.

leurs la tradition orale, celle qui est notamment transmise par les contes. Le plus humble des hommes s'avère riche en cela puisqu'en nommant le monde qui l'entoure il le fait sien tout en conjurant le péril, la mort et son terrible silence. Quant au « Golche », il désigne d'abord un abrupt ravin devant la mer, entre les villages de Gros-Morne et Manche-d'Épée. Le lecteur est conduit par le narrateur-géographe sur un chemin escarpé, périlleux, exposé aux vents et aux « grandes mers d'automne ». Ce paysage se laisse également traduire dans le grand livre de l'expérience chrétienne, comme un purgatoire sur le chemin du ciel. Cette « gorge de misère » où ne vit qu'une seule famille n'engendre pas moins la vie, un enfant à qui il faut sourire afin de bien l'accueillir dans le monde. Il n'est pas dit cependant par le médecin-accoucheur si la mère aura finalement souri à l'enfant. Un silence pèse ainsi sur la scène, laissant en suspend ce qui a pu advenir de l'enfant et, à travers lui, de la suite du monde. Quoiqu'il en soit, et bien que le chemin du Golche n'existe plus selon le narrateur, le nom de ce lieu s'en trouve conservé et transmis, et Manche-d'Épée reconnu, tout à côté, comme l'envers du gouffre, de la mort qui menace, ce « sommet du monde, en plein ciel ». L'historiette étant déjà un récit en devenir, Ferron évoquera à nouveau le « Golche » dans *Gaspé-Mattempa* (1980), et la « maraîche » dans *Le glas de la Quasimodo* (1982)[2].

Un peu plus de trente ans plus tard – et un mois à peine après le référendum perdu du 20 mai 1980 –, Ferron

2 Jacques Ferron, « Le glas de la Quasimodo », *La Conférence inachevée. Le pas de Gamelin et autres récits*, Édition préparée par Marcel Olscamp. Préface de Pierre Vadeboncœur. Postface de Ginette Michaud, BQ, 2020, p. 123-157 [VLB, 1987]. Avec le livre de Jean Marcel (*Jacques Ferron malgré lui*), cette préface de Pierre Vadeconcœur est probablement l'une des meilleures introductions à l'œuvre de Ferron, en raison notamment de ses remarques sur le style de l'écrivain.

transmet ces pages de notre patrimoine, conjurant ainsi, autant que faire se peut, l'oubli, l'effacement, si ce n'est la mort, celle qui ne laisse aucune trace, ni sur le mode de la mémoire, ni sur celui du récit par lequel le temps, la vie collective, s'appréhendent à travers la filiation, la transmission. Ce Ferron ethnographe, voire géographe et cartographe, aura en effet œuvré sans relâche à la sauvegarde de notre mémoire collective en recueillant des mots et des récits plus ou moins anciens par lesquels nous avons habité le territoire et, en définitive, fait de cet espace un pays en le nommant. Ce à quoi d'ailleurs on peut rattacher son désir de nommer, de décrire la flore laurentienne – de l'amélanchier aux salicaires –, dans plusieurs de ses contes, récits et historiettes. En parcourant ainsi les multiples récits de nos mémoires plus ou moins endormies, Ferron les transmet, non pas comme une simple curiosité, mais comme une source d'identification à ce patrimoine, nouant ainsi entre eux le passé, le présent et l'avenir. Le passé du Canada français ne se résume donc pas seulement à la pauvreté, à un pays sans paroles, puisqu'il est riche, malgré tout, par ce geste de nommer, de raconter.

L'auteur de *Cotnoir* (1962) puise d'ailleurs, tout en les réinventant, dans les contes de la tradition orale pour en transmettre la sagesse que l'on associe parfois à un art de la ruse, de l'accommodement avec le pouvoir et l'ordre établi. Inspiré par *La chasse-galerie* et le légendaire du diable dupé, Ferron évoque une autre expérience chrétienne que celle de la peur du diable, de l'enfer, s'opposant en cela au discours de l'Église : « [...] tout ce qu'il y a de diabolique et qui n'est pas enseigné à la messe du dimanche, a eu la partie belle. On peut dire en gros que nos contes traditionnels sont des diableries, des diableries pas méchantes du tout, au contraire domestiquées au service de Dieu, comme en témoigne le grand cheval noir qui aide les paroissiens

à bâtir leur église»[3]. *La chaise du maréchal ferrant* (1972) est un récit particulièrement éloquent à cet égard. Contre une certaine mystique de la pureté, de la sainteté associée à une piété doloriste et pénitentielle, Ferron aura plutôt décrit la vie catholique du Canada français comme étant irrémédiablement composée du bien et du mal, de Dieu et du diable. Un monde nécessairement impur où cohabitent un prêtre en quête de pureté, rigoriste, fanatique et mélancolique, et un prêtre humaniste, tolérant, pragmatique et bon vivant, solidaire du peuple, capable de composer avec les aléas de la vie. Dans le *Saint-Élias* (1972), le chanoine Élias Tourigny incarne celui qui non seulement compose avec l'impureté du monde, mais s'avère souverain en sa paroisse de Batiscan, malgré les dictats du haut clergé, dont Mgr Laflèche. Le Ferron ethnologue – qui parfois s'incarne dans le personnage de l'abbé Surprenant – note d'ailleurs avoir observé, autrefois, que l'opposition du grand-village franco-catholique et du petit-village à noyau amérindien, métis canadien-français ou magoua (lequel se trouve à la marge de l'autre), relevait en fait davantage de la complémentarité en ce que, par eux, «Dieu s'accommodait du diable»[4]. Contre une autre mystique, celle de la pureté ethnique du Canada français, Ferron aura plutôt rappelé qu'il y a eu métissage avec l'Amérindien. Sa vision de la nation, du peuple québécois, ne repose pas en cela sur un essentialisme ni sur quelque expérience fusionnelle, hostile à l'altérité, mais sur ce qu'il nomme la «complicité»: «Pour que le moi soit viable et que, tout en restant solitude, il soit foule, il soit peuple, il faut lui adjoindre une autre théorie, celle de la complicité. Mes complices, je ne suis pas telle-

3 Jacques Ferron, «La part du grimoire», *Du fond de mon arrière-cuisine*, BQ, 2015, p. 44.

4 Jacques Ferron, «Le Québec manichéen», *Escarmouches*, Préface de Jean Marcel, BQ, 1998, p. 58 [Leméac, 1975].

ment intéressé à savoir qui ils sont. Il vaut mieux que j'en sache le moins possible. Leur complicité suffit. "Un tel ? Je ne le connais pas ou si peu." Mais, quand je fais mon pas, il fait le sien, et quand il y va du sien, j'emboîte le mien. C'est tout. L'air de rien, cela peut devenir l'amitié secrète de tout un peuple pour lui-même »[5]. Cette « amitié secrète » semble précéder, sinon favoriser, l'avènement d'une authentique reconnaissance sur la scène du politique et de l'histoire.

L'auteur des *Contes du pays incertain* (1962) aura, par ces récits, non seulement remis en question certains aspects du discours clérico-nationaliste (messianisme, vocation agricole), mais aussi la doxa de la Révolution tranquille selon laquelle le passé canadien-français, enfermé dans sa tradition sous l'égide d'une Église ultramontaine, serait pour le moins difficile à assumer suite à l'avènement de la modernisation, de la libéralisation des mœurs et du progrès. Si Ferron le mécréant n'a pas été dupe des effets néfastes du pouvoir de l'Église (*La soumission des clercs*, 1963), il n'en a pas moins proposé une autre lecture de cet héritage catholique, plus nuancée, lui qui confiait à Jean Marcel que « [...] cette religion est plus que le catholicisme ; elle a été une culture de revanche et de survie ; elle nous a empêchés d'avoir l'âme brisée »[6]. L'auteur du *Ciel de Québec* (1969) aura à cet égard pris ses distances face au discours de la Grande Noirceur, de ce *Refus global* dénonçant nos peurs à surmonter (préjugé, athéisme, pauvreté, ordre établi, surrationnel), comme il le raconte dans « L'Automatisme gonflé » (*Escarmouches*). Ferron aura aussi nuancé le discours selon lequel le Canada français aurait été dominé par l'irréalisme

5 Jacques Ferron, « Autre fragment », *Du fond de mon arrière-cuisine*, BQ, 2015, p. 164-65.

6 Jean Marcel, *Jacques Ferron malgré lui*, Réédition augmentée, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 8 [Édition du jour, 1970].

et une tradition de pauvreté, préférant plutôt prendre appui sur une riche tradition où le merveilleux n'est pas chute dans l'irréalité ou dans l'illusion, mais lieu parfois d'une résistance, d'un combat, d'une action rusée contre le pouvoir établi[7]. Dans une partie de son œuvre, le fondateur du Parti Rhinocéros aura d'ailleurs non seulement dénoncé le discours bon-ententiste avec le Canada anglais, mais assumé ouvertement le conflit, recadrant ainsi la lutte pour la reconnaissance sur la scène de l'histoire et du politique. Par son œuvre, Ferron aura ainsi proposé une autre mémoire du Canada français – du récit de la survivance – qu'un certain discours de la Révolution tranquille a pu considérer comme honteuse, ouvrant dès lors la voie à un travail de réconciliation avec notre passé.

***

Depuis plus de 50 ans, l'œuvre de Ferron a engendré un commentaire critique assez considérable. Saluons d'abord les excellents travaux des pionniers Jean Marcel, Pierre L'Hérault, Pierre Cantin et Jean-Pierre Boucher dans les années 1970-80. Puis, dans les années 1990, sont parus notamment les études de Marcel Olscamp, Ginette Michaud et Andrée Mercier. Il faut saluer en particulier le travail précieux de Luc Gauvreau qui a non seulement publiés plusieurs articles importants au cours des trente dernières années, mais contribué grandement à faire connaître l'œuvre, en particulier inédite, de Jacques Ferron. La publication, entre 1997 et 2006, des *Cahiers Jacques-Ferron* aura permis aussi de mieux connaître l'œuvre dans ses divers aspects :

7 Sur cet irréalisme et cette tradition de pauvreté, voir Pierre Vadeboncœur, *La ligne du risque*, Présentation de Jonathan Livernois. Préfaces de Fernand Dumont et de François Ricard, BQ, 2010, p. 35-87 [Hurtubise HMH, 1963].

lettres, chroniques littéraires, textes épars, etc. Plus récemment, Marcel Olscamp et Lucie Joubert ont publié, en 3 volumes, la correspondance de Ferron avec divers membres de sa famille. Tous deux préparent maintenant une édition en 3 volumes de sa correspondance avec Jean Marcel, dont le 1er volume devrait paraître en 2022. On peut également se réjouir du fait que l'œuvre de Ferron est en cours de réédition chez BQ littérature. À quoi devrait éventuellement s'ajouter la publication d'un volume ou deux d'historiettes « inédites » (ou non publiées en volume à ce jour). On peut constater cependant à regret qu'on ne trouve pas une édition critique de l'un ou de plusieurs de ses grands récits (*Le ciel de Québec*, *Le Saint-Élias*, *Les confitures de coings*), laquelle aurait permis de mettre au jour les sources, l'érudition de l'écrivain, une partie de ce savoir étant plutôt dispersée dans un grand nombre d'études. Qu'en est-il d'ailleurs de la bibliothèque de l'écrivain ? Aux dernières nouvelles, elle était encore entreposée au sous-sol de la Bibliothèque Claude-Henri-Grignon de Longueuil. N'y aurait-il pas moyen de la mettre en valeur, de la rendre accessible aux chercheurs ? On peut par ailleurs se réjouir du fait que, depuis quelques années, un site Facebook, animé par la Société des Amis de Jacques Ferron, informe les lecteurs – la grande ferronnerie ! – des publications et des événements en lien avec son œuvre.

L'œuvre de Ferron, peut-on se dire, ne risque donc pas de tomber dans l'oubli. Pourtant, en cette année du centenaire de sa naissance, on peut s'étonner, sinon déplorer le fait que mis à part une lettre de François Ouellet parue dans *Le Devoir* et une autre de Marie-Hélène Voyer dans *La Presse*, nos revues littéraires, du moins à ce jour, n'ont pas cru bon de saluer l'événement. Seule *Lettres québécoises* a fait paraître, en fin de volume, un court article de deux pages de

Jean-François Nadeau. L'enseignement est aussi une façon d'assurer la pérennité de l'œuvre. Mais est-elle encore enseignée dans nos écoles, du secondaire à l'université[8]? Cette œuvre n'est-elle pas désormais associée au nationalisme, terme bien souvent honni pour de nouvelles générations de lecteurs qui ne jurent que par « l'ouverture sur le monde », le discours décolonial? L'avenir nous dira si de nouveaux lecteurs la découvrent, s'y reconnaissent et se l'approprient, et si, après Victor-Lévy Beaulieu, des écrivains en portent encore l'écho, chacun à sa façon. On peut certes l'espérer, bien que Ferron ait pu douter, dans un moment de grand désarroi, de la transmission de son legs, ainsi qu'il le relate dans *Les salicaires*: « Les dieux étant révolus, les cieux, vides, le monde, incohérent, toute référence d'une génération à l'autre, impossible, les ponts, coupés, vous deviez vous tenir sur la rive du passé, dans l'attitude d'un malheureux coupable; vous ne pouviez pas assurer la suite du monde autrement, pour employer la belle expression de Perrault; il n'y a plus rien au-dessus de vos pauvres hémisphères cérébraux (en réalité les deux quarts de sphère) qu'une mince calotte crânienne et une touffe de cheveux »[9]. Car écrire, comme il le confiait à Pierre L'Hérault en 1982, fut aussi pour lui une manière « [...] d'assurer la pérennité du pays où je vivais »[10]. Malgré sa profonde détresse, Ferron aura poursuivi néanmoins son travail d'écriture. On compte

8 Son œuvre serait-elle trop difficile? J'ai eu le plaisir de prononcer une conférence en 2006 sur *Le ciel de Québec* à Brno, en République tchèque, devant une classe d'étudiants du baccalauréat de l'Université Masaryk qui avait lu le roman de Ferron. Ils avaient profité d'abord de l'enseignement du professeur Petr Kylousek, à qui nous devons d'excellents articles sur l'œuvre de Ferron.

9 Jacques Ferron, « Les salicaires », dans *Du fond de mon arrière-cuisine*, BQ, 2015, p. 254.

10 Pierre L'Hérault, *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, avec la collaboration de Patrick Poirier pour l'établissement du texte et Marcel Olscamp pour les notes, Lanctôt éditeur, 1997, p. 138.

environ 75 historiettes publiées dans *L'information médicale et paramédicale* entre 1974 et 1981 (dont font partie les deux historiettes inédites publiées en ouverture à ce numéro). Bien qu'il se soit abîmé dans l'écriture du *Pas de Gamelin*, livre sur la folie qu'il considérait impossible, il n'en aura pas moins renoué avec le fil de sa parole dans *La conférence inachevée* (publiée posthumément en 1987) où il donne une autre version du *Pas de Gamelin* et une suite de récits où l'on retrouve divers aspects de son œuvre.

Les deux lys, récit qui clôt cette conférence, évoque les deux solitudes sur le mode d'une rivalité qui s'exprime entre le lys rouge, associé à la fête des Orangistes, et le lys blanc, symbole de la France qui, à l'opposé de l'autre, pousse difficilement, est rare et fragile, voire « miraculeux ». Selon ce récit, la mère du narrateur prenait un malin plaisir à l'envoyer lui, alors enfant, remettre une gerbe de lys blanc au Sénateur Legris, représentant de l'ordre établi *canadian*. Or, comme le lys blanc, le pays risque en effet de disparaître. Et le narrateur, tourmenté par ce souvenir d'enfance, déclare enfin avec amertume : « Aurais-je vécu inutilement dans l'obsession d'un pays perdu ? Alors, Seigneur, je Te le dis : que le Diable m'emporte »[11]. Donnons-lui la joie de le contredire sur ce point.

Il revient alors à ceux qui sont là et à ceux qui viendront de garder vivante cette mémoire, de transmettre cette voix unique suspendue en un savant équilibre entre l'Ancien et le Nouveau, le Canada français et le Québec. Jacques Ferron a cent ans. Souhaitons que l'on puisse encore le lire dans un siècle.

11 Jacques Ferron, « Les deux lys », *La conférence inachevée. Le pas de Gamelin et autres récits*, BQ, 2020, p. 237.

Marcel Olscamp*

Notes sur *Le ciel de Québec* et le « grand contexte »

Pour lire Jacques Ferron sans trop de peine, la plupart des lecteurs choisissent de ne pas se laisser distraire par les allusions parfois obscures que l'écrivain a semées tout au long de ses pages. Or, je fais partie de ceux qui ne peuvent passer outre et qui sont, par le fait même, constamment renvoyés au réel. L'incipit du *Ciel de Québec*, par exemple, tout anodin qu'il puisse paraître à première vue, est hérissé de difficultés : « Monseigneur Camille, de la lignée humaniste des prélats québécquois, homme bon, discret et de bonne compagnie, disait sa messe au Précieux-Sang, dans la basse-ville ». Qui est Mgr Camille ? Quelle est cette « lignée humaniste » du clergé québécois ? Suppose-t-elle une « lignée » qui ne serait pas humaniste ? Pourquoi le narrateur écrit-il québécquois au lieu de québécois ? Y a-t-il vraiment un monastère du Précieux-Sang dans la basse-ville de Québec ? Toutes ces questions ont pour effet de constamment nous bousculer *hors* du littéraire pour aller voir si nous y sommes.

*

Pour peu qu'on accepte de s'y laisser prendre, *Le ciel de Québec* nous arrête à chaque page, ce qui nous amène à

---

* Marcel Olscamp est l'auteur d'un essai intitulé *Le fils du notaire* (BQ, 2021). Spécialiste de l'œuvre de Jacques Ferron, il travaille depuis plusieurs années à l'édition des manuscrits de cet écrivain et à la réédition de ses ouvrages. Il prépare en ce moment l'édition, en trois volumes, de la correspondance entre Ferron et l'essayiste Jean Marcel.

dire que ce livre inépuisable est l'œuvre d'une vie : celle de son lecteur attentif et captif... On n'en a jamais fini avec cette œuvre singulière ; il est virtuellement impossible d'en déplier tous les signifiants pour en apprécier toutes les implications. La principale difficulté, justement, serait de trouver un lecteur total qui décide d'adhérer pleinement, totalement à ce récit – tout comme Frank Anacharcis Scot décide d'adhérer au pays des Chiquettes.

*

Il y a toujours beaucoup de choses à dire sur *Le ciel de Québec*, mais c'est un livre labyrinthique qu'on ne peut approcher que de biais ; il faut donc parler autour de lui tout en essayant d'éclairer certains de ses aspects les plus énigmatiques. « L'essayiste n'écrit pas pour exprimer des convictions ou des idées préalablement formées, mais bien pour éclairer les convictions et les idées qui l'habitaient sans qu'il le sache, et qui attendaient pour naître que sa prose les tire du néant », écrit bellement François Ricard à propos de Pierre Vadeboncœur[1]. Parler de la chronique ferronienne, c'est aussi se découvrir soi-même.

*

Ce roman est terriblement exigeant pour le lecteur, certes, mais c'est aussi un livre à qui on a beaucoup demandé : de nombreux commentateurs s'entendent pour dire que *Le ciel de Québec*, en soi, n'est qu'un prélude, qu'il annoncerait en fait un autre ouvrage qui n'est jamais venu. La critique a glosé sur son caractère un peu magique et sur l'apparente impossibilité, pour l'auteur, d'élever son récit au niveau de

1 François *Ricard, Mœurs de province. Essais et divagations*, Montréal, Boréal, « Papiers collés », 2014, p. 174.

l'épopée. Depuis sa parution, en 1969, l'œuvre est qualifiée de « fondatrice » et on reconnaît qu'elle marque une tentative courageuse pour créer une mythologie typiquement québécoise. Et si tel n'était pas le cas ? Des lecteurs de bonne volonté se montrent agacés par ces exigences démesurées, qui semblent parfois injustes. Le malentendu tient en bonne partie au fait que, dans le roman tel qu'il a été publié, les dernières phrases du dernier chapitre préviennent les lecteurs qu'il y aura une suite, un récit à venir qui prendra son essor à partir du *Ciel de Québec* : « [...] on ne saurait écrire une chronique sans en annoncer la suite en même temps qu'on l'achève. Elle s'intitulera *La vie, la passion et la mort de Rédempteur Fauché* ». Ajoutons à cela le fait que Ferron, au moment de la parution de *La nuitte de Malcomm Hudd* de Victor-Lévy Beaulieu, déclara que le roman de son jeune ami, « le plus grand résumé de mon pays que je connaisse », l'avait tant impressionné qu'il ne voyait plus la nécessité de rédiger la suite annoncée de son propre livre. Dans cette optique, *Le ciel de Québec*, malgré ses qualités évidentes, ne serait donc qu'une enveloppe vide, une sorte de chrysalide d'où aurait pu émerger la Vraie Grande Œuvre Nationale. Laissons donc dans les limbes ce Rédempteur Fauché, ce héros raté ; prenons le contrepied de cette vision des choses, voyons ce qui arriverait si, pour une fois, on acceptait ce grand livre pour ce qu'il est : une œuvre qui se suffit à elle-même.

*

Pourquoi, aussi, Ferron a-t-il senti le besoin d'annoncer une suite au *Ciel de Québec*, donnant à son récit, en une seule phrase finale, le caractère d'une gigantesque préface ? Certains voudront ici invoquer le « geste manqué », le mouvement d'auto-sabotage par lequel, d'un seul trait de plume, l'écrivain aurait compromis la réalisation de son « grand livre ». On pourrait aussi mettre en cause, de manière plus

plausible selon moi, la modestie de l'auteur qui, au moment de publier son œuvre la plus ambitieuse, aurait été tenté d'en réduire sciemment la portée. Ce mouvement coïncide parfaitement avec ce que Beaulieu nous dit de l'attitude du romancier face à son récit : « Je ne me souviens plus quand la décision a été prise d'intituler ce livre *Le ciel de Québec*. Je me souviens par contre que Ferron n'était pas sûr du titre : il le trouvait trop ambitieux par rapport à ce qu'il avait déjà fait ».

D'autres hypothèses peuvent aussi être envisagées. Il existe, dans le fonds Jacques-Ferron de Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ) au moins un état manuscrit du roman où cette fameuse annonce d'une chronique à venir – qui aurait accompagné, cette fois, la véritable entrée du Québec dans l'épopée – ne se trouve pas. Ce qui signifie que Ferron a peut-être déjà envisagé de ne pas donner de suite à son roman ; et donc qu'on peut, qu'on pourrait lire ce livre pour lui-même. Dans ces conditions, une relecture du *Ciel de Québec* sans le poids inutile de cette œuvre inexistante, sans le rêve de cette suite hypothétique, serait au moins envisageable.

Autre possibilité, beaucoup plus séduisante : et si Ferron n'avait jamais vraiment eu l'intention de donner une suite au *Ciel de Québec* ? Le refus de l'épopée va même jusqu'à repousser volontairement le récit de la vie du héros à l'extérieur de la chronique. Dans ce cas, le renvoi final à une future Vie de Rédempteur Fauché aurait été, pour l'auteur, une stratégie « pour parer la critique et garder sa liberté d'écrivain[2] », à l'instar de son échotier de prédilection, Tallemant des Réaux,

2 Malina Stefanovska, « Histoire ou historiette : le portrait du roi par Saint-Simon et par Tallemant des Réaux », dans Francis Assaf (dir.), *Actes d'Athens. Tristan L'Hermite. Tallemant des Réaux : Les Historiettes, actes du XXIVe colloque de la North American Society for Seventeenth-Century French Literature*, Paris, Seattle, Tübingen, *Papers on French Seventeeth Century Literature*, 1993, p. 97.

et de son *Histoire de la Régence* toujours promise mais jamais écrite. Ou à la façon d'Antoine Hamilton, cet autre chroniqueur que l'auteur du Saint-Élias cite très souvent :

> Avec les Mémoires de Gramont, écrit Alain Clerval, Hamilton crée un genre nouveau, dont la fortune commence, qui se rattache à l'hagiographie des hommes illustres de l'Antiquité, mais qui rompt sur un point important avec elle, en refusant au temps et à la légende le soin d'opérer la transfiguration mythique qui va projeter un contemporain dans l'espace de l'épopée[3].

*

On a beaucoup insisté, à propos du *Ciel de Québec*, sur la prétendue volonté ferronienne de nous donner une mythologie, sur le souci apparent de l'écrivain qui voulait régler son compte à notre passé, etc. Or, très peu de critiques ont cherché à inscrire ce récit dans le contexte de la littérature mondiale. Comme l'écrit André Major, « Quand il s'agit d'exiger de l'écrivain qu'il se mouille, qu'il se salisse les mains, on ne se gêne pas. On ne cherche pas à comprendre la portée réelle de la littérature ni sa visée transhistorique. Car que retient-on trop souvent de Miron, de Ferron ou d'Aquin, sinon qu'ils ont témoigné de notre impasse historique[4] ? »

*

À la parution du roman, en septembre 1969, Jean Éthier-Blais eut dans *Le Devoir* ce commentaire à propos de la « fictionnalisation » ferronienne de personnes réelles : « Il s'agit, dans une certaine mesure, d'un roman à clés. Les clés sont là qui tintent, on vous ouvre la porte et puis il n'y a que l'imagination

3 Alain Clerval, *Du frondeur au libertin. Essai sur Antoine Hamilton, l'auteur des* Mémoires du Chevalier de Gramont, Lausanne, Alfred Eibel, éditeur, 1978, p. 56.

4 André Major, *Le sourire d'Anton ou l'adieu au roman. Carnets 1975-1992*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2001, p. 17.

de M. Ferron[5]». Malgré ce jugement un peu désobligeant, c'est peut-être là, après tout, dans cette omniprésence de la voix de l'écrivain, que se trouve en premier lieu le secret de ce livre et de son éventuelle universalité – comme le suppose Jean Marcel, qui insiste sur le versant positif de cette omniprésence : « Et passe sur tout cela le souffle d'un style unique et singulier, un des miracles de la langue française contemporaine, qui est tout à la fois une vision, un humanisme, une option sur le monde, inimitable, unificateur et unifié, tel aux premières lignes de *Martine* (1948) qu'il est resté jusqu'aux dernières pages de *L'exécution de Maski* (1981)[6] ». On me permettra d'utiliser ce truisme : lire *Le ciel de Québec* c'est d'abord avoir affaire à une écriture, immédiatement reconnaissable entre toutes. Jacques Cardinal, pour sa part, a bien montré aussi, dans son *Livre des fondations*, tout ce que *Le ciel de Québec* doit à l'Église catholique, rattachant par là le roman à un contexte international en assumant, pour ainsi dire, sa dimension religieuse. Il donne ainsi raison au grand critique Edmund Wilson qui, dès 1965, rattachait vaille que vaille toute la littérature canadienne-française au reste du monde par l'intermédiaire de cette grande institution supranationale.

*

Autre évidence : l'extrême liberté de ce livre, son ambition, son caractère inclassable en font littéralement une œuvre unique sous nos latitudes. Dans son apparente complexité, dans ses innombrables implications, c'est un roman resté ici sans véritable descendance. Comme l'écrit Milan Kundera, « les grandes œuvres ne peuvent naître que dans l'histoire

5 Jean Éthier-Blais, « La galette de Papa Boss », *Le Devoir*, 27 septembre 1969, p. 13.

6 Jean Marcel, « La grande absence. À la mémoire de Jacques Ferron », *Lettres québécoises*, n° 39, automne 1985, p. 8.

de leur art et en participant à cette histoire[7] » ; s'il est vrai que chaque grand récit crée à lui seul une nouvelle esthétique du roman, il devrait être possible de montrer comment *Le ciel de Québec* dialogue avec d'autres livres phares de la littérature mondiale. Il faudrait apprendre à extraire cette « chronique » du contexte manifeste qui est le sien ; chercher en quoi précisément – et à quelles conditions – *Le ciel de Québec* pourrait, paradoxalement, ne pas être un livre québécois ; en un mot, faire comme si ce roman flottait dans les airs et vérifier s'il tient toujours... Cette idée peut paraître complètement loufoque, mais peut-on oublier le Québec lorsqu'on lit *Le ciel de Québec* ? Peut-on entrer tout bonnement dans ce récit capricieux en laissant à la porte le « texte national » ?

*

Mais voilà que se dresse ici un problème de taille : une bonne partie du *Ciel de Québec* repose sur une apparente volonté de l'auteur d'en découdre avec des personnages du passé ; du moins est-ce le plus souvent ainsi qu'on a interprété le roman. À la question de savoir quel serait « le » livre qui résume le Québec, la journaliste Lise Bissonnette répond « Voici mon choix et je n'en ai qu'un : *Le Ciel de Québec*, de Jacques Ferron, parce que tout y est, la petite et la grande histoire du Québec, celle qui est advenue et celle qui vient, notre drame et notre carnaval[8] ». Selon cette lecture canonique, Ferron aurait d'abord voulu faire leur affaire à un certain nombre de protagonistes déplaisants du passé québécois. Or, toujours selon Kundera, « il n'y a pas de place pour la haine dans l'univers

7 Milan Kundera, *Les testaments trahis. Essai*, Paris, Gallimard, « Folio, 2703 », [1993] 2012, p. 27.

8 Lise Bissonnette, citée par Micheline Lachance, « La bibliothèque imaginaire », *L'Actualité*, 15 septembre 1996. https://lactualite.com/culture/la-bibliotheque-imaginaire/

de la relativité romanesque : le romancier qui écrit pour régler ses comptes (que ce soient des comptes personnels ou idéologiques) est voué à un naufrage esthétique total et assuré[9] ». Il faut bien reconnaître que beaucoup de lecteurs du roman sont d'abord rebutés par les innombrables clins d'œil ferroniens, qui foisonnent au fil du récit. J'ai beau retourner cette question dans tous les sens, je ne vois pas comment *Le ciel de Québec* pourrait ne pas être considéré comme un roman à clés… À moins de prétendre – avec la plus mauvaise foi du monde – que le fardeau de la preuve repose sur le bon vouloir du lecteur, que le récit en lui-même n'est que pure innocence. « Il n'est peut-être pas important de connaître les portes qu'ouvrent ces clés ; il est utile de savoir que l'auteur aime s'amuser avec des clés[10] », écrit avec raison Gilles Marcotte. D'autant plus que les clés sont dans la main de celui qui lit : le lecteur apporte avec lui, non seulement son trousseau de clés, mais toutes les portes qu'il aura envie d'ouvrir ; tant pis pour lui s'il se met en tête de retrouver les modèles !

Mais cette entreprise de déboulonnage systématique finit par se transformer – malgré l'auteur ? – en une tout autre affaire. À son corps défendant, dirait-on, voici que le personnage à qui le romancier voulait régler ses comptes prend une densité humaine qu'on ne lui soupçonnait pas ; voici qu'Orphée/Saint-Denys Garneau, étouffé par sa « boursouflure de renommée », se mue en un pauvre jeune homme digne de sympathie ; voici que Mgr Camille, d'abord présenté comme un ecclésiastique rigolo, « fleuri de toutes les humanités », se transforme en un prélat plein de sollicitude et de compassion.

*

9 Milan Kundera, *op. cit.*, p. 38.

10 Gilles Marcotte, *Littérature et circonstances. Essais*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, « Essais littéraires, 4 », 1989, p. 344.

Dos Passos et Dickens

Dans l'univers des ferroniens, on le sait, Victor-Lévy Beaulieu n'est pas n'importe qui : disons pour faire court que c'est l'admirateur en chef de Jacques Ferron, celui dont le nom est le plus souvent évoqué comme héritier et continuateur. De nombreux essayistes ont d'ailleurs déjà exploré, avec beaucoup de pertinence, les rapports de filiation (ou non) entre les deux écrivains. Le critique Jacques Pelletier, dans sa belle étude intitulée *L'écrivain national*, montre avec virtuosité les tenants et aboutissants de ce complexe héritage littéraire, l'un des plus fascinants de toute la littérature de langue française. Plus près de nous, François Ouellet a consacré tout un livre aux *Grandeurs et misères de l'écrivain national* telles qu'elles s'incarnent, entre autres, à travers les rapports entre les deux auteurs. Le dernier en date de ces essayistes, Yan Hamel, s'est rendu jusqu'à Trois-Pistoles pour interviewer l'auteur de *Monsieur Melville*. Cette rencontre est relatée dans son essai, *Le cétacé et le corbeau* ; bien qu'il y soit surtout question de Jean-Paul Sartre, la question de l'héritage littéraire entre Ferron et Beaulieu s'y trouve aussi abondamment soulignée.

Pour moi, Beaulieu est aussi un témoin capital parce qu'il a longtemps été l'éditeur de Jacques Ferron, celui qui, d'une manière ou d'une autre, a mené à leur grosseur (pour utiliser l'une de ses expressions favorites) la plupart des livres de son maître à penser. Aux Éditions du Jour, il supervisa la fabrication et la mise en marché de presque tous les nouveaux ouvrages de l'écrivain, à partir des *Historiettes* (1969) jusqu'à *Du fond de mon arrière-cuisine* (1973). Quand Beaulieu décida en 1976 de fonder une nouvelle maison, VLB éditeur, Jacques Ferron le suivit dans cette nouvelle aventure et lui confia la réédition de certains de ses ouvrages. C'est ainsi que l'auteur de *Jos Connaissant* eut l'occasion de présider par

deux fois à la publication du *Ciel de Québec*: la première en 1969 (aux Éditions du Jour) et la seconde dix ans plus tard, en 1979 (chez VLB éditeur).

Il y a plusieurs années, j'ai moi aussi fait le pèlerinage de Trois-Pistoles pour y rencontrer Victor-Lévy Beaulieu. J'étais alors à la recherche d'indices qui me permettraient de reconstituer la genèse du *Ciel de Québec* ou l'état d'esprit qui avait présidé à son écriture. C'est donc à l'éditeur du grand roman ferronien que je voulais d'abord m'adresser: quels souvenirs avait-il gardé du processus de publication? avait-il été témoin des tâtonnements, des repentirs, des corrections de dernière minute?

Durant cette conversation, deux commentaires de Beaulieu retinrent tout particulièrement mon attention. L'écrivain-éditeur m'apprit d'abord que Ferron avait beaucoup hésité sur le titre à donner à son livre; il en aurait changé quatre ou cinq fois alors même que le roman était déjà à l'imprimerie. On trouve d'ailleurs encore, ici et là, des traces émouvantes de ces hésitations; Pierre Cantin a par exemple retrouvé, au verso d'un document daté de juillet 1969 (c'est-à-dire au moment où le roman devait se trouver à la composition), une liste de dix-sept titres possibles griffonnés par l'auteur. Sur le manuscrit du roman qui se trouve à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), au détour d'un feuillet, on rencontre aussi quelques essais de titres, tous rayés sauf le dernier: *L'échelle de Jacob*, *D'octobre à la Fête-Dieu 1937-1938*, *Sous le ciel de Québec* et finalement, *Le ciel de Québec*.

Toutefois, au moment où le manuscrit final fut livré aux Éditions du Jour, Victor-Lévy Beaulieu se souvient que le titre retenu par Jacques Ferron, celui qui figurait sur la première page du document, était *La grosse galette*. C'était appa-

remment une sorte de clin d'œil à l'écrivain américain John Dos Passos, auteur en 1936 d'un fort roman intitulé *The Big Money* dont le titre français était, précisément, *La grosse galette*...

Jusqu'à quel point peut-on accorder de l'importance à un tel souvenir ? Les rapports semblent bien mince entre le roman de Ferron et celui de Dos Passos, dont l'action se déroule dans les années 1920. *Big Money* est le troisième volet d'une colossale trilogie romanesque intitulée *U.S.A.* ; la structure de cette œuvre, profondément novatrice à l'époque de sa première publication, se compose de quatre narrations différentes : une trame principale (récits de fiction) ; une sorte de monologue intérieur à caractère autobiographique ; des « collages » de titres de journaux et de références à l'actualité ; enfin, ce qui est sans doute le plus surprenant : des chapitres biographiques consacrés aux personnalités importantes de l'époque : Henry Ford, Isadora Duncan, les frères Wright, Rudolph Valentino, William Randolph Hearst, Thomas Edison, etc. Pour simplifier à l'extrême, disons que cette œuvre – dont la traduction française est accessible au public depuis 1946 – vise à dénoncer le capitalisme américain et à montrer comment les foyers de résistance politique ou idéologique finissent toujours par être écrasés. Ce sera aussi le cas, nous le verrons plus loin, d'un autre récit important dans « l'inconscient » du *Ciel de Québec* : *Monsieur le président* de Miguel Asturias.

À première vue donc, bien peu de chose rapprochent *Le ciel de Québec* et *Big Money*. Je dirais même que ce type de roman était assez loin des goûts habituels de Ferron qui, en matière de littérature américaine, préférait les œuvres qui lui permettaient d'éclairer plus franchement l'histoire et la culture de son propre pays (*La maison aux sept pignons* de Nathaniel Hawthorne, *Docteur Sax* de Jack Kerouac). Sauf

erreur, on ne rencontre guère – pour ne pas dire jamais – la mention du nom de John Dos Passos ou de ses romans chez Ferron ; pour l'auteur de *L'amélanchier*, ce silence est souvent révélateur et beaucoup de lecteurs ne sont pas loin de croire que les influences de l'écrivain sont inversement proportionnelles à leur mention dans les écrits ferroniens.

Mais alors, pourquoi ce clin d'œil, cette allusion fugace au romancier américain ? Dans une lettre à Jean Marcel, datée du 7 janvier 1966, nous apprenons que Ferron, insatisfait de l'ampleur de son œuvre, considérait n'avoir publié jusque-là « que des plaquettes » ; pour lui, le moment était venu de passer aux choses sérieuses. « C'est la fin des petits romans à cent pages », écrit-il encore ; « Je voudrais que vous compreniez que ma carrière d'écrivain devient concertée et qu'après avoir été longtemps un amateur je me prépare à devenir professionnel ». Dans ce contexte, on peut penser que ce titre n'en était pas un, qu'il était provisoire, qu'il s'agissait tout au plus d'un titre générique, un peu comme si, dans l'attente d'un titre définitif, le romancier avait tenu à signifier à son destinataire qu'il s'apprêtait à écrire sa *grosse galette*... Quand on connaît sa volonté, à cette époque, de consolider ou d'« étayer » son œuvre et l'urgence où il se trouvait de publier enfin un livre de format conséquent, on peut facilement imaginer qu'il ait d'abord été marqué par l'aspect imposant de *Big Money* et par le caractère ambitieux de son titre. Si l'on persiste à chercher ce qui a pu éveiller l'intérêt de Ferron dans la forme discontinue de l'œuvre du romancier américain, on mentionnera bien sûr, au premier chef, sa dimension de critique sociale mordante, mais aussi son utilisation judicieuse de personnages ayant vraiment existé. On peut aussi penser que l'auteur du *Ciel de Québec* fut très favorablement impressionné par le talent de Dos Passos à nouer des fils narratifs improbables qui finissent par se rejoindre à la fin du récit.

Au bout du compte, c'est Victor-Lévy Beaulieu qui a mis à profit la principale nouveauté structurelle de Dos Passos : à partir de *Monsieur Melville*, il adopte une méthode similaire qui sera désormais la sienne, et qui donnera tous ses fruits dans *La grande tribu* ou dans *666 – Friedrich Nietzsche*, à savoir l'alternance des chapitres fictifs et biographiques (ou critiques). Cependant, il reste encore quelques traces du noyau syntagmatique « galette » dans les alentours du *Ciel de Québec* ; en d'autres termes, quelque chose est resté de cette jonglerie avec les titres, comme un fantôme de galette, en somme... D'abord, une citation sur la page de couverture de la première édition du roman, qui curieusement donne au mot galette un sens contraire à celui du roman de Dos Passos : « Avec *Le ciel de Québec* finit la série des galettes et commence celle des briques ». Ensuite, un passage du premier chapitre où la sœur économe du couvent du Précieux-Sang dit à la Supérieure, qui hésite à accepter le cheval que lui offre Chubby Power : « Mère supérieure, Dieu est Dieu, certes, mais la galette est la galette, il ne faut jamais l'oublier ».

*

Lors de cet entretien avec Victor-Lévy Beaulieu, au sujet des sources possibles du Ciel de Québec, l'auteur de *Blanche forcée* fit tout de suite allusion à la figure d'un autre écrivain, plutôt inattendu dans ce contexte : « À l'époque où nous avons publié *Le ciel de Québec*, me dit-il, Ferron lisait beaucoup les œuvres de Charles Dickens. Il venait faire son tour aux Éditions du Jour au moins deux fois par semaine [...]. Il venait s'asseoir dans mon bureau pour jaser. Il me parlait souvent des livres de Dickens – les *Pickwick Papers*, en particulier – avec beaucoup de respect ».

L'intérêt de Ferron pour Dickens est bien connu et a magistralement été analysé par Ginette Michaud dans son article

intitulé « Lire à l'anglaise ». Toutefois, ce n'est pas grâce à *M. Pickwick* que le romancier anglais figure dans le « panthéon » ferronien, c'est à travers le roman *Hard Times* ; selon l'essayiste, ce récit « est sans conteste l'une des rares œuvres dont on peut affirmer qu'elle ait été une lecture de chevet pour l'écrivain[11] ». Encore une fois, on retrouve peut-être, ici encore, un procédé cher à l'auteur, qui est d'attirer l'attention sur une œuvre pour mieux la détourner d'une autre. Si les aventures de Pickwick ont laissé quelque trace dans l'œuvre ferronienne, c'est à un autre niveau qu'il faut les chercher.

Bien entendu, les rocambolesques tribulations du premier véritable héros dickensien ont peu à voir, à première vue, avec l'onction ecclésiastique et la dignité amusée que manifestent en tout temps, dans le roman de Ferron, le Cardinal et Mgr Camille. Pourtant, c'est bien le même type d'admiration qui nous saisit devant la richesse et la complexité émotionnelle que prennent peu à peu les personnages ferroniens. Cet émerveillement se développe et grandit progressivement, surtout lorsqu'on découvre, au détour d'une page, que la gigantesque mécanique du *Ciel de Québec* a été secrètement mise en branle par la compassion de Mgr Camille pour les plus malheureux de la terre : au chapitre XXVIII du roman, en effet, le prélat révèle à Frank Anacharcis Scot que l'intérêt qu'il manifeste pour la « tribu » des Chiquettes trouve son origine dans une tragédie qui se situe bien au-delà des petites politicailleries québécoises : il s'agit de l'eugénisme pratiqué par les nazis sur les enfants handicapés. « Ce sont les nouvelles d'Allemagne qui m'ont converti aux Chiquettes », dit le prélat à son interlocuteur dans un raccourci vertigineux, révélant par le fait même les raisons pour lesquelles il tenait tant à défendre ces déclassés contre

11 Ginette Michaud, « Lire à l'anglaise », dans *Ferron post-scriptum*, Outremont Lanctôt éditeur, « Cahiers Jacques-Ferron, 13 », 2005, p. 163.

le mépris actif et potentiellement dangereux de leurs concitoyens « respectables » de Saint-Magloire. (Mentionnons au passage que Ferron ne commet pas d'anachronisme, car certains documents montrent que les pratiques eugéniques de l'Allemagne étaient déjà connues en Amérique en 1933, bien avant que commence l'action du *Ciel de Québec*). Quoi qu'il en soit, tout comme Mr Pickwick, Mgr Camille, ce personnage dont on s'apprêtait peut-être à rire, se révèle plein de compassion et d'humanité. « Humaniste », n'est-ce pas d'ailleurs le tout premier qualificatif attribué au prélat ? En tout cas, le mot se trouve dans l'incipit du roman, attirant déjà notre attention sur cet aspect des choses.

*

Ferron a déjà dit de sa « chronique » qu'elle était le résultat d'un incroyable bricolage. Il y a du vrai dans cette affirmation, mais comme ses devanciers, l'auteur a pu créer, à la manière de Rabelais, un « univers superbement hétéroclite » (Kundera) parce qu'il se trouvait à la naissance d'un art nouveau. Tout y est : « le vraisemblable et l'invraisemblable, l'allégorie, la satire, les géants et les hommes normaux, les anecdotes, les méditations, les voyages réels et fantastiques, les disputes savantes, les digressions de pure virtuosité verbale[12] ». Et puis, cette composition n'est erratique qu'en apparence, puisque Ferron a utilisé, ici comme ailleurs, le motif de l'intrigue « inversée », si caractéristique de son art romanesque : le récit progresse en remontant le temps de l'intrigue jusqu'à son noyau. Au cœur de *Cotnoir*, des *Confitures de coings* ou de *La charrette* se trouve aussi un centre insécable, une scène originelle à partir de laquelle le récit croît par couches concentriques, comme un fruit qui se développe en dissimulant, sous ses épaisseurs successives, un noyau dur. La lecture du

12 Milan Kundera, *op. cit.*, p. 11-12.

Ciel de Québec, nous amène infailliblement à ce centre. Il me plaît infiniment que toute cette grande machinerie ait été mise en branle par la haine des nazis; c'est par ce fragment quasi secret que le roman peut accéder à l'universel.

*

L'essayiste Jean Le Moyne – qui figure comme personnage, on le sait, dans *Le ciel de Québec* –, considérait le premier roman de Dickens, à l'échelle de la littérature mondiale, comme un égal du *Don Quichotte* et de *Pantagruel*. « L'innocence que Dickens, au début prodigieux de sa carrière, incarne en Pickwick, a de la densité, elle offre de la résistance: elle est pureté, authentique pureté aux vertus d'enfance, pureté donc sensible au scandale et à la persécution [...][13] »; tel pourrait être aussi, à quelques détails près, notre jugement sur Mgr Camille, qui prend de la gravité au fur et à mesure que le récit progresse. L'aimable ecclésiastique, qui descend à pied la Côte du Palais au début du livre, arrive juste à point nommé, au chapitre XXXIV, pour accueillir Orphée qui revient des enfers: « Devant lui, un vieil homme habillé en prélat, à la physionomie sereine, au regard à la fois bon et paternel, lui ouvrait les bras. Orphée s'y jeta ».

Il y aurait encore beaucoup d'autres parallèles à établir entre *Le ciel de Québec* et le premier roman de Dickens; à commencer par le « point de vue de Québec » ou de la Terre Aurélie, qui sont à rapprocher du célèbre point de vue pickwickien à partir duquel tout devient plus ou moins grave selon qu'on adopte ou non cette perspective relativiste. On peut rapprocher aussi la « vigueur prophétique » de M. Jingle – qui a

13 Jean Le Moyne, « Samuel Pickwick, Esq. » repris dans Roger Rolland et Gilles Marcotte (dir.), *Jean Le Moyne. Une parole véhémente*, Montréal, Fides, 1998, p. 158.

déjà vécu la Révolution de juillet 1830 alors que l'action des *Pickwick Papers* se déroule en 1827 – à celle d'Orphée qui, dans les chapitres xxiv et xxv du *Ciel de Québec*, anticipe sa propre mort et sa notoriété posthume, bien que l'intrigue du roman se situe en 1937. Par ailleurs, les rapports entre Mme Pott et son mari ont des traits communs avec ceux du Bishop Scott et de son épouse : un vieux couple en état de perpétuelle chamaillerie tempérée par une tout aussi ancienne tendresse. La description burlesque des mœurs politiques d'Aetanswill peut être rapprochée de celles du *Ciel de Québec* (autour du député Chicoine, de Duplessis ou d'Ernest Lapointe). La table du curé Rondeau – la plus courue du diocèse – rappelle infailliblement les incessantes boustifailles et les festins qui ponctuent les tribulations du Pickwick Club. Le père Weller qui, dans *Pickwick*, cherche à soûler un pasteur avant de le laisser aller à son prêche antialcoolique, fait penser à Chubby Power qui, au Club de Réforme, fait boire le père Papin avant de l'envoyer terminer sa nuit dans un endroit peu recommandable…

Il y aurait tant d'autres passages à citer. Par certains côtés, *Le ciel de Québec* comme les *Pickwick Papers*, peut être défini comme un roman picaresque, en ce sens que ses personnages demeurent invariablement aimables et touchants. La drôlerie et l'humour ferroniens ne sont jamais destructeurs et s'apparentent à ceux de Dickens aux dépens de Mr Pickwick. À cet égard, rien de plus pickwickien, chez Ferron, que l'épisode de la « limousine cardinalice » tombée dans un fossé : toutes les conditions étaient pourtant réunies pour que cette scène vire à la pochade la plus totale, mais les trois prélats impliqués s'en tirent avec honneur et personne ne se moque vraiment de leur mésaventure.

*

MacLennan et Asturias

En 1979, dix ans après avoir présidé à la première publication du *Ciel de Québec* aux Éditions du Jour, voici que Victor-Lévy Beaulieu réédite le roman de Ferron chez VLB éditeur. Cette réédition est généralement fidèle à la première version, sauf pour un assez long passage que Ferron a choisi de supprimer sans trop donner d'explications. Ces paragraphes retranchés se situent à la fin du trente-troisième chapitre, au moment où le personnage de Frank-Anacharcis Scot est « enquébecquoisé » pendant une folle nuit passée en compagnie d'une putain de l'Hôtel des Voyageurs. Frank, devenu pleinement Québécois au terme de cette initiation, sera rebaptisé François et se verra confier l'insigne honneur de narrer lui-même la conclusion du roman à la première personne du singulier.

Je me suis toujours demandé ce qui avait pu présider à la suppression de ces trois pages. Qu'est-ce qui, dans ce passage, pouvait poser problème à l'écrivain ? Une partie de la réponse se trouve peut-être à la toute fin des lignes supprimées, au moment où le narrateur fait allusion, coup sur coup, à deux autres écrivains d'importance. En effet, Frank – devenu François – se fait dire « qu'après avoir été un personnage comme un autre dans la relation présente, il en deviendrait l'auteur et meilleur auteur que le brave Écossais qui a écrit *Two Solitudes* ». Puis, le chapitre se termine sur le commentaire suivant : « C'est mieux que ce que tu étais mais tu ne seras jamais, pauvre François, l'égal nordique de Maître Asturias ».

Mine de rien, deux noms de romanciers viennent d'être rayés du *Ciel de Québec*. Est-ce un accident de parcours ? Faut-il y voir au contraire une suppression volontaire de la part de Ferron ? En l'absence d'explication claire, faisons comme si l'écrivain avait délibérément choisi d'éliminer ces références à deux auteurs qui, de son point de vue, pouvaient sembler un peu encombrants.

En 1969, le Guatémaltèque Miguel Ángel Asturias était universellement considéré comme un romancier d'envergure, auteur de plusieurs fictions fortement inspirées de son pays natal. Au moment où Ferron rédigeait *Le ciel de Québec*, Asturias venait d'obtenir le prix Nobel de littérature : « Prix Nobel ! Voilà bien trois ans de suite que je mise sur ce cheval. Je me félicite de l'avoir regagé cette année », écrit Jean Marcel à son interlocuteur le 24 octobre 1967. Puis l'essayiste ajoute, avec une diabolique perspicacité : « C'est un peu, si vous voulez, le "Docteur Ferron du Guatemala" »... Ferron connaissait l'œuvre de ce romancier depuis quelques années au moins ; nous le savons par une lettre qu'il écrit à André Major le 15 août 1965, dans laquelle il dit avoir lu *Monsieur le Président* et avoir trouvé ce livre « assez génial ». Sauf erreur, c'est l'une des seules autres mentions d'Asturias dans toute l'œuvre connue de l'auteur québécois.

Qu'est-ce qui, dans *Monsieur le président*, a pu intéresser Ferron ? Le réalisme magique de sa prose ? L'univers métissé qu'il met en scène ? En cette période où le roman latinoaméricain est au faîte de sa popularité, certains cherchent, dans le corpus littéraire québécois, des œuvres qui pourraient se comparer aux grandes fresques de Garcia Marquez ou d'Ernesto Sábato. Peut-être l'écrivain a-t-il été interpellé par les passages où Asturias décrit la violente dépossession des peuples indigènes du Guatemala, qui n'est pas sans ressemblances avec l'extermination des premiers peuples de l'Ouest canadien. On est bien sûr tenté de faire le rapprochement avec les chapitres du *Ciel de Québec* où ces questions sont abordées.

Pour le traducteur d'Asturias, Georges Pillement, « Il y a, dans *Monsieur le Président*, un étrange et monstrueux mélange de lyrisme et de réalisme ; avec toute la poésie de son pays ; avec sa nature tropicale et sa capitale provinciale ; avec sa peinture de ses habitants et de leurs mœurs et la

condition inhumaine faite aux humbles, aux Indiens ; avec la pleutrerie, la bassesse des puissants, des bourgeois, qui se soumettent à la dictature du tyran, qui applaudissent à ses exactions, qui se montrent à leur tour hypocrites, égoïstes et cruels[14] ». En comparaison, *Le ciel de Québec* serait assimilable à une sorte de *Monsieur le Président* à visage bienveillant : sans être monstrueux, le mélange de lyrisme et de réalisme est bien présent dans le récit ferronien, de même que la capitale provinciale (sans la nature tropicale !) et le mépris qu'une partie de la population porte aux humbles et aux indigènes ; l'ordre bourgeois est tout aussi hypocrite et corrompu, mais son apparence est aimable, insouciante et généralement exempte de cruauté explicite.

*

Il en va tout autrement du roman d'Hugh MacLennan, qui présentait – et pour cause – un intérêt encore plus marqué pour Jacques Ferron. La version française de *Two Solitudes* avait été publiée en 1963 ; c'est vraisemblablement celle-là que l'écrivain avait lue, quelques années avant la rédaction du *Ciel de Québec*. On pourrait s'amuser longtemps à trouver des points d'opposition quasi systématiques entre les deux récits. La situation de Frank-Anacharcis Scot au village des Chiquettes, par exemple, pourrait être vue comme un pendant de celle de l'Anglais Huntly McQueen qui, dans *Two Solitudes*, décide d'investir dans le village canadien-français de Saint-Marc. Cependant, alors que McQueen adopte une attitude conquérante et paternaliste, Scot se joint par le bas à sa nouvelle collectivité. Alors que les Anglo-Saxons de MacLennan viennent construire une usine dans le village québécois, « l'Anglais » que nous propose Ferron vient

14 Georges Pillement, « Introduction », dans Miguel Asturias, *Monsieur le Président. Roman guatémaltèque*, traduction de Georges Pillement, Francisca Garcias et Yves Malartic, Paris, Éditions Bellenand, 1952, p. 8.

contribuer à la fondation du village lui-même. Par ailleurs, les Québécois ne sont pas la tribu sectaire et obtuse qui rejette impitoyablement celui qui n'entre plus dans le moule (« Toute cette province est désespérante » dit un anglophone à un autre ; « Ils sont incapables de penser par eux-mêmes, ils l'ont toujours été et le seront toujours[15] »). Ils forment une tribu, certes – comme le montre la grande allégorie des Chiquettes – mais elle est ouverte et accueillante. Bref, sans aller jusqu'à dire que *Le ciel de Québec* est l'envers de *Two Solitudes*, on ne peut nier que les rapports antagonistes entre les deux romans sont nombreux.

En somme, le paragraphe supprimé du *Ciel de Québec* tend à montrer que Ferron, en badinant sur le temps des briques et des galettes, était profondément sérieux : en effaçant le souvenir de certaines de ses lectures, il cherche à conférer une nouvelle autonomie à son roman le plus ambitieux.

*

Quelques traces d'Ancien Régime

Jacques Ferron, on le sait, a publié une bonne partie de son œuvre à l'enseigne des historiettes, dans *L'Information médicale et paramédicale* ou ailleurs ; plusieurs centaines de ses écrits ont paru sous cette dénomination générique. Plus qu'une simple reconnaissance de dette envers Tallemant des Réaux, le plus connu des praticiens de ce genre, on est en droit de voir dans la fidélité ferronienne un mot d'ordre, une esthétique, presque un programme. Oserait-on y voir aussi une vision du monde ? C'est le message qu'il a voulu nous laisser ou, du moins, c'est une indication en ce sens.

15 Hugh MacLennan, *Deux solitudes*, traduit de l'anglais par Louise Gareau-DesBois, Montréal, Bibliothèque québécoise, nouvelle édition revue et corrigée, [1963] 1992, p. 147.

Or, qu'est-ce qu'une historiette ? Que cherche-t-on d'abord à exprimer quand on publie toute son œuvre sous cette rubrique générale ? Le terme lui-même représente une sorte de diminutif ou d'appellation péjorative qui interdit de prendre tout à fait au sérieux le texte qu'il coiffe, si grave en soit le thème. Comme l'écrit le critique James F. Gaines, « The *Historiettes* are cloaked by ambiguous, diminutive label, the -ette presumably like Italian -etta indicating a degree of intimacy and informality, as in *amourette*[16] ». Déjà là, nous avons un refus tout classique de la componction ; d'une façon ou d'une autre, tout ce qui porte le nom d'historiette doit être pris à la légère.

*

Mise à part son intérêt pour l'historiette en tant que pratique littéraire, la prédilection de Ferron pour l'Ancien Régime s'exprime de nombreuses autres manières. On peut penser à son intérêt jamais démenti pour la Nouvelle-France et ses « héros », représentés dans la seule série d'*Historiettes* réunies en volume par lui, comme par hasard, en 1969, l'année même de la publication du *Ciel de Québec*. Le fameux verbe sacré qui sous-tend l'écriture ferronienne, généralement attribué, à juste titre, à Paul Valéry, repose tout autant sur l'écriture classique, même s'il est plus diffus et plus difficile à appréhender. On pourrait aussi mentionner le penchant assumé de l'écrivain pour le protocole et les codes sociaux, qui lui vient tout droit du plus illustre des mémorialistes : « La passion qu'avait Saint-Simon pour les rituels et pour le cérémonial, écrit Jean-Michel Delacomptée, tenait à la majesté des gestes formels où chaque participant se grandit d'appartenir à une architecture qui le transcende et

16 James F. Gaines, « Nobility and the Sexual Economy in the *Historiettes* », dans Francis Assaf (dir.), *Actes d'Athens*, *op. cit.*, p. 79.

l'englobe, et dont l'intemporalité englobe et transcende l'actualité du point infime qu'est chacun. Présent, passé, futur se confondent dans la perpétuation des formes. Et c'est ce qui, au sens propre, l'enchantait[17] ». Relisons, parmi tant d'autres textes de Ferron, son exégèse de l'imposant protocole entourant les funérailles de sa mère, dans l'« Appendice aux Confitures de coings ». Dans *Le ciel de Québec*, la chorégraphie cérémonielle à laquelle se livre Mgr Camille à son arrivée au village des Chiquettes, de même que le discours de la Capitainesse, aux chapitres ix et x, trahissent le même goût pour la ritualisation de la société : on y trouve un pareil souci de représentation, une sorte de jubilation dans le plaisir d'incarner une réalité plus grande que soi-même.

*

Une chose paraît certaine : la présence inattendue de l'écrivain Cyrano de Bergerac (1619-1655) au cœur même du *Ciel de Québec*, dans les deux si étranges chapitres centraux du récit (XXIV et XXV), peut être lue comme une indication ou une voie à suivre. Il faut prendre, littéralement, Cyrano comme guide : c'est un rappel, un signal, un indice de la présence sous-jacente du Grand Siècle dans cette chronique par ailleurs tout entière ancrée dans les années 1930.

*

Beaucoup moins connu que l'auteur des *États et empires de la lune et du soleil*, Antoine Hamilton, qui fit publier ses *Mémoires du comte de Grammont* vers 1713, accompagne Jacques Ferron depuis ses débuts en littérature. On trouve une allusion à ce chroniqueur aussi hâtivement qu'en 1942, dans l'un des

17 Jean-Michel Delacomptée, *La Grandeur. Saint-Simon*, Paris, Gallimard, « Folio, 6214 », 2016, p. 144.

tout premiers contes ferroniens, «Le mariage d'Hercule»; Jean-Marcel Paquette fait même de ce récit le texte inaugural de son édition critique des *Contes*. Plus tard, et comme par hasard, Hamilton refait surface dans les écrits du romancier au moment même où ce dernier rédige son *Ciel de Québec*. Bien qu'il ne figure pas nommément dans le roman, on peut déceler sa présence tutélaire à travers la méthode ferronienne, car l'écrivain, somme toute, fait avec ses héros du *Ciel de Québec* ce que Hamilton a voulu instaurer avec Grammont: une création de personnages de fiction à partir de doubles historiques. L'univers québécois des années 1930 constitue pour lui un «théâtre» idéal pour faire valoir ses idées – tout comme la Cour était, pour Hamilton, une sorte de «théâtre de société». Comme l'écrit Alain Clerval: Antoine Hamilton, «avec la création d'un personnage de fiction dont la duplication historique n'est autre que son beau-frère, a trouvé le prête-nom idéal [...]». Il innove «en se servant de la distance auteur – personnage, pour gagner sur deux registres en même temps: la protection que donne la vérité historique et la liberté que le roman autorise[18]».

*

Les liens diffus entre *Le ciel de Québec* et la littérature d'Ancien régime s'exprime aussi à travers une sociabilité qui s'apparente aux intrigues courtisanes de l'époque classique. La vision du monde ferronienne, telle qu'elle se laisse voir en tout cas dans le roman, se rapproche de celle de Tallemant ou de Saint-Simon en ce qu'elle suggère une intimité familière avec le Pouvoir, une dimension presque ludique, comme celle se jouait parfois à la cour de Louis XIV. N'est-ce pas ce point de vue de proximité quasi amicale que la narration de la chronique nous donne à voir,

18 Alain Clerval, *Du frondeur au libertin*, *op. cit.*, p. 36.

dans des scènes ou les autorités politiques et intellectuelles du pays baissent un peu la garde ? On doit aussi mettre au compte de cette cordialité un peu obséquieuse la tendance à nommer les personnalités en vue de l'époque par leur prénom ou par un diminutif, histoire de se les approprier, de créer un lien de proximité : Mgr Camille, Mgr Cyrille, le très honorable Arnest, le père Papin, Chubby Power…

Le narrateur ferronien développe une sorte de familiarité idéale avec son sujet ; il aborde de plain-pied son existence comme si ça allait de soi, comme si c'était la chose la plus naturelle du monde et que le lecteur connaissait nécessairement les sommités, les personnalités éminentes qui lui sont présentées. Le XVII^e^ siècle, dans *Le ciel de Québec*, se trouve aussi dans cette propension à jeter le lecteur au milieu d'une action, qu'il partage manifestement avec Hamilton et Tallemant des Réaux. Relisons encore la première phrase du roman : « Monseigneur Camille, de la lignée humaniste des prélats québecquois, homme bon, discret et de bonne compagnie, disait sa messe au Précieux-Sang, dans la Basse-Ville ». Voici comment, de manière identique et tout aussi abrupte, Tallemant nous présente l'un de ses innombrables courtisans, en nous jetant littéralement au milieu de son parcours de vie, comme s'il allait de soi que nous sachions de qui il s'agit : « Monsieur de Viete estoit un maître des Requestes, natif de Fontenay-le-Comte, en Bas-Poitou. Jamais homme ne fut plus né aux Mathématiques : il les apprit tout seul, car, avant luy il n'y avoit personne en France qui s'en meslast ».

*

Tout comme Tallemant des Réaux et Antoine Hamilton, le Ferron du *Ciel de Québec* est toujours, immédiatement, dans le ouï-dire. À l'instar ses très anciens modèles littéraires, il se situe en effet au centre d'un carrefour social ;

il est mû par une sorte d'attendrissement, un étonnement amusé toujours sous-jacent. Comme Saint-Simon enfin, il se pose d'abord comme un « homme de l'ouïe [...], tout bourdonnant de propos rapportés, de rumeurs, d'entretiens privés, de confidences dans des lieux à l'écart des curiosités indiscrètes, de harangues enflammées, de tous ces discours enregistrés, fixés, gravés sur le tympan[19] ».

Il est vrai que nul n'est censé ignorer ce qui se passe à la Cour... Chez Ferron, ce qui se rapproche le plus du cénacle courtisan, ce sont les élites littéraires, politiques et religieuses, tout le grand monde québécois des années 1930 dont il s'amuse à révéler les petits secrets. C'est d'ailleurs très exactement ce que nous dit l'exergue du roman, ces quelques vers d'Apollinaire par lesquels le romancier nous invite à regarder de très près le tableau qu'il nous offre, avec une précision d'entomologiste.

*

C'est à l'aune de la littérature mondiale et de son histoire qu'il faudra relire *Le ciel de Québec*; on finira par s'apercevoir que ce récit, profondément québécois s'il en fut, appartient à l'universel par plusieurs de ses fibres, qu'il est entouré de tous côtés par ce que la prose de tous les âges a produit de plus libre et de plus éternellement jeune. ❑

19 Jean-Michel Delacomptée, *La grandeur*, *op. cit.*, p. 195.

Céline Philippe*

L'amélanchier: mémoires du Canada français**

Jacques Ferron se décrivait comme un homme «de continuité», n'«aim[ant] pas les ruptures[1]» et il a déjà confié avoir vécu difficilement «le passage de Canadiens à Québécois» qui s'est effectué au cours des années soixante[2]. À une époque où plusieurs souhaitaient rompre avec le passé canadien-français et avec la religion catholique, Ferron s'inquiétait ouvertement des conséquences d'une rupture trop brutale avec le passé et de plusieurs grandes mutations dont il était témoin au sein de la société québécoise, notamment par rapport à l'héritage catholique, à l'identité, à la filiation, à l'Histoire et au territoire. Si on trouve des traces de son souci de préserver et d'interpréter la mémoire du passé dans l'ensemble de son

1 Jacques Ferron et Pierre L'Hérault, *Par la porte d'en arrière. Entretiens* [préparé avec la collab. de Patrick Poirier et Marcel Olscamp], Outremont, Lanctôt éditeur, 1997, p. 168.

2 *Ibid.*, p. 157.

* Professeure de littérature et de français, Cégep Édouard-Montpetit

** Je tiens à remercier Jacques Cardinal de m'avoir invitée à collaborer à ce dossier. Cet article reprend plusieurs idées d'abord présentées dans le cadre d'une conférence intitulée «*L'amélanchier* de Jacques Ferron: la fin du Canada français vue de Longueuil» à la Société historique et culturelle du Marigot à Longueuil, le 14 décembre 2020. Cette conférence puisait plusieurs idées de ma thèse doctorale : Céline Philippe, «*La voix du pays de Québec*». *Sur les traces de la question nationale dans la littérature québécoise*, Thèse PhD, Département d'études littéraires, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2021.

œuvre, il reste toutefois beaucoup à faire pour montrer comment cela se manifeste dans le roman *L'amélanchier*, paru en 1970[3]. Derrière ce qui se présente comme un récit de souvenirs d'une enfance ancrée dans les années soixante se dessine une représentation de la fin de l'époque du Canada français et des grandes mutations subies par la société québécoise au cours de cette décennie. Dans ce monde en transformation, la mémoire du passé canadien-français catholique et des connaissances, des œuvres et des ouvrages qui en sont issus (dont certains sont écrits par des membres du clergé) sont présentés comme pouvant servir de guides et de repères pour interpréter le présent. Après avoir offert une description du roman et un aperçu de certains repères temporels importants, cet article montrera comment, notamment par l'intertextualité du récit « Ne vends pas la terre ! », paru dans les *Récits laurentiens* du frère Marie-Victorin en 1919[4], *L'amélanchier* sauve de l'oubli et transmet des repères du passé canadien-français, tout en situant des transformations en cours dans le Québec des années soixante dans le prolongement d'enjeux ou de périls issus de cette époque.

L'amélanchier, la fin de l'enfance et du Canada français

Ce roman prend d'abord les apparences d'un « simple » récit de la narratrice, Tinamer de Portanqueu, au sujet de son enfance paisible vécue dans le Domaine Bellerive à Longueuil. En lisant attentivement l'œuvre, on constate

3 Jacques Ferron, *L'amélanchier*, Montréal, Typo, 2014 [1970]. Désormais, les références à cette œuvre seront indiquées par le sigle *AM*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

4 Marie-Victorin, « Ne vends pas la terre », *Récits Laurentiens* (2e édition), Montréal, Frères des Écoles Chrétiennes, 1919, p. 116-136 [en ligne], http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2021916. Désormais, les références à cette œuvre seront indiquées par le sigle *NVP*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

toutefois qu'il y a des raisons bien précises qui motivent Tinamer à raconter ses souvenirs d'enfance, et ce, dès l'âge de vingt ans. Comme le montre cette confidence de l'héritière à ses défunts parents, elle est habitée par un grand regret :

> Née d'une sorte de conte, je me trouvais à en être sortie. Il n'y avait plus de bon ou de mauvais côté des choses ; il n'y eut plus désormais que le monde et moi, tout simplement. Vous étiez partis. Je me suis rendu compte que j'étais aussi sortie de mes années d'insouciance. Dans ma solitude, j'éprouve du regret pour un conte inachevé, pour la quiétude et le bonheur qu'il représentait. J'ai même l'impression d'en avoir été chassée. C'était un beau conte facile et hétéroclite où à ma mémoire s'ajoutait la vôtre, [...]... [...] Maintenant, c'en est fini. Je suis toute à moi, en moi, et je ne me vois plus. [...] Et je me dis en cette captivité de mes vingt ans, je me dis Tinamer, ma pauvre Tinamer, tu as lancé un peu vite, il me semble, les bouledozeurs en arrière de la maison, dans le petit bois enchanté et bavard (*AM*, 132-133).

Le regret ressenti par la narratrice est lié au fait qu'elle s'est éloignée du « conte » et du « domaine enchanté » que son père, Léon de Portanqueu, avait créé pour elle afin d'offrir à sa fille des repères et une « mémoire extérieure » et afin de partager le monde en « deux côtés », un « bon » et un « mauvais », pour la protéger de ce qui se trouvait dans le second. Tandis que le « bon côté » était situé derrière la maison[5], ce que Léon avait désigné comme le « mauvais côté des choses » était constitué de ce qui représentait une menace à la spécificité de la société québécoise, une menace se donnant à voir notamment dans l'ensemble des transformations du territoire sous l'influence de la culture américaine.

5 Tinamer apporte cette précision quant à la délimitation de celui-ci : « Le bon côté des choses se trouvait en arrière de la maison, au bout du jardin, dans ce jardin même et dans le bois infranchissable qui le terminait [...]. » (*AM*, 33)

Dans cette œuvre contenant une grande part d'autofiction, Jacques Ferron se cache sous les traits du personnage de Léon, tandis que l'auteur a fait de l'une de ses filles la narratrice du roman (Tinamer est une anagramme du prénom de la fille cadette de Ferron, Martine[6]). Ferron a ainsi raconté et interprété l'enfance d'une de ses propres filles, en se mettant lui-même en représentation sous les traits d'un personnage de père ayant offert des repères et transmis des histoires et plusieurs connaissances à son enfant.

Dès les toutes premières phrases de l'œuvre, Tinamer explique souhaiter retrouver ces repères qui lui ont été transmis :

> Mon enfance je décrirai pour le plaisir de me la rappeler, tel un conte devenu réalité, encore incertaine entre les deux. Je le ferai aussi pour mon orientation, étant donné que je dois vivre, que je suis déjà en dérive et que dans la vie comme dans le monde, on ne dispose que d'une étoile fixe, c'est le point d'origine, seul repère du voyageur. On est parti avec des buts imprécis, vers une destination aléatoire et changeante que le voyage lui-même se chargera d'arrêter. Ainsi l'on va, encore chanceux de savoir d'où l'on vient. (*AM*, 19)

Or, on constate au fil du roman que le regret au cœur du récit de Tinamer n'est pas seulement associé à la filiation familiale, pas plus qu'il ne découle que de la disparition de l'enfance. Tinamer s'est éloignée à la fois de l'héritage familial et national et elle tente de les rejoindre tous les deux par l'écriture, ce dont on voit un indice notamment dans cette adresse empreinte de contrition à son défunt père :

6 C'est ce que rappelle une note en bas de page dans l'édition citée du roman (*AM*, 19).

> Mes années d'insouciance ont coulé comme l'eau. L'arrière-goût m'en est venu plus tard. Il n'y avait plus de bon ou de mauvais côté aux choses. Le monde s'est trouvé réuni, limpide et sans saveur. À l'indifférence succédera l'habitude de l'indifférence. Je serai longue à me reprendre, à redevenir ta Tinamer, Léon de Portanqueu ! La dernière fois que je t'ai vu, c'était au mois de mai, tu guidais Jean-Louis Maurice par la main, l'emmenant voir, lui, pauvre aveugle, les trois ou quatre amélanchiers qui restaient dans notre bois dévasté. Je n'ai pas été jalouse. [...] Toi, tu annonçais à ton innocent, au bien nommé Coco, qu'il entendrait chanter le Saint-Esprit, la troisième personne de Dieu, oui, pensez donc : le loriot ! Je ne vous avais pas accompagnés. (*AM*, 131)

On y reviendra, mais des clés interprétatives importantes s'inscrivent dans la description de cette scène à laquelle Tinamer regrette après coup d'avoir refusé de participer. D'abord, la narratrice évoque explicitement une transformation du « domaine enchanté », le boisé derrière la maison familiale étant devenu un « bois dévasté ». Ensuite, si Léon a pu « emmen[er] *voir* » les amélanchiers restants à Jean-Louis-Maurice, un jeune orphelin *aveugle* qu'il côtoyait au Mont-Thabor, un hôpital psychiatrique où il travaillait, cela signifie que ce qu'il y avait à recevoir dans le « domaine enchanté » était accessible par d'autres sens que la vue. Comme on le verra plus loin, il y avait quelque chose à entendre dans le « domaine enchanté » créé par Léon.

Les années dans lesquelles les souvenirs d'enfance de Tinamer sont situés ne sont jamais nommées dans le roman. Plusieurs indices concernant à la fois l'histoire de Longueuil (ou Ville Jacques-Cartier) et celle du Québec, ainsi que certains faits liés à l'histoire personnelle et familiale de Jacques Ferron permettent toutefois de reconstituer le cadrage temporel du récit. Un des repères temporels les plus importants dans ce roman se trouve dans la description d'un

événement survenu au cours des premiers mois suivant l'entrée à l'école de Tinamer, une description dans laquelle s'inscrit une allusion à une figure éminente du clergé canadien-français :

> La semaine suivante, je commençai à me faire des amies à l'école qui, à ma grande surprise, n'avaient jamais entendu parler du bon et du mauvais côtés des choses et circulaient par les rues, seules, sans leurs mères, tout bonnement, le plus souvent en jouant et en riant. Je dus faire comme elles. J'y perdis mes appréhensions. À l'automne, quand la pluie et le dégel rendaient la terre boueuse, nous passions nos jours de congé à jouer sur les trottoirs et même sur la chaussée d'asphalte. J'appris de plus en classe que notre bon cardinal avait abandonné son grand palais sur la montagne pour aller en Afrique par esprit de sainteté et qu'il ne recherchait les lépreux, dans la brousse jusqu'au cou, que pour soigner leur corps et guérir leur âme. (*AM*, 107-108)

Comme le rapporte Gilles Routhier, c'est le 9 novembre 1967 que le départ du Cardinal Paul-Émile Léger a été annoncé (soit un peu moins d'un mois avant qu'il ne quitte le Québec pour l'Afrique, le 11 décembre 1967[7]). Cela situe ainsi l'entrée à l'école de Tinamer à l'automne 1967. On trouve une confirmation supplémentaire de ce cadrage temporel dans le récit que fait Tinamer de son « expédition mémorable » (*AM*, 109) du « mauvais côté des choses ». Au cours de cette « expédition » survenue ce même automne, en s'approchant de ce qui est aujourd'hui nommé la route 132 (décrite dans le roman comme « [...] trois pistes d'asphalte qui longent le fleuve, en bloquent l'accès, où les chariots automobiles, coléoptères divins, passent à des vitesses folles [...] » [*AM*, 108]), Tinamer affirme avoir

7 Gilles Routhier, « LÉGER, PAUL-ÉMILE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 22, Université Laval/University of Toronto, 2013, consulté le 8 juillet 2021, http://www.biographi.ca/fr/bio/leger_paul_emile_22F.html.

notamment pu voir « [...] les merveilles de l'île Sainte-Hélène, les grands buildings de verre et d'acier, un restant du mont Royal et le soleil couchant. » (*AM*, 109) Puisque Tinamer aperçoit l'ensemble de ce paysage après avoir appris le départ (imminent ou récent) du Cardinal Léger, l'allusion aux « merveilles de l'île Sainte-Hélène » renvoie ainsi aux pavillons de l'Expo 67 (un événement ayant eu lieu du 28 avril au 27 octobre précédents[8]). Tinamer raconte qu'elle a pris ses distances d'avec son père au moment où elle est entrée à l'école. C'est donc à l'automne 1967 que sont situés son passage du « mauvais côté des choses » et le moment à partir duquel elle s'est éloignée de son père. Dans le roman, cela correspond d'ailleurs au moment où, au fil de l'étiolement de la frontière entre les deux, « le mauvais côté des choses [est devenu], peu à peu, le bon côté » (*AM*, 108), la séparation entre les deux « côtés », délimitée par Léon, s'étant estompée. La sortie du « conte » de Tinamer coïncide ainsi avec l'année de l'Expo 67, mais surtout, avec celle de la fin du Canada français, dont le symbole de la mort est situé par plusieurs sociologues et historiens dans les premiers États généraux du Canada français ayant eu lieu en novembre 1967[9].

C'est notamment le nom donné au personnage de Léon qui permet de voir en quoi l'héritage qu'il a transmis à sa fille et que Tinamer tente de retrouver est lié au passé cana-

8 Michel Hellman, *Art, identité et Expo 67. L'expression du nationalisme dans les œuvres des artistes québécois du Pavillon de La Jeunesse à l'Exposition universelle de Montréal*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill, 2005, p. 6, [en ligne] https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/gb19f616w.

9 Voir Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Retour sur les états généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national* [actes du colloque éponyme, Montréal, Université du Québec à Montréal, 12 octobre 2012], Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2016.

dien-français. Dans un moment où la narratrice fait part de son admiration et de son amour à l'égard de son père, elle affirme ceci :

> C'était décidément un homme de mauvaise foi que mon père, une brute qui méritait bien son nom de pape [...]! Je me sentais à la fois honteuse et fière d'être sa fille. Il avait partagé le monde en deux unités franches et distinctes qui figuraient le bon et le mauvais côté des choses. Lui seul avait accès à ce dernier, lui seul ne le craignait pas. (*AM*, 32)

On trouve dans cette allusion au fait que Léon porterait un « nom de pape » « bien mérité » une importante clé de lecture. Cela signifie que la fonction du personnage dans le récit et la nature de l'héritage qu'il a transmis à sa fille peuvent s'éclairer à partir de la contribution d'un pape du même nom ou par ce qu'il pourrait représenter, qui trouverait des résonances dans le roman[10]. Tout indique qu'il s'agit de Léon XIII, qui a régné sur l'Église de 1878 à 1903[11]. On peut le déduire d'une part en raison de l'influence déterminante de la pensée de ce pape au sein de l'Église catholique canadienne-française et du mouvement d'« édification nationale » ayant émergé au

10 Comme je le montre dans ma thèse, ce nom donné au personnage constitue aussi une forme d'allusion au lieu d'origine d'ancêtres de Léon (et de Ferron), « Saint-Léon-en-Maskinongé » (*AM*, 78) (pseudonyme donné à Saint-Léon-le-Grand), auquel Léon renvoie notamment en transmettant l'histoire de la « genèse » familiale à sa fille. Le prénom du père se forme ainsi à partir d'un croisement entre la filiation familiale des Ferron et des gestes accomplis par le personnage dans le récit, rappelant l'héritage d'un pape du même nom. Voir Céline Philippe, *« La voix du pays de Québec ». Sur les traces de la question nationale dans la littérature québécoise*, *op. cit.* Au sujet de l'histoire de la famille de Ferron, on peut consulter : Marcel Olscamp, *Le fils du notaire : Jacques Ferron, 1921-1949 : genèse intellectuelle d'un écrivain*, Montréal, Fides, 1997.

11 Bernard Lecomte, *Dictionnaire amoureux des Papes*, Paris, Plon, 2016, p. 361.

XIX^e siècle[12], mais surtout, en raison des nombreuses traces du legs de ce pape qui se manifestent de plusieurs manières dans des gestes accomplis par le personnage de Léon et dans la reprise dans le roman de plusieurs enjeux pouvant être associés à la pensée léontine. C'est notamment dans la conciliation entre la religion et la modernité, entre l'Église catholique et les progrès scientifiques, ou entre la nation canadienne-française et l'éducation, qu'on trouverait des legs importants des doctrines de ce pape[13]. Comme je l'ai montré ailleurs, à l'image du pape de qui il tient son nom, le personnage de Léon est présenté comme une figure conciliant tradition et modernité, religion et sciences, catholicisme et nation, dans la transmission de nombreuses connaissances tirées de diverses disciplines scientifiques : de l'Histoire à la géographie, en passant par l'astronomie et les sciences naturelles, des connaissances qu'il a transmises en les adaptant au contexte canadien-français[14].

---

12 Le sociologue Jean-François Laniel a bien montré l'importance de l'ultramontanisme et l'influence déterminante de la pensée de Léon XIII au sein de l'Église catholique canadienne-française et du mouvement d'« édification nationale » ayant pris naissance au XIXe siècle (ce dont on trouverait des résonances jusque dans des débats contemporains). Voir Jean-François Laniel, *Il était une foi des bâtisseurs : vers une synthèse sociohistorique du catholicisme et du nationalisme québécois en modernité (1840-2015)*, Thèse de doctorat, sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2018. Récupéré de http://archipel.uqam.ca/id/eprint/11363. C'est beaucoup dans l'analyse des travaux de Mgr Paquet que Laniel éclaire l'apport de la pensée mise de l'avant par ce pape (voir p. 488-505).

13 Voir *Ibid*. La thèse de Jean-François Laniel permet d'ailleurs de nuancer grandement plusieurs postulats au sujet de l'ultramontanisme et de la conciliation permise par ce courant entre la religion et la modernité, l'Église et l'État, et entre l'Église et le peuple.

14 Voir les analyses dans lesquelles j'aborde cette question : Céline Philippe, « *La voix du pays de Québec*». *Sur les traces de la question nationale dans la littérature québécoise*, *op. cit.* et Céline Philippe, « Les œuvres littéraires québécoises comme témoignages des mutations du rapport au catholicisme au Québec : amorce d'une analyse diachronique » dans Jean-François Laniel et Jean-Philippe Perreault (dir.), *La laïcité du Québec au miroir de sa religiosité*, Presses de l'Université Laval, coll. « Religion et politique » (à paraître).

Par exemple, dans le bois derrière leur maison, Léon a transmis des connaissances à Tinamer au sujet de la botanique en initiant sa fille à la flore de son pays, en lui apprenant à connaître les espèces et à « entendre » le « langage » des « arbres, arbustes et arbrisseaux » qui peuplaient son « domaine enchanté », le plus important d'entre eux étant l'amélanchier (*AM*, 20). Léon est d'ailleurs présenté comme le guide conduisant à cet arbre, et ce, pour Tinamer et plus tard pour l'orphelin Jean-Louis Maurice, comme on l'a vu précédemment. L'importance de cette transmission est soulignée par des intertextes de *La flore laurentienne* du frère Marie-Victorin[15], un ouvrage d'abord paru en 1935, cité en épigraphe du roman. Cet intertexte a pour effet d'inscrire l'œuvre, ainsi que ces gestes accomplis par Léon dans la filiation de l'ouvrage de Marie-Victorin. Dans la préface de la première édition, le botaniste dédie l'ensemble de son entreprise d'exploration de la flore et de francisation de noms des espèces aux Canadiens français, à qui il a souhaité offrir « un moyen d'acquérir une connaissance générale, mais aussi exacte que possible, de la flore spontanée de leur pays[16] ». Il confie aussi avoir cru « [...] devoir aider "l'honnête homme" à parler des plantes de son pays dans sa langue de tous les jours[17] » et il invite la jeune génération à poursuivre ce travail au service de son peuple. On peut voir dans *L'amélanchier* un équivalent à ce projet dans le rôle de guide attribué à Léon, lui qui a « divisé le monde en deux côtés » pour sa fille, qui a dressé la « topographie » du pays de son enfance et dont les enseignements se déroulent en grande partie dans le « domaine enchanté », qu'il a cultivé. On en voit aussi un

15 Marie-Victorin, *Flore laurentienne* (3e éd. mise à jour et annotée par Ernest Rouleau, Luc Brouillet *et al.*), Boucherville, Gaëtan Morin, 2002 [1935].

16 *Ibid.*, p. 1.

17 *Ibid.*, p. 7.

exemple dans un passage où Tinamer raconte que, peu avant son passage du « mauvais côté des choses », Léon a tenté de lui rappeler l'importance de préserver la terre et de renouer avec l'agriculture, en l'avertissant des malheurs à venir au fil des transformations du territoire :

> Il parlait ainsi rarement, comme malgré lui. Ensuite il cherchait à replâtrer le bon côté des choses à coup de botanique, d'entomologie et d'ornithologie laborieuses. Il me montrait ses asters qui fleurissent contre tout espoir le jour même qui précède la nuit de la première gelée blanche, l'étonnant concerto de la salicaire et du couchant, l'apparition des premières mésanges et des geais bleus gouailleurs et effrontés. Mais la fissure restait et peu à peu le mauvais côté des choses s'insinuait dans le bon. (*AM*, 93)

Comme le projet de Marie-Victorin, la fonction assumée par Léon se trouve ainsi à la croisée de la science et de la culture populaire, au service de la connaissance du territoire. On peut aussi voir une transmission de connaissances liées au catholicisme dans le rôle joué par Léon dans le milieu médical.

Jacques Ferron était médecin et il a travaillé brièvement, entre 1966 et 1967, à l'Hôpital Mont-Providence (devenu l'hôpital Rivière-des-Prairies), auprès d'enfants aujourd'hui surnommés les « Orphelins de Duplessis ». Ce qui fut une expérience difficile pour Ferron est transposé dans le roman dans les descriptions du métier exercé par Léon : il aurait été « geôlier » auprès d'« enfants aliénés » au « Mont-Thabor ». Ferron décrit les conditions dans lesquelles les enfants étaient enfermés, dans ce qui était jadis un institut médico-psychologique voué à l'enseignement aux déficients intellectuels, devenu un « lieu secret » où tous les jours se ressemblaient et où la parole autrefois transmise aux enfants par les Sœurs de la Providence avait cédé la place à la télévision,

aux médicaments et à une médecine déshumanisée d'inspiration américaine[18]. Tinamer révèle ainsi ce que son père a accompli dans ce lieu :

> Je n'ai pas raconté, non plus, qu'il avait relancé, tout mécréant qu'il était, le ciel et l'enfer sur terre, à l'endroit où ils étaient redevenus nécessaires, du moins à son avis, au Mont-Thabor où il occupait un emploi douteux de geôlier, un emploi qui lui faisait honte et qui aurait été bien plus honteux occupé par un autre, un emploi qui lui tenait à la peau, au cœur, qui le désespérait et dont il ne pouvait plus se passer. Il les avait relancés par pitié, par amour. « Que Dieu soit dans le grenier et Satan dans le caveau ! » Et Dieu avait été. Et Satan avait été, pressés comme tout de revenir. « Bon, leur avait dit Léon de Portanqueu, esquire, mais restez bien tranquilles maintenant ; vous ferez de la figuration, on a besoin de vos locaux, c'est tout. » Il en avait même forgé les clés. (*AM*, 114)

18 Comme je l'ai expliqué ailleurs (voir Céline Philippe, « *La voix du pays de Québec*». *Sur les traces de la question nationale dans la littérature québécoise*, *op. cit.* ; Céline Philippe, « Les œuvres littéraires québécoises comme témoignages des mutations du rapport au catholicisme au Québec : amorce d'une analyse diachronique », *loc. cit.* ; Céline Philippe, « Au-delà de la métaphore familiale : les rapports entre famille, catholicisme et question nationale dans la littérature québécoise » dans Louis-Daniel Godin-Ouimet [dir.], *Les personnifications du Québec : entre fiction et théorie*, Montréal, Éditions Nota bene, 2021 [sous presse]), le Mont-Providence était un institut médico-psychologique voué à l'enseignement aux déficients intellectuels, fondé par les Sœurs de la Providence, qui a été transformé en hôpital psychiatrique en 1954 pour des considérations financières. Cela a eu pour effet que les orphelins qui y résidaient se sont « transformés » (sur papier) en « malades mentaux ». On rapporte d'ailleurs que des diagnostics auraient été posés sans examens psychiatriques préalables (voir : Hubert Wallot, « De l'École Gamelin à Rivière-des-Prairies : de la cassure du château à sa restauration ? », *Santé mentale au Québec*, vol. 40, n° 2, 2015, p. 79-91). Ferron s'est d'ailleurs confié au sujet de cette expérience dans des correspondances (voir : Jacques Ferron et André Major, « Nous ferons nos comptes plus tard ». *Correspondance [1962-1983]* [éd. prép. par Lucie Hotte], Montréal, Lanctôt éditeur, 2004, p. 91-92).

Si Léon a « relancé le ciel et l'enfer » au Mont-Thabor, c'est afin de donner des repères à l'un de ces enfants, Jean-Louis Maurice, surnommé Coco, que des spécialistes avaient diagnostiqué comme étant atteint de « débilité profonde », jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de quinze ans et demi et qu'un médecin constate qu'il était plutôt complètement aveugle... Puisque, « [à] quinze ans et demi, l'âge des apprentissages est fini » (*AM*, 120), il était condamné à demeurer en institution. C'est dans ce contexte que Léon a choisi d'offrir à Coco les clés de la connaissance au sujet de l'héritage du catholicisme, qui était alors en péril. Léon est ainsi dévoilé dans sa fonction de passeur des fondements d'un « vieil héritage » (*AM*, 124) à un jeune orphelin aveugle à qui personne n'avait jamais parlé, insufflant des connaissances au sujet d'un fonds culturel et religieux commun, dans un endroit où la transmission, autrefois assurée par une communauté religieuse, avait laissé la place à une médecine désincarnée. La transmission de connaissances au sujet de l'héritage catholique est ainsi présentée comme étant nécessaire et comme pouvant servir de guide, de repère, même à une époque où le clergé avait perdu son importance d'autrefois.

L'amélanchier présente les années soixante comme un moment de perte et de grandes transformations et Léon et l'héritage qu'il permet de convoquer s'offrent ainsi comme une forme de « réponse » aux défis qui se présentent dans un nouveau contexte au peuple canadien-français devenu québécois, en rappelant comment il a autrefois pu concilier la modernité avec le catholicisme et résister aux forces de l'urbanisation et du matérialisme américain. La mémoire du Canada français s'inscrit ainsi dans le roman comme un repère, comme le font les savoirs scientifiques qui ont été façonnés par les catholiques canadiens-français. À la lumière de cet éclairage de la signification du pseudo-

nyme donné au personnage de père, double de Ferron et de cette révélation entourant le rôle joué par Léon auprès de l'orphelin Coco, on peut mieux comprendre ce qui se trouvait du « bon côté des choses » et ce que le père a transmis à sa fille dans le « domaine enchanté ». Comme je l'ai évoqué précédemment, il y avait quelque chose à *entendre* dans le « domaine enchanté » que Léon a créé pour sa fille (puisqu'il a aussi pu y amener Coco « *voir* les amélanchiers ») et on constate ainsi que cela concerne des connaissances que Léon a transmises à sa fille (et ensuite à l'orphelin Jean-Louis Maurice) au sujet de l'héritage du Canada français. C'est notamment un intertexte d'une œuvre publiée en 1919 et dont l'action est située sur le territoire de Longueuil : « Ne vends pas la terre ! », paru dans les *Récits laurentiens* du frère Marie-Victorin, qui permet de montrer ce lien entre ce qu'il y avait à entendre et le passé canadien-français. Cette œuvre, que Ferron connaissait bien[19], s'inscrit subtilement comme intertexte dans *L'amélanchier* (ce qui semble avoir fait l'objet de bien peu d'attention jusqu'à présent[20]). Comme on le verra, en plus de tenter de préserver la mémoire de l'époque du Canada français, *L'amélanchier* inscrit aussi les transformations survenues au cours des années soixante et les périls qui y sont liés dans la filiation directe de ce récit et des enjeux qui y sont soulevés…

19 C'est à tout le moins ce qu'il a confié à Donald Smith dans le cadre d'un entretien. Voir Donald Smith, « Jacques Ferron ou la folie d'écrire », *Lettres québécoises*, n° 6, avril-mai 1977, p. 41.

20 Outre ma thèse doctorale, je n'ai trouvé aucune analyse consacrée à cet intertexte (voir Céline Philippe, *« La voix du pays de Québec ». Sur les traces de la question nationale dans la littérature québécoise*, *op. cit.*).

L'intertexte « Ne vends pas la terre ! », ou la terre qui parle à qui sait l'entendre

> Sur le pourtour des clairières se pressaient l'amélanchier, le sumac et deux cerisiers qui donnaient l'un des merises, l'autre des cerises ; au milieu poussait l'aubépine, pionnière des reboisements. Tous ces arbres, arbustes, arbrisseaux avaient un langage et parlaient à qui voulait les entendre. (*AM*, 20)

C'est dans cette description des arbres dans le « domaine enchanté » de Léon et Tinamer que l'intertexte de « Ne vends pas la terre ! » (*NVP*) se manifeste. Il s'agit d'une reprise, modifiée, d'un énoncé inscrit dans le récit paru plus de cinquante ans avant *L'amélanchier*, dans lequel la terre de l'agriculteur Félix Delage, située sur le chemin de Chambly à Longueuil, est l'objet de la convoitise de riches spéculateurs. Lorsque Delage manifeste son refus à l'agent d'immeubles lorgnant sa terre, il confie qu'elle a « un langage mystérieux » et qu'une voix énonçant un commandement surgit d'elle :

> — Moi, poursuivit Félix, je suis l'enfant de ma terre ! La terre, voyez-vous, messieurs, c'est l'aïeule dont le soin nous est légué par la vie et la mort des autres. Comme les très vieux, elle est sans mouvement et sans défense, mais elle sait encore sourire par toutes ses fleurs et, au bon matin, pleurer de tous ses brins d'herbe. Elle a un langage mystérieux, mais distinct comme une parole humaine pour qui sait l'écouter. Et tenez, peut-être qu'à cet instant, monsieur Stevenson, vous n'entendez que les cris des oiseaux et le klaxon des autos sur le chemin. Mais pour moi, il s'élève une voix de ces grands champs, de l'herbe courte et des taillis d'aubépine, et cette voix implore ma pitié et me dit : « Je t'ai toujours bien servi ! ne me vends pas ! » Voilà pourquoi je vous dis que ma terre vaut plus que tout ce que vous m'offrez ! (*NVP*, 128)

C'est d'ailleurs sur un chemin indissociable de l'Histoire collective qu'est située la terre, puisque, comme le souligne

le récit, « [...] faire l'historique du Chemin de Chambly serait écrire une bonne moitié de l'histoire économique et militaire du Canada » (*NVP*, 119), et la terre familiale des Delage avait été léguée en héritage depuis l'époque de la Nouvelle-France. Or l'ensemble des terres sur le chemin de Chambly et dans les environs sont livrées à des offres d'achat hostiles, face auxquelles Delage est un rare résistant. Comme on l'explique, en renvoyant à la nouvelle apprise peu de temps auparavant par l'agriculteur, concernant la vente de la terre de son voisin et bon ami,

> [l]a folie de la spéculation immobilière, après avoir ravagé l'île de Montréal, débordait à présent sur la rive sud, submergeait les abords du vieux Longueuil et s'avançait dans la campagne. Comme de malsains champignons, surgissaient au milieu des champs les petites cabanes carrées et hideusement badigeonnées des agents d'immeubles. Les affiches disgracieuses se levaient partout de l'herbe, épitaphes monstrueuses d'un immense cimetière, celui de la vieille terre féconde et fidèle. Successivement les voisins avaient vendu, et Félix Delage ne comptait plus autour de lui que son fils Joseph dont la terre touchait à la sienne au sud, Basile qui cultivait le bien avec lui et son vieil ami François Millette qui venait, le soir, sur la *galerie*, causer du bon vieux temps. Et celui-là aussi allait lui manquer, s'en aller, trahir la terre et le pacte tacite qui les liait tous deux! Il était venu dimanche cependant, sans parler de rien. La honte, sans doute, lui fermait la bouche! Comme les consciences d'enfant, les consciences de vieillard frémissent sous la faute! (*NVP*, 120-121)

Dans la première partie de ce récit, le péril lié à la terre léguée en héritage repose sur le fait que les voisins de Delage ne sont pas à l'écoute de l'appel de la terre (contrairement à la famille Delage, dont deux des fils se sont faits agriculteurs). Or, si le monde environnant change du fait des « trahisons » ou des « fautes » commises par les voisins succombant aux généreuses propositions des spéculateurs, le récit montre que ce sont aussi des aléas de la vie qui

peuvent conduire un père et ses enfants à renoncer à obéir au « commandement ». Au cours des trois années suivant son refus de vendre, la famille de Delage est décimée par le décès de ses deux fils cultivateurs et de son épouse, ainsi que par le départ de ses deux autres enfants qui ont fait leur entrée dans des congrégations religieuses (voir NVP, 129-130). À ces morts et exils s'ajoute son propre vieillissement, de sorte que, au printemps suivant la mort du dernier fils,

> [f]aute de bras, la terre, la bonne terre des Delage, pour la première fois depuis deux cents ans, va rester en friche. Les sillons ouverts par Basile ne seront pas fermés. Les herbes proscrites vont prendre leur revanche et bientôt il n'y aura plus sur les beaux champs, au lieu du blé d'or et de l'avoine mouvante, que moutarde, herbe pouilleuse et chicorée. Une seule solution, douloureuse ! Faire encan du roulant, mettre la terre en vente, s'en aller au village de Longueuil avec les autres, les traîtres ! L'épreuve suprême, venue de la main de Dieu !... (*NVP*, 131-132)

L'amélanchier s'inscrit de plusieurs manières dans le prolongement du récit de Marie-Victorin. En plus de la transposition du *topos* évoqué précédemment d'une voix surgissant de la terre et portant une parole dans un « langage » que peuvent comprendre ceux qui veulent ou savent écouter, on en trouve aussi un exemple explicite dans les paroles prononcées par l'aubépine dans « le bois bavard et enchanté » de Tinamer et ce faisant, par un arbuste qui se trouvait aussi sur la terre des Delage (mais que les Delage maintenaient en taillis) :

> Seule l'aubépine trouvait à redire contre le reboisement dont elle avait été le premier artisan, quand celui-ci lui remplissait ses clairières après ses friches, le faisant passer de l'air libre au confinement, de la lumière au clair-obscur ; seul trouvait à en souffrir le pommier. Le bois bavard et enchanté, vantard aussi, voire un peu méchant, prenait son avantage à tout ; avec l'aubépine il disait : « Voyez, nous

> avons déjà été cultivés» – ce que montraient déjà les rigoles d'égouttement dont les sentiers rectilignes suivaient la trace, de même que les longs murs d'épierrement, interminables vestiges d'une peine perdue… (*AM*, 22)

Le roman convoque ainsi l'arbuste qui parlait sur la terre dans le récit de Marie-Victorin, afin de lui faire évoquer les champs cultivés sur lesquels il poussait autrefois. La culture du champ que le récit de 1919 visait à préserver est toutefois présentée comme une «peine perdue». L'anarchie dans laquelle poussent les arbres et les arbustes dans le «domaine enchanté» sur une terre autrefois cultivée révèle aussi que les menaces rapportées dans «Ne vends pas la terre!», au sujet de la terre qui «rester[ait] en friche» et des «herbes proscrites [qui] vont prendre leur revanche» (*NVP*, 131), se sont concrétisées. Durant les décennies séparant le temps du récit du texte de Marie-Victorin et celui de Ferron, les générations qui se sont succédé n'ont donc pas assuré la continuité de la culture et ont ainsi désobéi à l'appel de la terre entendu par le père Delage.

On voit un autre exemple de la transposition des enjeux de ce récit dans le roman de Ferron notamment en comparant les descriptions, dans les deux œuvres, de la vue sur Montréal à partir de la Rive-Sud. Dans «Ne vends pas la terre!», le paysage à partir du chemin de Chambly est décrit ainsi :

> Le père Félix, nerveux, quitta sa chaise et sortit sur le chemin. Le soleil se couchait glorieux dans des nuages pourpres sur lesquels se découpaient nettement la courbe molle du Mont-Royal et le fin clocher de Longueuil. Dans les champs, les grands ormes épars commençaient à régner sur le soir, et leurs rameaux paresseusement agités, lutinaient dans le silence quelque chose d'invisible. Mais pour le vieillard toute cette paix du soir s'abolissait par la provocation de la longue affiche brutalement interposée entre le ciel et lui, et qu'il aurait désormais devant les yeux semaine et dimanche, par tous les temps, par le soleil et par la pluie, narguant sans cesse sa foi profonde et son amour de la terre! (*NVP*, 122)

Dans cette description, la vue intacte sur les champs, sur le mont Royal et sur le clocher de la co-cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue (située sur le chemin de Chambly) est ainsi explicitement menacée par la « longue affiche » annonçant la vente de la terre de François Millette, installée sur son terrain, ainsi que par ce qu'elle représente.

Dans *L'amélanchier*, la description évoquée précédemment de la première incursion de Tinamer du « mauvais côté des choses » à l'automne 1967 montre que Longueuil offrait une toute autre vue sur Montréal :

> Ainsi le mauvais côté des choses devint-il, peu à peu, le bon côté. Quant à l'autre, le supposé bon, celui qui était censé aboutir à la mer des Tranquilités et au comté de Maskinongé, il ne me fut pas malaisé, en compagnie de mes joyeuses amies, d'en voir enfin le bout. [...] En suivant le tracé de l'égout, nous arrivâmes aux trois pistes d'asphalte qui longent le fleuve, en bloquent l'accès, où les chariots automobiles, coléoptères divins, passent à des vitesses folles, et notre découverte n'alla pas plus loin. D'ailleurs, nous pouvions apercevoir le fleuve et mieux valait rester à distance. Si nous avions pu descendre sur la grève de cette merveille de la nature, nous aurions constaté que le majestueux Saint-Laurent était gras d'eau de vaisselle, qu'il puait, égout à ciel ouvert, égout de tous les égouts du Haut et du Bas-Canada, et qu'il charriait des étrons, des étrons à n'en plus finir, avec, çà et là, la charogne d'un nègre américain assassiné à Chicago – encore chanceux que le Mékong ne soit pas un affluent de notre fleuve national et biculturel. [...] Le grand pont était plus à l'ouest ; il fallut tourner la tête à gauche pour le voir, de même que les merveilles de l'île Sainte-Hélène, les grands buildings de verre et d'acier, un restant du mont Royal et le soleil couchant. (*AM*, 108-109)

Tout se passe donc comme si *L'amélanchier* montrait les conséquences du péril dans le récit de 1919, annoncé notamment par l'affiche s'« interpos[ant] » entre Félix Delage et la vue à laquelle il a toujours eu accès sur les paysages environ-

nants. C'est sur un territoire en profonde transformation que les souvenirs d'enfance de Tinamer sont ancrés et ce cadrage témoigne de l'urbanisation et de la « banlieusardisation » à l'américaine du territoire de Longueuil, survenues au cours des années soixante. En ancrant son récit sur les mêmes lieux (ou dans un territoire limitrophe, puisque le Domaine Bellerive se situe tout près du chemin de Chambly), le roman de Ferron révèle l'ampleur des transformations survenues depuis quelques décennies, que le récit du frère Marie-Victorin visait à prévenir. Ces changements se repèrent dans ce qui se donne à voir au loin, sur le fleuve et de l'autre côté de celui-ci : une autoroute, les silos et cargos du nouveau Port de Montréal, le pont Jacques-Cartier, « un restant du mont Royal » et « les merveilles de l'île Sainte-Hélène » (les installations de l'Expo 67), etc. On en trouve aussi la trace dans ce qui est désormais « cultivé » sur les terres agricoles de Longueuil (décrites dans « Ne vends pas la terre ! » comme étant particulièrement fécondes [*NVP*, 118]) : des « moisson[s] de cottages, de duplex, de bungalows et de split-levels » (*AM*, 108), construites en plein champs, plutôt que « le blé, le mil et la gaudriole », évoqués par Tinamer dans sa description du contraste entre le territoire en voie d'américanisation et celui de l'époque d'une « longue peine perdue » (*AM*, 108). Dès les premières descriptions de la ville entourant la maison familiale, Tinamer souligne d'ailleurs que cette « [...] incroyable municipalité s'étendait dans les champs » (*AM*, 28), rappelant ainsi les lieux sur lesquels Ville Jacques-Cartier (qui serait ensuite annexée à Longueuil en 1969) a été construite. Comme le roman de Ferron, le récit de Marie-Victorin puise d'ailleurs ses matériaux dans l'histoire de Longueuil.

En plus du péril lié au territoire, c'est aussi dans l'accueil réservé par les héritiers à l'appel de la terre qu'on peut observer un déplacement dans *L'amélanchier*, par rapport à « Ne vends pas la terre ! ». Si comme on l'a vu, Tinamer

abandonne le « domaine enchanté » de son enfance et passe du « mauvais côté des choses » au cours des années soixante, en regrettant plus tard de s'être éloignée de l'héritage qui lui a été transmis, le récit de Marie-Victorin montre que l'appel de la terre (associé au pays[21]) s'est bien transmis d'une génération à l'autre au sein de la famille Delage. Non seulement les deux fils de Félix Delage sont devenus cultivateurs, mais la conclusion du récit montre que la transmission s'est poursuivie. Au moment où le vieillard contemple avec tristesse sa terre qu'il a dû se résigner à mettre en vente et à quitter, faute de relève, ses deux petits-fils lui adressent une demande dont les paroles sont reprises dans le titre du récit :

> Tout à coup, l'homme sentit qu'on le tirait par son habit. Il se retourna. Alfred et Joseph étaient là, en larmes aussi, qui regardaient pleurer leur grand-père. Un moment encore tous trois se turent, puis Alfred, prenant la main du vieillard, lui dit : /– *Pépère !* nous avons quelque chose à te demander ? /– Quoi donc, mes petits enfants ? /– Quand nous serons plus vieux, nous voulons cultiver – comme papa et toi ! *Pépère*, veux-tu ? Ne vends pas la terre !... /Un instant, Félix resta interdit. Les petits l'avaient compris, deviné. Au dernier moment, l'amour de la terre qui est dans le sang des Delage, s'éveillait en eux et parlait ! Le flambeau sur le point de s'éteindre, se rallumait de lui-même à la fine brise venue dessus les champs, la source tarie se remettait à couler... (*NVP*, 134)

Le roman de Ferron s'inscrit dans la filiation du récit laurentien de Marie-Victorin, mais aussi, dans celle des romans du terroir et des enjeux qu'ils soulèvent. On trouve d'ailleurs la marque d'une filiation aux romans de la terre dans une allusion directe

21 On peut effectivement voir un lien explicite entre l'appel de la terre et un appel du pays, la culture de la terre et sa transmission étant en soi associées au pays à préserver. Voir ma thèse pour une analyse de ce motif dans des œuvres littéraires québécoises depuis *Maria Chapdelaine* (Céline Philippe, *« La voix du pays de Québec ». Sur les traces de la question nationale dans la littérature québécoise*, *op. cit.*).

aux terres cultivées sur le territoire longueuillois dans un passage du récit de Tinamer, rapportant des propos de Léon :

> À mesure que les années passaient, il voyait se défaire le domaine de mon enfance et le maintenait de peine et de misère, par exemple en tournant sur place dans le bois, les samedis et les dimanches, pour ne pas en atteindre le bout. Déjà son partage n'était plus aussi net qu'il l'avait voulu. À tourner, à retourner, à faire des ronds et des huit, nous pouvions marcher à notre saoul, des heures et des heures. Mon domaine restait immense. Nous avions des endroits pour nous reposer avant d'atteindre la mer des Tranquilités, des endroits qu'affectionnait mon père, en particulier les interminables murailles d'épierrement qu'on devait franchir et refranchir ça et là dans le bois, autour de ce qui avait été autrefois des champs portant moisson de blé, d'avoine et de sarrasin, d'excellentes moissons, prétendait-il. « Vois, Tinamer, comme la terre est bonne », et il la laissait couler entre ses doigts, toute noire et un peu poisseuse, comme si cette terre eût été la substance la plus précieuse du monde, un principe de vie ; il le faisait avec un air de bien-être et de délectation qui se mitigeait peu à peu de tristesse. Les murailles, constituées par les cailloux enlevés un à un, à la main, des planches de labour, restaient le monument d'une peine infinie, d'une peine à faire pleurer, disait-il, du moment qu'elle est devenue inutile. /– Il n'y a rien de plus beau, prétendait-il encore, que le travail de l'homme marié à la générosité de la terre maternelle. (*AM*, 91-92)

Les nombreuses allusions dans le roman au fait que Léon est « fils de cultivateur » (*AM*, 11) accentuent d'ailleurs la filiation assumée avec le passé canadien-français. C'est donc sur les ruines de ce qui était jadis des champs cultivés, portant la trace des efforts du passé, que Léon a érigé le domaine de l'enfance de Tinamer. C'est depuis ce lieu laissé à l'abandon qu'il a fait entendre des paroles rappelant de préserver le territoire légué en héritage. Léon est ainsi présenté comme un père qui a fait entendre une voix à sa fille dans un endroit où les générations précédentes ont cessé d'obéir à l'appel qui surgissait de la terre.

En plus du rétrécissement du «domaine» familial et du changement de vocation de ce qui fut autrefois une terre agricole, on trouve aussi un déplacement important par rapport au texte de Marie-Victorin dans la possession du terrain à léguer. L'héritage que Léon souhaitait transmettre à sa fille ne pouvait être de nature matérielle, le terrain sur lequel était situé le «domaine enchanté» ne lui appartenant pas. C'est ce que révèle une précision apportée au début du roman: «Ce domaine, supposément le nôtre, appartenait à Monsieur Petroni, je le sais aujourd'hui. Ce vieil Italien sagace et entêté, dont le vin tournait au vinaigre, se reprenait avec sa terre dont les arpents, puis les pieds carrés, prenaient de la valeur avec les années.» (*AM*, 21) Puisque le titre de propriété du «domaine» familial ne pouvait être légué par le père à son enfant, on trouve ainsi dans ces propos une autre manifestation des conséquences du péril en lien avec la spéculation foncière annoncé dans le récit de Marie-Victorin. Puisque Signor Petroni a acheté sa terre en 1913 (d'un dénommé Allyre-Alexander Northrop, selon ce qu'il confie à Léon [*AM*, 22]), au cours de la même décennie que celle de la rédaction des *Récits laurentiens* de Marie-Victorin, le «vieil Italien» est ainsi un de ces spéculateurs qui auraient sévi à l'époque décrite dans «Ne vends pas la terre!», détournant les terres agricoles de leur ancienne vocation pour réaliser d'importants profits (comme l'avait fait avant lui l'Anglais de qui il a acheté la terre[22]). Les conséquences des pertes annoncées

22 Ce personnage d'Anglais est d'ailleurs présenté dans *L'amélanchier* comme un spectre nommé Monsieur Northrop, hantant le «domaine enchanté» de Tinamer. Je montre d'ailleurs dans ma thèse comment l'étude de l'intertextualité de l'ouvrage historiographique *Les Bois-Francs* de l'abbé Charles-Édouard Mailhot et la prise en compte de la contribution de Northrop Frye (un intellectuel canadien-anglais duquel le personnage tient son nom) permet de constater que Ferron transpose dans le Longueuil des années soixante des conflits entre les peuples canadien-français et canadien-anglais liés à l'occupation du territoire, à la filiation et à l'identité nationale, s'étant cristallisés à l'époque du XIXe siècle (voir Céline Philippe, *«La voix du pays de Québec». Sur les traces de la question nationale dans la littérature québécoise*, *op. cit.*).

dans le *Récit laurentien* sont donc décuplées dans le roman par l'enrichissement du propriétaire ayant investi à l'époque où le texte du frère Marie-Victorin tentait de prévenir les Canadiens français des périls liés à la perte de leurs terres.

En conclusion

> L'orientation domocentrique, si merveilleuse soit-elle, ne garantit pas durant le voyage, durant la vie, la pérennité du point de retour, qui reste dans le temps, sujet à transformation, sinon à déplacement, tel notre bois, en arrière de la maison ; [...]. Un pays, c'est plus qu'un pays et beaucoup moins, c'est le secret de la première enfance ; une longue peine antérieure y reprend souffle, l'effort collectif s'y regroupe dans un frêle individu ; il est l'âge d'or abîmé qui porte tous les autres, dont l'oubli hante la mémoire et la façonne de l'intérieur de sorte que par la suite, sans qu'on ait à se le rappeler, on se souvient par cet âge oublié. [...] Toute à moi, j'ai parfois l'impression de me fondre dans un pays intime qui a déjà existé en dehors de moi, dont je serais dorénavant seule dépositaire, et de n'être plus rien sous la girandole des amélanchiers en fleurs, dans le sifflement du vol de la bécasse qui, soudain, s'est élancée d'un fourré d'arrière-cour ou d'un amas de briques rouges et qui tournoie maintenant dans la lumière de Maskinongé au-dessus du quartier Hochelaga, mariant les pays de Léon et d'Etna de Portanqueu. (*AM*, 136-137)

C'est un monde révolu, n'existant que par le souvenir, que Tinamer confie avoir retrouvé. Le regret de Tinamer associé à l'héritage familial et national qu'elle a quitté ne repose pas uniquement sur un départ volontaire de sa part, mais aussi sur un ensemble de facteurs « extérieurs » à sa volonté, la première phrase de cet extrait rappelant que la capacité de retrouver le chemin vers le « point d'origine » ne dépend pas du caractère immuable de celui-ci. Si *L'amélanchier* témoigne de la fin du Canada français, il montre aussi, par l'importance accordée à des textes, des souvenirs et des

figures historiques marquantes de cette époque, qu'on peut y trouver des repères servant de guides dans la société québécoise transformée.

Or, ce qui ne semble pas avoir été souligné dans les études portant sur ce roman, c'est le cadrage temporel à partir duquel l'histoire de *L'amélanchier* est racontée. Puisque, comme on l'a vu, l'enfance de Tinamer est ancrée dans le Québec (sur le territoire longueuillois) des années soixante, cela signifie ainsi que la narratrice n'aurait pas pu avoir vingt ans en 1970, l'année de parution de *L'amélanchier*. On peut donc situer le présent dans lequel elle raconte son enfance à l'âge de vingt ans au début des années quatre-vingt (une décennie après l'écriture du roman et deux après la naissance de Tinamer). C'est donc depuis un futur projeté que l'histoire est racontée… Un futur (pourtant plutôt proche) dans lequel Jacques Ferron imaginait que sa propre fille aurait besoin de retrouver les repères qu'il lui avait transmis dans son enfance. Mais surtout, un futur dans lequel Ferron croyait que le peuple québécois aurait, lui aussi, besoin de retrouver le « fil de son identité » (*AM*, 128) en ayant perdu une grande part de sa spécificité culturelle après avoir rompu avec l'héritage de son passé canadien-français et avoir progressivement succombé à la tentation représentée par l'américanisation.

En relisant *L'amélanchier*, plus de cinquante ans plus tard, on constate que plusieurs enjeux qui y sont représentés sont toujours d'actualité et qu'il s'agit d'une œuvre universelle à maints égards, non seulement en raison de l'expérience de l'enfance qui y est décrite, mais aussi en raison du témoignage des grandes transformations subies par le territoire québécois. En effet, encore aujourd'hui, dans plusieurs villes et villages du Québec, des résidents s'inquiètent de voir des maisons patrimoniales ou d'anciennes maisons de familles

d'ouvriers canadiens-français disparaître sous le pic de démolisseurs pour céder la place à des projets de développement immobilier. Tandis que, un peu partout sur la Rive-Sud représentée dans *L'amélanchier*, des champs ayant autrefois été cultivés par des générations de familles canadiennes-françaises cèdent toujours la place « à de nouvelles moissons » de maisons à l'américaine – bien que les *bungalows*, *les cottages* et les *split-levels* évoqués par Ferron aient cédé la place aux *semi-détachées*, aux « *monster house* », ou aux immeubles à condos.

Les années 2020 et 2021 auront été marquées par de nombreuses prises de conscience concernant à la fois notre fragilité et notre force individuelle et collective. Tandis que plusieurs d'entre nous (re)découvrions la beauté des paysages qui nous entourent, ou encore, tandis que la fermeture des frontières nous a fait prendre conscience de l'importance de l'autosuffisance et que certains tentaient d'apprendre sur Internet comment faire du pain, comment coudre ou comment cultiver un potager, des milliers de femmes et d'hommes qui détiennent ces savoirs et qui les ont appris de leurs propres parents, des personnes âgées qui portent en elles la mémoire de leur peuple, étaient laissées à elles-mêmes dans le silence des CHSLD. Il me semble que *L'amélanchier* et l'ensemble de l'œuvre de Jacques Ferron peuvent nous servir de guides et de rappels. Tous ces savoirs au sujet du territoire que l'on habite, des traditions, de notre histoire, de la culture avec laquelle on tente de renouer ont longtemps été transmis d'une génération à l'autre, avant qu'un silence ne s'installe dans le fil de la transmission. Comme il l'a fait pour sa propre fille, Ferron s'est assuré de consigner par écrit des repères qui nous permettraient un jour de retrouver le « fil de notre identité » lorsque nous en ressentirions le besoin. Il n'en tient plus qu'à nous de tirer ces repères de l'oubli. ❑

Jacques Cardinal*

Une longue lutte masquée

Amitié, duperie et mort : de *La tête du roi* aux *Confitures de coings*

Sans l'égalité on force toujours l'amitié.
Jacques Ferron, *La tête du roi*

L'amitié, l'entente cordiale avec le conquérant anglais est une constante et puissante tentation au Canada français. Puisqu'il a fallu s'accommoder au fil des décennies de défaites (Conquête de 1760, Rébellions de 1837-38) et de compromis-concessions politiques plutôt défavorables (Acte d'Union de 1840, AANB de 1867), des discours compensatoires auront émergé (messianisme, vocation agricole), dont celui de la Conquête providentielle et du conquérant anglais bienveillant.

Depuis la publication en 1832 de l'*Abrégé de l'histoire du Canada* de Joseph-François Perrault (1753-1844) jusqu'au *Cours d'histoire du Canada* en 8 volumes (1919-1934) de Thomas Chapais (1858-1946), en passant notamment par les manuels publiés par les Frères des écoles chrétiennes (1841 et 1914) et de plusieurs autres, le discours loyaliste (ou bon-ententiste) envers le Régime britannique a en effet soutenu, à la suite de l'archevêque de Québec Joseph-Octave Plessis (1763-1825), que la conquête de la Nouvelle-France fut providentielle en ce qu'elle avait pré-

* Professeur honoraire, Université de Montréal.

servé les Canadiens français catholiques des horreurs de la Révolution française (1789) jugée impie en raison du régicide et de son discours républicain et laïque. L'Église appuyait d'autant plus ce discours qu'elle prêchait le respect de l'ordre et de l'autorité. De plus, ce discours loyaliste considérait que le conquérant anglais avait été, sous le Régime militaire (1760-64), magnanime et généreux envers le peuple conquis en lui assurant reconnaissance, protection et soutien. Enfin, le parlementarisme britannique, dont le présumé esprit de compromis des Pères de la Confédération (1867), aurait favorisé la reconnaissance de nos droits sur le plan constitutionnel. À l'opposé, une école dite « nationaliste », incarnée par François-Xavier Garneau (1809-1866) et Lionel Groulx (1878-1967) a remis en question la pertinence de cette lecture en arguant que l'histoire du Canada français était davantage celle de nos luttes et de nos conflits irrésolus avec le conquérant anglais. Sur plus d'un siècle (1832-1945), nos manuels d'histoire témoignent de ces deux mises en récit nationales antagonistes, bien que le discours loyaliste, bon-ententiste, se soit avéré prédominant. On a même rêvé à certains moments d'implanter un manuel unique – valable *coast to coast* – de l'histoire du Canada[1].

Ce loyalisme aura favorisé l'émergence, entre le peuple conquérant et le peuple conquis, d'un discours de la réconciliation, de la bonne entente et de l'amitié. Le Monument Wolfe-Montcalm érigé à Québec en 1828 est apparu en effet comme un acte de réconciliation nationale. Le Monument des Braves érigé en 1863 à Québec pour commémorer la mort des soldats des deux peuples, vain-

1 Voir la Première partie de l'étude de Félix Bouvier et Charles-Philippe Courtois, *L'histoire nationale du Québec. Entre bon-ententisme et nationalisme de 1832 à nos jours*, Septentrion 2021, p. 31-144.

queurs et vaincus sur les Plaines d'Abraham en 1759-60, est un autre exemple éloquent de cette volonté de réconciliation nationale[2]. L'appel à la réconciliation fraternelle entre les deux peuples s'est aussi manifesté lors de la crise de la Conscription en 1917 avec le mouvement de la Bonne Entente (qui a donné forme par la suite à l'expression « bon-ententiste »)[3].

Le discours loyaliste, bon-ententiste, a connu au XIX^e^ siècle sa traduction dans l'imaginaire. Avec *Les anciens Canadiens* (1863) – le plus célèbre roman de notre XIX^e^ siècle –, Philippe Aubert de Gaspé (1786-1871) a proposé un récit de refondation nationale où la Conquête de 1760 est décrite à travers le prisme d'une amitié entre un Écossais encanadianisé (Archibald Cameron of Locheill) et le Canadien (Français né au Canada) Jules d'Haberville. Refoulant dans l'ombre l'hostilité et le ressentiment entre les belligérants, le roman invente ce personnage fabuleux de l'Écossais encanadianisé qui, par sa double appartenance au camp des vainqueurs et à celui des vaincus, semble pouvoir résoudre comme par magie tous les conflits et les contradictions résultant de la situation coloniale. À travers lui, le conquérant anglais a en effet le visage bienveillant de l'ami, puisque, forcé d'abord à combattre dans le régiment

2 Comme a pu l'analyser Patrice Groulx dans son article, « La commémoration de la bataille de Sainte-Foy. Du discours de la loyauté à la fusion des races » (*Revue de l'Amérique française*, vol. LV, no. 1, 2001, p. 45-83). Dans son étude, *L'histoire spectacle. Le cas du tricentenaire de Québec* (traduit par Hélène Paré, Boréal, 2003 [*The Art of Nation-Building : Pageantry and Spectacle at Quebec's Tercentary*, University of Toronto Press, 1999), H. V. Nelles rappelle également que cette fête du tricentenaire célébrée en 1908 a aussi eu pour discours la réconciliation nationale entre les deux solitudes.

3 Voir l'article de Robert Talbot, « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne entente » (*Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. VIII, no. 1, automne 2007, p. 65-125. Traduit par Christian Bérubé).

de montagnards écossais (*Highlanders*) de l'armée britannique, il se fera ensuite le protecteur de la famille d'Haberville auprès du général Murray. L'amitié d'Archibald et de Jules aura ainsi survécu à la guerre et constitue, avec la bienveillante providence, le nouveau discours fondateur de la réconciliation politique de l'après-Conquête[4].

Cette jolie fable de l'amitié entre les vainqueurs et les vaincus aura pour ainsi dire sa traduction en anglais plusieurs décennies plus tard alors que Hugh MacLennan (1907-1990) publie son *Two Solitudes* en 1945. Le roman est notamment construit sur une légende qui relate l'amitié entre Luke Bergeron et John Yardley, rompant ainsi avec les préjugés de chacune des deux solitudes. À l'analyse cependant, il s'avère que Yardley, marin de la Nouvelle-Écosse devenu agriculteur dans un village canadien-français, est un personnage plutôt invraisemblable, fait sur mesure, comme Archibald Cameron of Locheill, pour dissoudre toutes les difficultés inhérentes à la situation coloniale, au cadre politique institué par la fédération canadienne. L'amitié entre les deux solitudes apparaît de la sorte comme le nouveau fondement de l'unité nationale du Canada. Cette mise en représentation empreinte de bons sentiments – l'amitié étant indissociable de la tolérance et de l'égalité – a néanmoins pour effet de gommer la scène du politique en tant que lieu de l'assomption du conflit, de la délibération et de la question de la reconnaissance[5].

4 Comme j'ai pu en proposer l'analyse dans mon livre, *La paix des Braves. Une lecture politique des* Anciens Canadiens *de Philippe Aubert de Gaspé*, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2005.

5 Voir à ce sujet mon étude, *Un pays réconcilié. Amitié, harmonie et politique dans* Two Solitudes *de Hugh MacLennan*, Lévesque éditeur, coll. « Réflexion », 2021.

Une scène de vérité

Le discours de la bonne entente entre les deux solitudes est donc un enjeu important de notre histoire, de notre rapport au pouvoir. Cela n'aura pas échappé à Jacques Ferron qui, dans quelques-uns de ses récits – *La nuit* (1965) ou *Les confitures de coings* (1972), *La Charrette* (1968) –, s'est plu à mettre en scène un certain Frank Archibald Campbell, Anglo-Québécois d'ascendance écossaise en qui on a reconnu une transposition de Frank R. Scott (1899-1985), professeur de droit à l'Université McGill et militant de gauche que Ferron a croisé alors que tous deux militaient au PSD (Parti Social Démocratique, filiale québécoise de la *Cooperative Commonwealth Federation*) au milieu des années cinquante. Ferron relate d'ailleurs dans l'une de ses « escarmouches » – *Adieu au PSD* (1960) – sa rupture avec ce parti suite au refus de ses membres, dont Frank R. Scott, d'adopter une résolution qu'il avait déposée visant à reconnaître le droit à l'autodétermination du Canada français : « Que la constitution canadienne soit amendée pour permettre à la nation canadienne-française dans les limites de l'État québécois de se gouverner comme elle l'entend[6]. » Il semble bien que cet épisode ait constitué pour lui une scène de vérité où s'est révélée – malgré tous les beaux discours prônant l'égalité, la bonne entente et la réconciliation nationale –, l'indépassable, parce que non résolue, relation de pouvoir qui pèse sur les *deux solitudes*. Et Ferron d'ironiser sur tous ces militants de la *Cooperative Commonwealth Federation* (CCF) qui, soucieux de reconnaître, au nom du Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les nombreuses injustices qui sévissent dans le monde, demeurent cependant incapables de reconnaître la légitime volonté d'autodétermination du Québec. « La belle

6 Jacques Ferron, « Adieu au PSD », *Escarmouches*, BQ, 1998, p. 25 (repris de la *Revue Socialiste*, été 1960, no. 4).

âme du pharisien» réside ainsi, selon Ferron, dans le fait de se draper dans ces principes (Droits des peuples, Droits de l'homme) pour mieux camoufler sa propre domination sur le plan national[7]. L'humaniste socialiste qui se réclame de ces principes porte un masque – tout en se donnant bonne conscience et en dupant le minoritaire canadien-français (et autochtone...) – par lequel il s'évite de remettre en cause sa domination sur le pays.

Le discours de Ferron sur le droit à l'autodétermination du Québec s'inscrit en fait dans le prolongement d'une prise de conscience qui s'était déjà manifestée dans sa pièce de 1958, *Les grands soleils*. La pièce, remontée au TNM en 1968, rend manifeste en effet l'engagement de Ferron pour l'avènement de l'indépendance nationale. Il s'agit d'une pièce qui met en scène – à partir de la Rébellion des Patriotes en 1837-38 et, en particulier de la bataille de Saint-Eustache dirigée par le docteur Jean-Olivier Chénier (1806-1837) – l'événement fondateur du Canada français[8]. Or, la pièce, superposant ce passé (1837) et le présent (1958-1968), n'est pas que le rappel de cet événement, mais constitue en elle-même un acte commémoratif, fondateur de la nation, qui se déroule au pied du monument Chénier au square Viger

7 Comme le dénonce Ferron de manière explicite dans «Adieu au PSD» (BQ, p. 23) : «Tous les politiques anglais qui lui [Lord Durham] succèderont jusqu'à Frank Scott inclusivement seront de fieffés hypocrites. À cause de son humanisme j'avais espéré plus de la CCF, je me suis trompé. Le socialisme de nos compatriotes anglais n'est qu'un masque pour continuer la seule politique qu'ils aient jamais eue au Canada ; imposer leur domination, catchup on the steak coast to coast. Là-dessus ils ne transigent jamais. Ils sont implacables. Oh ! ils ont quand même une belle âme. La belle âme est de leur programme : catchup and belle âme on the steak coast to coast. Seulement c'est la belle âme du pharisien.»

8 Jacques Ferron considère en effet que ce sont les événements de 1837 qui furent l'occasion d'une prise de conscience nationale, et non pas la Conquête de 1760 comme il le déclare à Pierre L'Hérault (*Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Lanctôt éditeur, 1997, p. 127-128).

de Montréal. La mort de Chénier, la défaite des Patriotes, sont, par le travail du temps et la parole mémorielle, transformées en monument et en victoire, comme le déclare Mithridate : « Il en a fallu de la patience aux générations, de la ruse, des détours, de l'obstination, du courage, pour mûrir une défaite et la transformer en victoire[9]. » (GS, 539) La monumentalisation de la mort est de la sorte reconnue comme principe de fondation des collectivités, ainsi que le suggère Sauvageau : « Ils [les Patriotes morts] pourriraient cent trente ans que cela ne changerait rien. Ayez confiance : on peut tromper les vivants, on ne trahit pas les morts : ce sont eux qui font les mondes[10]. » (GS, 498) Le monument, dûment reconnu et gardien du lien national, permet ainsi aux morts de reposer en paix[11].

C'est d'ailleurs du point de vue de cette anthropologie du politique où la mort monumentalisée – comme celle du Christ – est un événement fondateur que Ferron juge, dans « Le Gibet » (janvier 1960), l'engagement de Frank Scott contre la peine capitale : « Le professeur Scott est contre la peine de mort, je le comprends : Le Chevalier de Lorimier est pendu au-dessus de sa tête. [...] Le professeur Scott est anglais, nous sommes français. Il voudrait dépendre de

9 Jacques Ferron, *Les grands soleils*, dans *Théâtre 1*, Préparation de l'édition et Introduction de Jean Marcel, Typo/Théâtre, 1990.

10 Dans son chapitre « La fonction funéraire » de sa *Critique de la raison politique ou l'inconscient religieux* (Gallimard, coll. « Tel », 1981, p. 372-381), Régis Debray analyse ce rapport entre la mort, le monument et la fondation de la communauté.

11 Mentionnons que le monument Chénier a retrouvé récemment sa place au square Viger le 24 mai 2021. On se souviendra que le monument fut longtemps en péril, menacé par la détérioration, l'abandon et l'oubli, comme a pu en faire état Jean-François Nadeau dans deux articles parus dans *Le Devoir* du 8 octobre 2020 : « Le monument à Chénier menacé par l'oubli » ; et, « Le mauvais sort fait au monument Chénier est "inacceptable", selon Valérie Plante ».

Lorimier et Riel. Nous lui disons : non[12]. » Cela pend en effet au-dessus de sa tête comme une violence qui le hante, comme la part obscure, refoulée sur laquelle se fonde son pouvoir. Ces pendus ne sont-ils pas tout aussi menaçants pour lui dès lors que, devenus monuments, ils nourrissent la conscience, et donc la lutte, historique et nationale du Canada français ? Ferron se plaît à rappeler que l'ordre britannique, puis canadien, s'est aussi édifié sur ces condamnations à mort, et que cette violence est réversible puisque, si elle a d'abord servi à maintenir le pouvoir anglais, elle se retourne cependant contre lui lorsqu'elle se trouve réappropriée, sur le mode monumental (récits, mémoires, monuments) par celui qui l'a subie.

On constate que, dans ce texte publié en janvier 1960, et donc avant sa démission du PSD le 3 avril 1960 suite au dépôt de sa résolution sur l'autodétermination du Québec, Ferron considère déjà Frank Scott comme un personnage qui porte le masque de l'humanisme socialiste, de la belle âme, pour mieux cacher son vrai visage. On peut même se demander si, en déposant sa résolution, Ferron n'a pas plutôt forcé le jeu afin de le démasquer. On peut d'ailleurs considérer que la prise de conscience de Ferron à propos de la duplicité de l'homme de gauche canadien-anglais est même antérieure à ces années puisque dès 1947 il avait pu observer des tensions entre les deux solitudes au sein du Parti communiste du Canada comme il le confie à Jean Marcel dans une lettre du 25 octobre 1969 : « Le PC, dirigé de Toronto, avait pour slogan à Montréal : socialisme d'abord, autodétermination ensuite. Slogan qui créait malaise, opposition, éviction des

12 Jacques Ferron, « Le gibet », *Escarmouches. La longue passe*, tome 1, Introduction de Jean Marcel, Leméac, 1975, p. 11-12 (article paru d'abord dans *Situations*, no. 1, janvier 1960)

opposants [...]. Ma sympathie allait aux excommuniés [...][13]. » Il y a donc lieu de s'interroger sur la pertinence d'évoquer l'amitié en parlant du rapport entre Scott et Ferron, celui-ci ayant très vite perçu que sans l'égalité, l'amitié – même marquée par l'ambivalence – n'est guère possible[14].

L'Entente cordiale de la *Tête du roi*

Cette impossible amitié, Ferron la met d'ailleurs en scène en 1963 dans sa pièce, *La tête du roi*. Le roi est, en l'occurrence, Édouard VII (1841-1910), Roi d'Angleterre (et du Dominion du Canada) de 1901 à 1910. Francophile, il est notamment connu comme l'un des artisans de l'Entente cordiale signée entre l'Angleterre et la France en 1904, surnommé pour cela le « Pacificateur » (*Peacemaker*). Un monument, œuvre de Louis-Philippe Hébert (1850-1917),

13 Lettre citée par Marcel Olscamp dans *Le fils du notaire. Jacques Ferron 1921-1949*, Fides, 1997, p. 386.

14 Susan Margaret Murphy (*Le Canada anglais de Jacques Ferron (1960-1970). Formes, fonctions et représentations*, Les Presses de l'Université Laval, 2011) soutient que le rapport de Ferron au Canadien anglais – en particulier à Frank Scott et à sa transposition en Frank Archibald Campbell – est marqué par l'ambivalence, mélange de considération et d'hostilité, comme peut l'être le rapport entre des frères ennemis. Cette hypothèse ne convainc guère considérant que F. Scott est aux yeux de Ferron démasqué, et donc destitué depuis longtemps sous le titre de « belle âme du pharisien ». Si Ferron entretien avec le « Rhodésien de McGill » des relations empreintes de politesse, c'est bien qu'en ce pays incertain il faut aussi « faire avec les moyens du bord » – pour reprendre l'expression de l'honorable Chubby dans *Le ciel de Québec* (BQ, p. 111) –, c'est-à-dire savoir aussi ruser avec les tenants du pouvoir. Dans sa recension de l'étude de S. M. Murphy, Nicole Gagnon, constate avec pertinence que sa lecture relève en définitive du bon-ententisme (revue *@nalyses*, vol. 7, no. 3, automne 2012, p. 454-461). La dénonciation de la belle âme de certains Canadiens anglais n'a pas empêché Ferron d'avoir des relations amicales avec quelques autres (John Grube, Ray Ellenwood, Betty Bednarsky) et à entretenir un rapport constant avec la littérature anglaise (Shakespeare, Butler, Eliot), comme a pu l'analyser Ginette Michaud au chapitre, « Lire à l'anglaise » de son livre *Ferron post-sriptum* (Lanctôt éditeur, coll. « Cahiers Jacques-Ferron », 2005, p. 119-178).

fut érigé en son honneur au square Phillips de Montréal en 1914. Trois des quatre allégories qui entourent son monument illustrent son talent de « pacificateur » : du côté sud, il apparaît comme un homme ayant rompu une chaîne, libre par son refus de persécuter la religion catholique comme l'exigeait le serment à prononcer lors de son couronnement ; du côté nord, se trouve une femme brandissant un rameau d'olivier, symbole de paix ; le côté ouest, enfin, évoque la bonne entente entre les peuples du Canada (personnifiée par quatre femmes qui s'entrelacent et se tiennent la main) : Anglais, Écossais, Irlandais et Français. La composition de cette allégorie montre cependant que l'Angleterre est à la fois au sommet et au centre, flanquée de l'Irlande et de l'Écosse, avec, un peu plus bas, sinon à ses pieds, la France. Ce monument est donc édifié non seulement à la gloire de l'Empire britannique dont fait partie le Canada, mais aussi à la promotion de l'Entente cordiale entre le Canada anglais (Anglais, Écossais, Irlandais) et le Canada français[15].

À l'ouverture de la pièce, on apprend que Simon – fils aîné du procureur du Roi, fervent patriote favorable à l'émancipation nationale du Québec – a décapité la statue de George VII et que son jeune frère, Pierre, loyaliste et poète qui fréquente le bar L'Entente cordiale, a trouvé et ramené la tête à la maison de leur père. Pierre, qui ne sait pas que Simon a commis ce geste, constate au matin, à la manière d'une première démystification du pouvoir : « Elle est vide, elle est étrangement vide ! Majesté, on ne l'aurait pas dit !

15 Ce discours, tenu à l'aube de la Première Guerre mondiale (1914-18), ne s'entend-il pas déjà comme la promotion d'une politique de la bonne entente au sein du Canada, en vue, notamment, d'une forte participation des Canadiens, sujets britanniques, à la guerre menée par la Grande-Bretagne ? Le conflit à venir entre les deux solitudes sur la Conscription (1917) aura plutôt montré les limites d'un tel discours.

Vous régniez sur le monde entier[16].» (*TR*, 79) Ce tableau de famille montre à la fois l'assujettissement et la collaboration du père-procureur à l'ordre établi fédéral (non sans ambivalence cependant puisqu'il se reconnaît dans ses deux fils), de même que, sur le plan politique, la division des fils dont l'un est patriote et l'autre non seulement loyaliste, mais poète, universaliste (autant dire en ce contexte anti-nationaliste), cultivant une amitié avec Scott Ewen, jeune canadien anglais parfaitement bilingue.

La confrontation entre Simon et Scott vers la fin de la pièce s'avère une dénonciation de l'Entente cordiale, comme le déclare Simon dans cette réplique où il affirme ne pas être dupe de la domination exercée par le Canada anglais[17]. L'enjeu de la pièce est notamment de mettre au jour que le bon-ententisme est une duperie qui a aussi pour effet d'engendrer un monde fait de fourberies, de duplicité, auquel le Canadien français, avec plus ou moins de bonne ou de mauvaise foi selon les cas, adhère, soit pour les honneurs et les avantages financiers, soit par souci de perdurer en attendant des jours meilleurs. Ce régime – inhérent à cette version de la sujétion politique – conduit non pas simplement à une résistance passive, mais tout compte fait à une illusion délétère dans laquelle se trouve piégé le Canadien français. De là l'importance de retrouver le sens de la confrontation,

16 Jacques Ferron, *La tête du roi*, Librairie Déom, 1975 (que l'on cite ici sous le sigle *TR*, suivi du numéro de page).

17 Voici un extrait de cette confrontation : « SIMON : Une lutte soumise aux conventions de l'adversaire risque fort d'être perdue, cher ami. [...] Nous nous y sommes brisés pendant deux siècles. SCOTT : Deux siècles pendant lesquels vous avez plutôt progressé, je trouve. SIMON : À quel prix ! D'ailleurs nous avons cessé de progresser ; nous ne francisons plus personne. Cela explique notre impatience. Deux siècles de lutte respectueuse, sans violence, dans la soumission de vos lois : ce que nous avons dû vous amuser ! Il est juste qu'à mon tour je vous trouve amusant. » (*TR*, 141)

du conflit, de la trahison envers l'ordre canadien, comme le père-procureur invite son fils Simon à le faire, non sans une ironie grinçante : « Fini le temps de la fourberie ! Si tu bafoues la majesté du roi [par décapitation de sa statue], tu ne tailles pas l'ongle du pied. Ne cherche pas à remettre ton soulier : tu as déclaré la guerre à la loi. Tu n'es plus fourbe, mais tu es un bandit. Avoue donc que tu as trahi ! [...] Par ton aveu nous ne le sommes plus [des cons]. Elle est finie, la litanie coloniale, ornementale et britannique. [...] Alors ne recommence pas à jouer les innocents, laisse éclater ta haine, sois coupable, sois laid ! » (*TR*, 114) L'état de duplicité conduit en effet à une résistance équivoque, ambiguë, en ce que celui qui résiste ainsi risque de s'égarer dans une attente mortifère en croyant duper celui qui détient le pouvoir politique ; il risque aussi de s'abîmer dans l'irréalisme, un monde fait de résignations, de fuites et d'illusions.

Assumer ouvertement le conflit sur le plan national permet en somme de reprendre contact avec le réel, c'est-à-dire d'entrer de plain-pied dans la sphère du politique comme lieu du combat pour la reconnaissance, condition de l'entrée de la nation dans l'histoire. Il s'agit alors de rompre – « sois laid ! » – avec les bons sentiments du bon-ententisme, lequel n'est que le masque retors d'une domination qui ne s'avoue pas. À la fin de la pièce, le père-procureur en vient, malgré son statut, à considérer la nécessité d'un affranchissement national : « Il ne faut pas confondre les époques et mettre l'Entente cordiale au milieu de la guerre de Cent Ans. Là aussi il faut commencer par le commencement. Sans l'égalité on force toujours l'amitié. » (*TR*, 152) L'Entente cordiale ne peut en effet avoir lieu qu'entre deux nations pleinement souveraines, égales sur le plan politique. Sinon, elle n'est plus qu'une illusion au service de la nation dominante. La pendaison de Louis Riel en 1885, dont la mémoire est à plusieurs reprises convoquée par Taque, le personnage de vieil aventurier à la retraite, rappelle la vio-

lence de l'État canadien, son déni de reconnaissance envers le peuple métis franco-catholique de l'Ouest canadien. Riel, le pendu, hante de sa présence spectrale cette pièce dénonçant l'entente cordiale présumée, laquelle tiendrait lieu de politique entre les deux nations. D'ailleurs, comme le déclare Simon à Scott Ewen, «[...] le véritable enjeu de la lutte est l'honneur de l'homme, qui ne peut se concevoir dans l'abaissement d'un peuple au profit d'un autre.» (*TR*, 143)

Un combat contre le Frank Archibald Campbell des *Confitures de coings*

Suite à la Crise d'octobre en 1970, Jacques Ferron a proposé une nouvelle version de *La Nuit* sous le titre *Les Confitures de coings* (1972). Dans l'*Appendice aux Confitures de coings ou Le congédiement de Frank Archibald Campbell*, il s'en explique en évoquant notamment l'appui donné par Frank Scott – reconnu en particulier pour sa défense des droits civils – à la *Loi sur les mesures de guerre* (qui suspendait notamment les libertés civiles) imposée par le gouvernement Trudeau en 1970[18]. Considérant ce qu'il a pu écrire dans

18 Voici le fameux passage (extrait de Jacques Ferron, *Les confitures de coings* nouvelle version de *La nuit*, suivi de *L'Appendice aux Confitures de coings ou le Congédiement de Frank Archibald Campbell*), L'Hexagone, coll. «Typo/Récits», 1990, p. 125-128 (Édition originale: Parti Pris, 1972): «Il [ce livre] raconte l'empoisonnement de Frank Archibald Campbell, politicologue de McGill, fils de *bishop* ou d'archidiacre, idéaliste qui se leurre, qui s'est cru réformiste, en avance sur son temps, alors qu'il ne pouvait être par définition, membre d'une minorité dominante, qu'un Rhodésien bien intentionné, plus pernicieux qu'un autre. [...] François Ménard avait fort bien dit que Frank Archibald Campbell, ne pouvant se rallier à la majorité du pays, n'avait point d'autre choix alors, lui le fils de l'archidiacre fleuri, du fabricant de poèmes, que de devenir conseiller de police. Cela s'est avéré juste tout dernièrement lorsque, délaissant ses frauduleuses utopies, jetant le masque, il s'est acoquiné sans vergogne à ce pauvre et misérable Pierre Trudeau, fils poisseux de Champlain et des jésuites [...]. Alors j'ai regretté que *La nuit* n'ait été qu'une fiction. Elle le restera mais j'en change le titre pour insister sur le poison. Frank Archibald Campbell dont j'ai beaucoup écrit, mais toujours avec révérence et une sorte

« Le Gibet » (janvier 1960) et « Adieu au PSD » (été 1960) où Frank Scott est décrit comme un hypocrite qui refuse de reconnaître le droit à l'autodétermination du Québec tout en portant le masque de la belle âme de l'humaniste socialiste, ce congédiement n'a rien de bien nouveau. Cela ne fait plutôt que s'ajouter au discours où il dénonce les effets pernicieux de la duperie que constitue, en ce pays, l'appel à la bonne entente. L'auteur de *Cotnoir* le considère en définitive comme un « ridicule épouvantail à corneilles ». Il décrit ainsi Frank Scott en des termes qui sont loin d'être élogieux envers un soi-disant « ami ». Or, lorsqu'il affirme avoir parlé de Scott avec « révérence et une sorte d'amitié », il nous faut sans doute avoir à l'esprit que cela est bien relatif considérant qu'il s'agit tout de même – et dès la publication de *La Nuit* en 1965 – du récit de l'empoisonnement, de la mise à mort, de Frank Archibald Campbell. Sur fond de règlement de compte, la « révérence » et la « sorte d'amitié » ne sont pas des termes sans ambiguïtés. Ce propos apparaît plutôt, considérant les discours sur Scott évoqués plus haut, comme une forme de politesse à laquelle se mêle de l'ironie, et donc, de la distance. Certains diraient peut-être qu'il s'agit là d'un cordial mépris. Au masque de l'amitié fourbe, Ferron oppose celui de la politesse, derrière lequel il prépare sa riposte[19].

---

d'amitié, non seulement dans *La nuit*, mais aussi dans *La charette* et *Le ciel de Québec*, n'est plus pour moi qu'un ridicule épouvantail à corneilles [...] ». Toutes les citations renvoient à l'édition Typo par le sigle *CC*, suivi du numéro de page. Ce discours sur Frank Scott est déjà présent dans « L'Ontario quétaine », article publié en novembre 1971 (*Escarmouches*, BQ, p. 86).

19 Dans son article, « De la *Nuit* aux *Confitures de coings* : le poids des événements d'Octobre 1970 » (Voix et images, vol VIII, no. 3, printemps 1983, p. 407-420), Jacques Pelletier a montré l'incidence de la question politique sur la deuxième version de *La nuit*. Toutefois, on ne trouve, dans *La nuit*, aucun passage qui permet, comme il l'affirme, de considérer Frank comme un « éventuel complice » (p. 412) et un ennemi avec « lequel on pouvait discuter et éventuellement s'entendre » (p. 416).

Au premier abord, le personnage de Frank Archibald Campbell, inspiré de Frank Scott, est décrit dans les *Confitures de coings* comme celui qui porte plusieurs masques ; à l'inconnu au téléphone qui demande à parler à Frank, François Ménard répond : « Le prophète ? Le géant ? Le représentant des Rhodésiens montréalais ? Le policier légiste ? Des Frank, nous en avons tant et plus, comme vous voyez. [...] J'oubliais : nous avons aussi un pseudo-politicologue, une doublure peut-être du policier légiste. » (*CC*, 24)

Considérant les écrits de Ferron sur Scott, on reconnaît là les divers masques d'un même personnage. Cela étant, le récit des *Confitures de coings* le décrit surtout comme un « policier légiste » (*CC*, 24) ou un chef de police (*CC*, 57-58), et non comme un ami. Frank est plutôt celui avec lequel François Ménard, employé de banque, cherche à régler ses comptes depuis que ce chef de police a ordonné, une vingtaine d'année plus tôt, son arrestation, qui fut brutale, lors d'une manifestation de communistes à laquelle il participait sur le boulevard Saint-Laurent à Montréal[20]. S'ensuit un

20 Comme le constate vingt ans plus tard François Ménard, son adhésion au communisme ne fut cependant qu'une autre illusion dans son parcours, laquelle cependant lui permit alors de guérir de la tuberculose : « La foi m'était facile dans l'irréalité du sanatorium, la fatuité de ma jeunesse. [...] "La vie est une foi. La réalité se dissimule derrière la réalité." Je l'avais écrit, il ne m'en restait qu'une sorte d'illusion et, loin d'avoir appris à voir, les apparences me truquaient. [...] Mon communisme ne portait pas à conséquence ; on pouvait même le considérer comme la réaction mentale d'une guérison organique » (*CC*, 53). Dans ces pages, François Ménard relate qu'il a pu déduire que « la réalité se dissimule derrière la réalité » à l'écoute des cloches du village qu'il ne voyait pas. Bien que cela puisse paraître banal, ce fut tout de même dit-il « [...] un des grands moments de mon existence » (*CC*, 50). Une telle expérience, qui suppose une certaine maîtrise de l'espace, de la pensée déductive, permet au sujet de s'enraciner dans la réalité et ce, contre l'illusion et ses vertiges. On peut se demander s'il n'y a pas ici quelque allusion aux fameux clochers de Martinville en ce que le Narrateur relate aussi une expérience où, derrière les apparences, se dévoile une autre réalité (Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, Folio/Classique, 1988, p. 177-180).

procès au terme duquel, après avoir renié son engagement communiste, le juge le libère en le déclarant « Coupable, avec sentence suspendue. » (*CC*, 72)

Pris de vertige devant son propre reniement et cette sentence, François Ménard quitte le Palais de justice avec le sentiment d'être devenu étranger à lui-même : « Je sortis du Palais comme un immigrant de la gare Windsor. [...] Il y avait un va-et-vient fou, ce matin-là, une cohue de fin des temps. On se bousculait forcément. Je n'arrêtais pas de dire : "Sorry, sir" à mes nouveaux concitoyens, tous des Anglais. » (*CC*, 73-74) Le reniement a dès lors pour conséquence de le déposséder, de faire de lui un immigrant parmi les immigrants, de le soumettre à la langue dominante, l'anglais. Cela le conduit à vouloir se défaire de son âme meurtrie : « Quant à mon âme, je l'aurais volontiers donnée à piétiner. Frank m'en empêcha, la ramassant et la mettant dans sa poche. » (*CC*, 74)

Tel est le vrai visage de Frank Archibald Campbell, ainsi que François Ménard le reconnaît vingt ans plus tard : « [...] l'artisan habile et le témoin malicieux de mon reniement. » (*CC*, 64) Ce passage dresse le portrait d'un Frank rusé, capable de fabriquer un piège pour amener Ménard à se renier tout en prenant un malin plaisir à le voir en souffrir. Depuis lors, aliéné en partie à Frank, à qui il doit notamment sa carrière à la banque et sa prospérité, François considère avoir perdu son âme : « Au fond, même bien payé, je n'étais plus, du moins comme homme public, que le simulacre anglais de moi-même. Mon âme restait nue dans la poche de Frank Archibald Campbell, à peu près oubliée, gardant quand même sur moi quelque attraction [...] ». (*CC*, 64)

Ce que François Ménard perd en perdant son âme est la dignité qui repose sur la liberté d'agir en son nom. En perdant son âme, il se trouve assujetti à l'autre, lui qui se

considère alors comme un « simulacre anglais », basculant ainsi dans un monde où règne en effet la mascarade[21]. Frank a simplement ramassé l'âme de François et non pas conclu avec lui, pareil en cela à Méphistophélès, un échange, un pacte (vendre son âme au diable en échange d'un bien terrestre). François Ménard considère plutôt qu'il « [...] la détenait comme un objet prêté ou volé, sans titre de possession. » (*CC*, 65) Ayant pour ainsi dire survécu en prenant appui sur l'âme de son épouse Marguerite, François aura redonné avec les années un peu de vie à son âme, de sorte que Frank est alors prêt « [...] à en payer le prix pour pouvoir la garder à bon droit et [l']empêcher d'en reprendre possession. » (*CC*, 65) C'est d'ailleurs pour « régulariser l'affaire » (*CC*, 64) que Frank lui téléphone en pleine nuit depuis quelques années déjà. Il apparaît donc évident que Frank, l'Anglo-Écossais, n'est pas un ami bienveillant, mais un personnage qui cherche à dominer François Ménard, le Québécois.

Que Frank Archibald Campbell soit d'ascendance écossaise a son importance considérant qu'à ce titre il appartient à l'ethnie qui a dirigé en grande partie et pendant longtemps le développement économique et politique du Canada[22].

21 Dans ma première lecture de ce récit (« Possession et exorcisme dans *Les confitures de coings* », extrait de *Montréal-Glasgow*, Edited by Bill Marshall, University of Glasgow, French and German Publications, 2005, p. 149-166), j'ai mis l'emphase sur la question de la duperie, alors que j'ajoute ici une réflexion sur le statut de l'amitié et de la mort dans l'élaboration du récit.

22 Comme en font état Peter E. Rider et Heather McNabb dans *A Kingdom of the Mind. How the Scots Helped Make Canada*, McGill-Queen's University Press, 2006. Dans une lettre à Ray Ellenwood datée du 20 mai 1980 (jour du référendum) Ferron écrit : « Montréal est une ville assez spéciale, à la fois sulpicienne et écossaise » (*L'Autre Ferron*, Ginette Michaud (dir.), Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 1995, p. 389). Montréal fut en effet le centre financier et politique des riches familles anglo-écossaises. Rappelons que l'Écosse, nation vaincue par les Anglais au XVIII[e] siècle, forcée alors de renoncer à

Ainsi, lorsque Frank cite un poème de son père, archidiacre de l'Église d'Angleterre à Québec, François se dit en lui-même : « Il les savait donc tous par cœur, les poèmes de son vénérable père ! Bien commode, l'imbécile ! Oui, n'est-ce pas, pour montrer qu'au-dessus de leur finance et leur police les bons Écossais entretiennent des jardins suspendus… » (*CC*, 79) La poésie de l'archidiacre Écossais lui apparaît comme une fuite dans un monde paradisiaque, lieu sublimé de l'harmonie, du bien-être et de la paix, masquant les inégalités et les conflits inhérents à la pratique et au maintien du pouvoir. Cette suave poésie n'est qu'un autre masque derrière lequel se cache le vrai visage de Frank, le *Scotch Canadian*[23].

Depuis qu'il a perdu son âme et que le juge l'a déclaré « coupable avec sentence suspendue », la vie de François Ménard est en elle-même suspendue. Enlisé dans le reniement, la dépossession, l'impuissance, il mène en somme une vie de mort-vivant sous les dehors d'un banlieusard tranquille

---

la liberté politique en échange de sa survivance en tant que simple société civile (droit civil, religion, culture), servira de modèle politique à l'État canadien puisqu'il accordera le même statut au Canada français : perte de la liberté politique, mais maintien de la société civile, comme a pu l'analyser Marc Chevrier dans son article : « Le Québec, une Écosse française ? Asymétries et rôle des juristes dans les unions anglo-écossaise (1707) et canadienne (1867) » (dans Linda Cardinal (dir.), *Le fédéralisme asymétrique et les minorités linguistiques et nationales*, Sudbury, Prise de parole, coll. « Agora », 2008, p. 51-97). De ce point de vue, sa domination s'avère plutôt relative. Ferron le suggère à sa façon dans *Les Confitures de coings* lorsqu'il évoque, comme on le verra un peu plus loin, « l'atavisme écossais », c'est-à-dire son statut, au même titre que le Canada français, de nation vaincue.

23 Ce discours n'étonne guère puisque Ferron se révèle fort critique envers une certaine pratique de la poésie en notre pays incertain. Dans *Le Ciel de Québec*, il associe d'ailleurs le poète Saint-Denys Garneau à une pratique de la poésie comme fuite et illusion mortifère (ainsi que j'ai pu en proposer l'analyse dans *Le livre des fondations. Incarnation et enquébecquoisement dans* Le Ciel de Québec *de Jacques Ferron*, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2008, p. 77-87).

et prospère. Son existence s'en trouve d'une certaine façon frappée d'irréalité, et son esprit, en proie aux illusions et autres faux-fuyants de l'imaginaire. Englué dans cette vie mortifère, n'est-il pas dans l'attente d'un événement, d'une scène ou d'une parole qui pourrait le libérer, l'arracher à sa torpeur ?

Or, le coup de téléphone qui retentit dans la nuit ouvre justement le récit sur l'appel à rejouer la scène où l'âme fut perdue, à « régulariser l'affaire ». À cet inconnu au bout du fil qui demande à parler à Frank, François Ménard répond, pour s'amuser aux dépens de celui qu'il imagine être un mauvais plaisant, que Frank est mort, qu'il l'a empoisonné. En parlant ainsi, il prend néanmoins conscience que d'une certaine façon il parle vrai : « Je compris que toutes mes facéties formaient un langage chiffré et que je m'étais servi d'elles pour lancer un message, presque un SOS qui disait que j'étais disponible et prêt à tout. » (*CC*, 31) Il parle vrai, non pas sur un plan factuel, mais sur celui du désir. Le désir et la fiction qu'il engendre ordonnent et précèdent ainsi le réel puisque, en effet, Frank décèdera plus tard en mangeant des confitures de coings empoisonnées. À cette parole apparemment facétieuse et sans conséquence, l'inconnu – qui est Frank lui-même – le rappelle plus tard dans la nuit pour lui donner rendez-vous au 46 rue Saint-Vincent dans le Vieux-Montréal en ajoutant : « Surtout, n'oubliez pas d'apporter mon cadavre ! » (*CC*, 32) Frank ne manque certes pas d'humour non plus, d'autant que cette adresse est celle de la morgue.

Ainsi s'ouvre le récit et le monde de la nuit où apparaît ce que refoulent le jour et ses lois. Basculant dans le monde de la nuit, François Ménard se rend au rendez-vous en apportant un pot de confitures de coings – spécialité de son épouse –, faute d'avoir, dit-il, l'urne qui pourrait contenir les

cendres de Frank Archibald Campbell. Bien que le ton soit à la facétie, les confitures vont néanmoins être mortelles pour Frank qui, selon la fantaisie ferronienne, ont été empoisonnées par le chat Barbotte pissant sur les cognassiers. Après avoir remis à Frank le pot de confitures, tous deux s'en vont à l'Alcazar, un bar où Frank a ses habitudes. Frank reçoit avec joie la confiture qui lui rappelle son enfance à Québec : « Je la mangeais lentement ; j'y grignotais plutôt ; elle avait un arrière-goût de liberté française qui n'en finissait pas et dont je faisais mon délice. » (*CC*, 78) Si François trouve Frank « plutôt sympathique » (*CC*, 61), ce n'est que lorsqu'il peut l'associer à ce souvenir d'enfance. Un autre visage de Frank se dessine alors : bien qu'ayant grandi à Québec au sein d'une famille anglicane, il est né comme François à Louiseville où l'on trouvait autrefois une communauté écossaise. Frank relate que son père fut « quelque peu parrain [du] débaptême » (*CC*, 83) de Rivière-du-Loup-en-haut, trop français à son goût, afin d'imposer le nom de Louiseville en l'honneur de la princesse Louise (sixième enfant de la Reine Victoria) et de l'Empire britannique. Ce changement de nom ne repose pas, à l'évidence, sur une bonne entente, mais bien sur une appropriation symbolique des lieux, laquelle révèle l'inégalité et le conflit qui déterminent les rapports entre le Canadien anglais (en l'occurrence, le *Scotch Canadian*) et le Canadien français. Les Écossais ont cependant quitté les lieux depuis longtemps, laissant leurs « mitaines » et leurs cimetières à l'abandon[24]. François Ménard se souvient de créatures fantastiques, les Tarlanes, « de grands bipèdes à tête chevaline » (*CC*, 85) qui hantaient ces lieux et surgis-

24 Comme le note Martin Jalbert : « L'anglicisme, aujourd'hui désuet, *mitaine* (de l'anglais : *meeting house*) signifie "office du culte protestant" ou, plus largement, "Église protestante". » Extrait de : *Jacques Ferron, Éminence de la Grande Corne du Parti Rhinocéros*, Édition présentée et préparée par Martin Jalbert, Lanctôt Éditeur, coll. « Cahiers Jacques-Ferron », 2003, p. 86, note 3.

saient la nuit pour l'effrayer et l'empêcher d'y commettre des actes de profanation. Le Tarlane est en somme le gardien du tombeau-mémoire, du tombeau-monument par lequel une communauté trouve à s'enraciner dans l'histoire ; il veille ainsi sur les morts pour qu'ils reposent en paix. Cette fable aux accents mythologiques rappelle d'abord le fait qu'une communauté peut disparaître, ce qui n'est pas sans évoquer le statut précaire du Canada français et, par conséquent, la nécessité de lutter pour que soit assurée son existence. Elle évoque aussi l'existence de luttes entre deux communautés ethno-confessionnelles, soulignant le fait que l'ordinaire de leur rapport n'est pas tant, selon les époques et les circonstances, l'amitié, que le conflit plus ou moins assumé, déclaré ou larvé.

Après sa conversation avec Frank, François quitte l'Alcazar pour se rendre dans un bordel de la rue Stanley en compagnie de Barbara, la prostituée. L'expérience de la chair ne sera pas ici damnation, mais une forme de rédemption pour François Ménard qui y trouve non seulement un « commencement d'extase » (*CC*, 100), mais son « [...] âme, ce passeport de la mort, crucifié à [lui]-même au milieu d'un pays déjà fictif. » (*CC*, 98) Contre la vie de mort-vivant due à son aliénation, la vie et la mort véritables lui sont de nouveau accessibles, représentables, dès lors qu'il retrouve son âme, qu'il porte comme un crucifix, insigne du sacré élevé contre le pays des illusions, de la fausse mort. À Alfredo Carone, le chauffeur de taxi qui considère que la nuit est un « marché de dupes » (*CC*, 100), François Ménard répond : « La nuit, Monsieur, c'est la méditation du jour et le monde qui redevient sacré. » (*CC*, 101) Surmontant le vertige d'un pays dominé par la mascarade, la duperie, il retrouve, dans cette nuit initiatique, la scène du sacré comme lieu de la mise en ordre du monde, là où l'opposition du vrai et du faux, de la vie et de la

mort, constituent le fondement de la parole, de l'existence. Lorsque cependant la mort envahit la vie, fait du sujet un mort-vivant, la vie, comme la mort, deviennent expériences de la fausse vie, de la fausse mort[25].

Poursuivant dans cette voie où le sacré est pour ainsi dire une scène d'exorcisme contre la possession ou l'aliénation qui le fait mort-vivant, François se remémore ensuite le moment où il a quitté Barbara. Elle lui faisait alors un signe d'adieu « [...] tenant de la main droite son peignoir sur sa peau d'Ursuline, pendant que de la gauche, l'index et le majeur dressés, les autres doigts réunis, peut-être un peu crispés, [...] elle me [fait] ses adieux [...] » (*CC*, 102), en présence de son maquereau. Ce geste de la prostituée ressemble à une bénédiction et suggère le renversement d'un certain discours associé à la piété, sinon à la liturgie chrétienne si on considère que Barbara est à sa façon une prêtresse. Et c'est sur cette « inoubliable apparition » (*CC*, 102) que « les portes de la nuit se referm[ent]. » (*CC*, 102) En retrouvant son âme, François retrouve sa lucidité, ce qui met fin à la nuit-duperie, à sa vie de mort-vivant, au règne de la fausse mort. En refermant les portes de la nuit, il retrouve le souvenir de la mort de sa mère « cadette » qui, par contraste, évoque la mort réelle, dont il porte le deuil depuis son enfance, et qu'il peut enfin mener à terme par l'entremise de Barbara avec laquelle la mère se confond : « [...] et voilà qu'elle [la mère cadette] était réapparue au palier de l'étage que je croyais à jamais désenchanté,

25 On se souviendra que dans son *Don Quichotte de la démanche* (Typo, 2001/L'Aurore, 1974), Victor-Lévy Beaulieu évoque aussi l'expérience de la fausse mort dans un pays miné par la mascarade, ce « pays des meurtres sans rituel » (Typo, p. 74). Dans mon article, « Le procès du livre. De Maurice Blanchot à Victor-Lévy Beaulieu » (*Religiologiques*, 25, printemps 2002, p. 169-187), j'ai proposé une analyse de la mise à mort d'Abel dans *Steven le Hérault* (Stanké, 1985) comme un désir de surmonter la fausse mort.

pour faire ses adieux de vivante façon, ô ma mère cadette retrouvée, sauvée de la mort [...].» (*CC*, 103) Elle est en effet «sauvée de la mort» en ce que, bien que morte, elle est enfin associée au désir, source de vie. De cette façon, la mère cadette est aussi libérée de la fausse mort, de même que son fils François qui pâtissait de ce deuil inaccompli.

Les portes de la nuit étant refermées, François (ayant récupéré son âme) retourne à l'Alcazar afin d'y retrouver Frank qu'il ne considère plus dès lors que comme un «épouvantail», et non comme un être au pouvoir malicieux: «Il était tout simplement ridicule, le pauvre; je tenais cependant à rester poli; après tout, j'étais son invité.» (*CC*, 104) Frank lui apparaît endormi, tandis qu'il entend à plusieurs reprises le «cri de l'engoulevent lugubre» (*CC*, 103), cet oiseau de nuit dont Frank a pu dire à François lors de leur rencontre devant la morgue: «Arrêtez et sachez le cri de la nuit, le seul qui soit vrai, le seul qui me touche le cœur.» (*CC*, 38) Dans cette nuit de duperies dont Frank se croyait le maître, l'engoulevent, l'oiseau de la mort, son cri, demeure le signe de vérité qui échappe à la mascarade[26]. François se souvient alors, sans trop comprendre, que Frank considérait ce cri comme «infiniment poétique» (*CC*, 105): «Je ne pouvais pas savoir ce que cet étranger pensait, cet étranger amical, pourtant mon ennemi. Au

26 Parmi les légendes attribuées à l'engoulevent, on trouve celle-ci: «Chez les populations montagnardes du Sud-Vietnam, l'engoulevent est appelé l'*oiseau-forgeron*, son cri étant comparé au choc du marteau sur l'enclume. Il est effectivement le patron des forgerons, et forge les haches du tonnerre. La maîtrise dans l'art de la ferronnerie s'obtient en rêvant de l'engoulevent» (Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Robert Lafont et Jupiter, coll. «Bouquins», 1982. Entrée: «Engoulevent»). Qui sait si Ferron connaissait cette légende? Quoiqu'il en soit, on note que cet oiseau et sa légende n'est pas sans résonance avec le nom de Ferron. Si c'est bien le cas, n'est-ce pas son nom – Ferron – qui résonne ainsi dans la nuit comme un appel à la vérité contre le règne de la mascarade?

terme d'une longue lutte masquée, croyait-il encore en mon ressentiment ?» (*CC*, 106) Ce passage, qui correspond à la fin du chapitre 6, est un ajout par rapport à *La Nuit*. Il rend plus explicite le fait que le rapport à Frank n'est pas intime et confiant comme il le serait avec un ami. Le rapport soi-disant amical est bien plutôt distant ainsi qu'il peut l'être avec un «étranger», voire un «ennemi». La «longue lutte masquée» est terminée dans la mesure où se trouvent désormais assumés ouvertement le conflit et la désignation de l'ennemi.

S'il le croit d'abord endormi sur sa table à l'Alcazar, François constate cependant que Frank est mort, empoisonné par les confitures de coings. Or, cette mort a quelque chose de l'ordre du sacré, voire du sacrificiel, considérant que François attribue l'empoisonnement au chat Barbotte qu'il avait surnommé le Christ-chat : «Ce matou est peut-être le Christ. Regarde sa face balafrée, ses cicatrices, le sang de sa dernière blessure ; il règne encore sur les siens, mais il mourra bientôt pour leur salut.» (*CC*, 38) Au moment de remettre le pot à Frank, il avait souhaité que de «[...] sa pisse corrosive et sacrée il eût empoisonné les confitures.» (*CC*, 75) De même que la prostituée Barbara était associée à la Sainte Vierge (*CC*, 101), le rapport entre François et Frank emprunte, en la profanant, à la symbolique chrétienne sans invalider cependant – paradoxe merveilleux de ce renversement – l'incidence rituelle, performative, de la parole blasphématoire sur le cours de l'histoire. Le blasphème est bien plutôt la parole désormais effective de ce nouveau rituel. C'est là d'ailleurs une caractéristique de l'esthétique du récit ferronien que de recycler, en le renversant, le discours du catholicisme baroque – bien souvent identifié à notre servitude collective – en discours d'émancipation, de subversion. Puisant dans l'héritage catholique du Canada français, Ferron utilise ainsi le discours et les images de

ce pouvoir pour le renverser[27]. Le Christ-chat, dont l'urine est « corrosive et sacrée », s'avère ainsi l'officiant indirect d'une mise à mort salvatrice. La mort du Christ telle que la transmet le récit évangélique suppose en effet un échange symbolique où la mort devient promesse de salut et de vie éternelle. Le poison « sacré » inoculé par le Christ-chat se transforme ainsi en source de vie. En donnant ce pot de confitures à Frank, François Ménard procède dès lors à un échange symbolique où la mort de Frank le libère de sa vie de mort-vivant, de la fausse mort, en opérant un savant exorcisme contre la dépossession. Il échappe ainsi à la nuit – c'est-à-dire au « noir parapluie, le parapluie anglais » (*CC*, 81) qu'il tient en marchant au-dessus de la tête de Frank –, laquelle nuit se confondait aussi avec le château des illusions à la fois enivrantes et délétères : « Frank m'avait ouvert le château, c'était un piège, il pensait m'y prendre, mais c'est lui qui avait été pris, emporté par la mascarade, le bras traînant, les mains gantées de rouge. » (*CC*, 116) Pareil au K du célèbre récit de Kafka, François erre d'abord

27 Comme j'ai pu l'analyser dans un chapitre de *La part du diable* : Le Saint-Élias *de Jacques Ferron* (Lévesque éditeur, coll. « Réflexion », 2015, p. 87-96), Ferron puise dans la rhétorique du catholicisme baroque — dont, la figure de l'antithèse — pour opérer un renversement subversif, jouant, sur le mode du paradoxe, de ce discours contre le discours de l'Église et de son pouvoir. Ce jeu est également comparable à une forme de mithridatisation, en référence au personnage historique Mithridate VI (-135/-63) qui rendit célèbre le procédé d'immunisation par inoculation progressive du poison par petites doses. On se trouve alors à combattre le mal par le mal, à transformer le poison en remède. La poétique du récit de Ferron consiste ainsi, bien souvent, par sa fantaisie baroque, à combattre le pouvoir du masque (de la mascarade) par le masque. Le bien nommé Mithridate III du *Saint-Élias*, l'écrivain, incarne celui qui opère le renversement du mal en bien (voir *La part du diable*, p. 132-135). Cela dit, Ferron est un mécréant qui assume à sa façon son héritage catholique, comme il l'écrit dans l'*Appendice aux Confitures de coings* : « Je suis chrétien à ras de terre et de courte façon, n'arrivant pas à croire en l'au-delà, terminant la vie ici-bas, mais je crois en la Communion des vivants et des morts et suis dévot du Fils, abandonné de tous dès le jardin des Oliviers, principe de la mort individuelle, toujours solitaire » (*CC*, 180).

dans un monde où le pouvoir se dérobe sans cesse, restant insaisissable, jusqu'à sa rencontre avec Barbara[28].

Dans ce récit qui donne sa part au merveilleux (chrétien renversé), il n'est pas incongru que les confitures ne soient mortelles que pour Frank. Peut-être, peut-on se dire, que ces confitures, ayant eu en son enfance un « goût de liberté française », auront produit avec le temps un effet mortel. On constate aussi que cette mise à mort n'implique pas François Ménard de manière directe, volontaire, puisqu'il déclare : « Maudites confitures ! Je ne les aurais pas crues aussi indigestes, même empoisonnées par le Christ-chat. » (*CC*, 109) Il imagine vaguement l'enquête d'un médecin légiste, puis un procès, histoire de trouver une cause, un coupable. Tout cela demeure cependant indéterminé. De sorte qu'il s'agit plutôt d'une mise à mort sans véritable meurtrier, une forme de crime parfait en vertu de l'intercession du Christ-chat. François Ménard se révèle alors plutôt innocent sur ce plan, bien qu'il ait pu souhaiter, on l'a vu, que l'urine du chat soit « corrosive ». Le récit ne met donc pas en scène une confrontation violente, mais bien un congédiement – pour reprendre le titre de l'*Appendice* – par la magie d'une fantaisie baroque où, malgré l'impasse de la condition québécoise, l'ironie et la ruse constituent ultimement

28 On se souviendra qu'au début du récit, François Ménard, après sa conversation au téléphone avec Frank, se décrit – non sans rappeler en cela le Gregor Samsa de *La métamorphose* de Franz Kakfa – métamorphosé en insecte : « J'apercevais mes petites plaisanteries, mes grosses farces, mes supposés mots d'esprit comme autant d'entités sur le dos comme moi, dans une posture de coléoptères chavirés qui ne mettaient pas en évidence le coloris de leurs élytres, mais au contraire le défaut de leur carapace [...]. Je me fis l'impression d'être couché au milieu de mes insectes retombés sur leurs pattes, de ma vermine, punaises, poux, cancrelats, au vu et au su de la population [...] » (*CC*, 29-30). Telle est aussi sa condition de mort-vivant qui l'arrache à la dignité humaine en l'animalisant, le rendant pour le moins repoussant comme une vermine.

les seules armes de la confrontation. D'ailleurs, comme le laisse entendre les dernières paroles de Frank écrites dans son carnet, celui-ci ne se considère pas comme la victime d'un meurtre, mais comme celui qui est mort d'avoir été pour ainsi dire à la mauvaise place : « Je suis Tarlane. Adieu. J'ai vécu du mauvais côté du mur. Je demande pitié. » (*CC*, 118) Frank le Tarlane n'est en effet qu'un gardien de mitaine et de cimetière abandonnés, déjà mort en cela, ayant vécu de l'autre côté du mur où ne règne pas un « goût de liberté française ». S'il demande pitié ou compassion, c'est qu'il a eu le mauvais rôle, celui du mauvais plaisant, du dupeur masqué, comme le souligne François après avoir lu les dernières paroles de Frank : « Mourir sur terre, c'est malsain, la mascarade vous emporte et vous n'y pouvez rien, déjà masqué de rouge et les gants sales [description de Frank empoisonné, étendu sur la table et les bras ballants]. » (*CC*, 118) Frank aura ainsi succombé à la mascarade dans laquelle l'enfermait l'exercice d'un pouvoir auquel il refusait de renoncer.

En feuilletant le *Gotha of the Quebec* – carnet appartenant à Frank Archibald Campbell et qui traînait à côté de son cadavre –, François Ménard prend alors connaissance de la nature particulière du pouvoir – la duperie, la fourberie – qui s'exerce au détriment du Québec. Selon Frank, le peuple québécois, est patient et insoumis ; en attendant son heure « [...] ils s'accommodent de nos lois, sans révérence, dans le but d'en tirer le meilleur parti. Lorsqu'ils proclament leur loyauté, ils tirent un écran et s'amusent derrière : qu'on se contente de la façade faute de l'édifice, quitte à passer pour naïf. » (*CC*, 117)

Si le Québécois fait preuve de duplicité face au pouvoir tant qu'il peut en tirer quelque avantage, celui qui détient ce pouvoir n'est pas dupe cependant de cette duperie, qui est acquiescement de façade : « [...] qu'on les assure qu'ils

parlent bien et qu'on les applaudisse. C'est ainsi que nous avons toujours gouverné ce peuple, moins par la force qu'en le prenant à son jeu et à sa fourberie. Plus fourbes que lui, nous l'avons empêché de s'affirmer.» (*CC*, 117) La duplicité – figure de l'insoumission – apparaît de la sorte comme la manifestation d'une liberté ambiguë et partielle en ce qu'elle laisse intact, malgré tout, l'ordre de cette domination politique. Si la duplicité a ses avantages ponctuels, elle se retourne contre celui qui l'exerce puisque, ce faisant, il se trouve encore en marge de la scène du politique, de la reconnaissance, lieu de l'assomption du conflit, comme le suggère cette phrase du *Gotha* : « Si l'on éprouve de la sympathie pour eux, par atavisme irlandais, gallois ou écossais, qu'on se dise que la meilleure façon de les aider est encore de chercher à les perdre.» (*CC*, 117)

La duplicité québécoise – ce jeu de l'accommodement, sinon de la bonne entente – est ainsi un piège assez subtil dans lequel la sujétion prend le masque d'un semblant d'affranchissement et de liberté (comme Ferron le constatait déjà dans la *Tête du roi* en 1963). En lisant ce *Gotha*, François Ménard passe alors de l'autre côté du miroir aux alouettes de l'aliénation, de la nuit-duperie, pour considérer enfin, avec lucidité, le pouvoir qui pèse sur lui en tant que Québécois. Par la lecture du carnet secret, Frank se trouve démasqué et le pouvoir montre son vrai visage. Plus loin, dans ce même carnet ou *Gotha*, Frank juge ainsi la vie de François Ménard (jusqu'à l'épisode de son arrestation et procès) à travers les mots de l'évangéliste Marc (Chapitre XIV, versets 51-52) : « Or un jeune homme le suivait, enveloppé d'un drap. On l'arrêta, mais il lâcha le drap et s'enfuit nu.» (*CC*, 118) Ce passage relate l'arrestation du Christ au jardin des Oliviers, abandonné de tous. Faut-il considérer que François Ménard est ce jeune homme qui, suite à son arrestation et son procès, s'est enfui nu, c'est-à-dire sans

son âme ? Quoiqu'il en soit, en lisant cet extrait du *Gotha*, François souligne qu'une « [...] telle compréhension dénot[e] plus que de la sympathie, une réelle amitié de la part de cet ennemi. » (*CC*, 118) Cette marque d'amitié serait celle de Frank envers François, et non l'inverse, lui qui préfère tout de même désigner Frank comme son « ennemi ». Bref, cette amitié présumée n'est en rien réciproque ; on peut même considérer qu'elle est dénoncée comme indissociable de son discours de domination.

Bien que François ait retrouvé son âme et qu'il ait vu le visage du pouvoir derrière ses masques, son affranchissement demeure partiel, ambigu. Au bout de la traversée fantastique et initiatique de la nuit, il ne retrouve pas tant son pays libéré enfin de la duperie, que Marguerite, sa fidèle épouse. Son repli dans l'amour conjugal retrouvé, s'accompagne aussi d'une forme de repli sur soi : « Je vivrai désormais à l'abri du monde, au centre de moi-même et au centre de tout [...]. » (*CC*, 113) Un bref instant, dans la douceur du foyer retrouvé, il en vient pourtant à douter de son aventure en partie libératrice : « Ma nuit n'était peut-être qu'un rêve ? Je plongeai la main dans ma poche de veston ; j'en sortis le carnet de Frank. Je n'avais donc pas rêvé... » (*CC*, 121) Le *Gotha* de Frank devient le signe concret qui certifie la traversée de la « longue lutte masquée », rendant irréversible la révélation du pouvoir et de ses pièges. Encore reste-t-il cependant à transmettre le *Gotha*, à le divulguer aux autres pour en nourrir la conscience nationale.

En a-t-on jamais fini d'ailleurs avec les ruses et les masques de Frank Archibald Campbell, lui qui réapparaît dans *La charrette* sous le titre éloquent de huissier-bonimenteur ? Dans une recension du *Canadien français et son double* (1972) de Jean Bouthillette, Ferron évoque ainsi son

rapport à la figure insidieusement dominante du Canadien anglais : « Je refuse catégoriquement de me l'incorporer et d'en faire mon directeur de conscience pour la bonne raison que je me sens plus guiâble que lui et surtout, surtout parce qu'il n'est pas mangeable »[29]. L'ironie, la ruse, auront été en effet les armes de prédilection de Ferron, ce maître en diableries et renardises, qui a lutté contre les mystifications et autres sortilèges en ce pays incertain. Frank n'est donc pas tant, comme le suggère son prénom, le double intériorisé de François, que celui avec lequel il aura voulu en découdre.

Épilogue

Le discours bon-ententiste évoqué au début n'a pas disparu avec l'avènement de la Révolution tranquille. Depuis une quarantaine d'années, il s'est maintenu dans plusieurs manuels d'histoire par sa façon, notamment, de donner prééminence à une histoire sociale et citoyenne fondée sur la primauté de la Charte des droits et libertés, au détriment d'une histoire politique du Québec faisant état des luttes et des conflits de la nation québécoise sur la scène canadienne[30]. On peut également rattacher au discours bon-ententiste les *Minutes du Patrimoine* de la Fondation Charles R. Bronfman (puis, Fondation Historica à la fin des années 1980) dans la mesure où là encore le récit des luttes et des conflits entre les deux solitudes est soigneusement évité. Le bon-ententisme est aussi bien présent dans *Le Canada,*

29 Extrait de : « Le butler de M. Bouthillette », *Du fond de mon arrière-cuisine*. Édition préparée par Pierre Cantin avec la collaboration de Luc Gauvreau. Présentation de Patrick Poirier, BQ, 2015, p. 97 [Édition du jour, 1973].

30 Voir à ce sujet la Troisième partie de l'étude de Félix Bouvier et Charles-Philippe Courtois, *L'histoire nationale du Québec. Entre bon-ententisme et nationalisme*, p. 294-375.

une histoire populaire – série conçue et diffusée par la CBC/Radio-Canada en l'an 2000 – où l'on insiste en particulier sur l'esprit de collaboration entre les deux solitudes, tout en laissant dans l'ombre les épisodes conflictuels[31]. Enfin, ce discours n'a-t-il pas trouvé en John Saul son éminent mythographe ? Dans *Réflexions d'un frère siamois* (1998), Saul considère en effet que l'histoire canadienne est moins celle des conflits politiques, que celle de la réconciliation, de la collaboration, du compromis entre les deux solitudes. Les leaders réformistes de l'époque de l'Acte d'Union (1840), Robert Baldwin (1804-1858) et Louis-Hippolyte LaFontaine (1807-1864) incarneraient, chacun étant animé par un esprit démocrate et humaniste, cette conciliation-réconciliation au nom de laquelle serait alors fondé le Canada[32]. Cela devait aboutir d'ailleurs à une belle et édifiante amitié entre ces deux frères siamois.

Or, refouler le conflictuel au nom d'un certain humanisme n'est pas sans rappeler le discours d'un Frank Scott que

31 Comme a pu l'analyser Alexandre Lanoix dans son étude, *Historica & Compagnie. L'enseignement de l'histoire au service de l'unité canadienne, (1867-2007)*, Lux Éditeur, 2007, p. 81-95.

32 John Saul, *Réflexions d'un frère siamois. Le Canada à l'aube du XXIe siècle*, traduit par Charlotte Melançon, Boréal, 1998 [*Reflections of a Siamese twin*, 1996]. Gérard Bouchard a remis en question cette lecture pour le moins biaisée dans deux articles parus dans *Le Devoir* du 15 et 17 janvier 2000 sous le titre « La vision "siamoise" de John Saul ». Éric Bédard a proposé une lecture plus nuancée du rôle politique de LaFontaine dans *Les Réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIXe siècle* (Boréal, 2009). On trouve semblable lecture en faveur de la réconciliation, de l'amitié, dans le plaidoyer pour une relation amicale – au nom des vertus de la conversation et non de la négociation, laquelle aurait pour effet d'engendrer des adversaires et non des amis – entre les deux solitudes dans *Et si nous dansions. Pour une politique du bien commun au Canada* (Traduit par Isabelle Chagnon, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004/*Shall we Dance ? A Patriotic Politics for Canada*, McGill-Queen's University Press, 2003) de Charles Blattberg. Rappelons le mot de Ferron : « Sans l'égalité on force toujours l'amitié ».

Ferron a pu ironiser en évoquant la belle âme de celui qui, en se cachant sous ce masque, ne peut admettre en définitive la part conflictuelle, sinon la violence qui traverse son histoire, laquelle est en somme incompatible avec le discours de sa supériorité morale[33]. Parions que s'il avait lu ce livre de John Saul, Jacques Ferron y aurait reconnu un avatar de Frank Scott. C'est dire que notre condition politique n'a guère changé et que persiste en effet, dans ce pays – ce demi pays et ses fragments de pouvoirs –, le discours de la belle âme, suave et séduisant faux-fuyant qui n'en constitue pas moins une arme redoutable. ❑

33 La supériorité morale *canadian*, l'idéal de la nation vertueuse – qui n'est pas sans rappeler le discours de Ferron sur la belle âme –, est en effet l'un des mythes fondateurs du Canada, comme a pu l'analyser Gérard Bouchard au chapitre 5 (« Le Canada : le rêve contre la réalité ? ») de son étude, *Les nations savent-elles encore rêver ? Les mythes nationaux à l'ère de la mondialisation*, Boréal, 2019, p. 171-229.

Anne Élaine Cliche*

« Le pas de Gamelin » : autoportraits à la fêlure

Le trou de l'identité perdue[1]

> *S'il y avait une place où Satan eût dû se manifester, c'est à Saint-Jean-de-Dieu, non que la folie lui appartienne, mais parce qu'il est le prince des illusions, qu'il sort la tête par le trou de l'identité perdue et fait luire de ses faux brillants la conscience éclatée, tel un miroir brisé*[2].

1 Je reprends ici quelques lignes d'ouverture sur la parole ferronienne parues dans *Voix et images*, « Écrire pour parler la parole : Ferron, Beaulieu, LaRocque », Volume 43, numéro 1 (127), automne 2017, p. 23-42.

2 Jacques Ferron, « Le pas de Gamelin » (PDG), *La conférence inachevée* [1987], Montréal, BQ, 2020, p. 27. Voir au sujet de cette publication posthume, Jean-Pierre Boucher, « Jacques Ferron et le recueil *La conférence inachevée* » *Littératures* 2, 1988, p. 115-131 : « Ce titre [Le pas de Gamelin] a été à l'origine celui d'un manuscrit, "ouvrage sur la folie et ses cantons", sur lequel Ferron a travaillé après un séjour de seize mois comme omnipraticien à Saint-Jean-de-Dieu. Il en a rédigé deux versions, la seconde ayant été remise à V.-L. Beaulieu qui en a annoncé en septembre 1976 la parution sous le titre "Maski ou le désarroi". Sauf trois extraits, elle est toutefois demeurée inédite [...]. Ce même titre coiffe par ailleurs de mars à novembre 1981 dans le *Courrier médical* une chronique de vingt textes. C'est cette série d'articles que l'on retrouve en substance dans le présent "Pas de Gamelin", et non l'ouvrage annoncé en 1976. Il ne s'agit cependant nullement d'une reprise intégrale de la série d'articles auxquels Ferron emprunte en les remaniant substantiellement. »

* Professeur, département d'études littéraires, UQAM.

Certains écrivains nous hantent par leur phrasé scandé, haletant, heurté ou emporté dans une respiration puissante qui continue d'agir parfois longtemps après la lecture. La vocalisation intérieure peut ainsi emporter le corps lisant dans un rythme, une inflexion, jusqu'à lui faire oublier d'écouter les mots. Ce parler dans l'écrit convoque le souffle, le nôtre, appelle impérativement la récitation qui n'a pas à devenir sonore pour être pleinement performée, mais que la lecture à voix haute peut révéler à qui ne l'entend pas. Même lorsque le texte est oublié, il arrive que son phrasé demeure ; la vitesse ou la brièveté des scansions qu'il a imprimées dans l'oreille du lecteur peuvent l'occuper jusque dans son sommeil.

Ainsi, la diction ferronnienne ne s'apparente à aucune autre, occupée qu'elle est, entre autres, à tracer l'épure d'un personnage retourné comme un gant pour mettre à nu sa division : « Un paresseux doublé d'un simple d'esprit, celui-ci pensant pour celui-là qui travaillait pour l'autre, vivait tout étonné au milieu d'un grand loisir[3]. » On se souvient aussi de l'ouverture des *Confitures de coings* où le narrateur décrit son for intérieur comme « un réduit plutôt minable, de si peu de logement pour [ses] facultés cognitives », alors que « tourné par tous [ses] sens vers l'extériorité, restant en deçà comme une énigme », il projette son image au dehors et cherche à se voir dans le regard des autres[4]. Ces pages prennent au corps par le balancement qu'elles produisent d'une proposition à l'autre, et donnent voix en nous à un sujet qui impose sa présence. C'est bien la parole qui divise le sujet et fait qu'une part de lui-même peut tenir compagnie à l'autre.

Des nombreux portraits qui occupent l'œuvre, nous restent une intonation portée par un souffle ténu, léger, tenace,

3 Jacques Ferron, « Le paysagiste » *Contes*, Montréal, BQ, 1993, p. 79.

4 Id. *Les confitures de coings*, Montréal, Typo, [1972] 1990, p. 13-14.

un parler fin, toujours souriant et comme éclairé par un chagrin qu'il ne vaut pas la peine d'exposer, mais qu'il faut bien porter d'une phrase à l'autre, sans effort ; une phrase longue souvent, tantôt taillée par une formule éclatante, tantôt retenue par une certaine fatigue, une tension menée jusqu'à son point d'appui provisoire ; une phrase qui semble construite de l'intérieur, comme propagée d'elle-même par ce qu'elle suscite de vision tragique pourtant délestée de pathos. Ainsi, le Jérémie « paysagiste », qui se confond dans le spectacle du monde au point de s'y noyer, nous apparaît dès l'ouverture du conte, consubstantiel à la parole qui cherche à le dire ; parole entraînée dans la dérive métonymique de cet être dont elle fait sa matière. Jérémie ne parle pas, mais c'est bien sa voix de silence qu'il s'agit de rendre dans cette énonciation autre qui parle comme à l'intérieur de lui.

> Mais quand il bâillait ainsi, ouvrant les mâchoires au degré même de l'angle du ciel sur la mer, son ouverture restait plus petite et c'est l'espace qui le happait : il devenait la barque ancrée au large, la barque restée dans l'anse ou cette autre dans l'intervalle, qui va ou revient, avançant par à coups de canon sur la tête de son unique piston ; il devenait le soleil, source de toute énergie et pourtant moins vantard que le moteur Acadia ébranlant l'univers de son poussif exploit, le soleil dont l'hélice de cuivre tourne si vite qu'il dort sur la pointe, toupie dont l'axe giratoire est le cœur de la trombe d'oiseaux ameutés par le retour des pêcheurs et l'éviscération du poisson ; il devenait tout ce qu'il voyait au hasard des yeux avec la préférence que ceux-ci accordent aux mouvements[5].

Le rebond que suscite le point-virgule atteste d'une parole en cours d'énonciation, dévoilant par sa relance le mouvement verbal. Ce qui s'expose ici et qui est l'objet littéraire

5 Id. « Le paysagiste », *Contes*, p. 79-80.

tel qu'en lui-même il se donne à entendre, c'est ce temps du parler qui ne souffre ni rature ni soustraction, mais s'oblige aux reprises, aux déplacements, à une irréversible avancée qui n'exclut pas les tentatives non abouties, les sauts ou les pas de côté, les accomplissant au contraire au nom de cette assomption du temps que la présence en cours de surgissement impose.

L'écriture ferronnienne joue de ce temps depuis son commencement, travaille à l'exposer jusqu'à en soutenir l'illusoire capture qui en quelque sorte nous le donne à éprouver. Écrire n'est en aucun cas transcrire la parole ; il s'agit plutôt d'y faire entrer le silence qui ne s'effraie ni des circonvolutions ni du délire, et assume depuis toujours la part obscure que la parole directe oublie. L'écriture met à notre disposition ce qui, comme le formulait Lacan, « reste oublié derrière ce qui se dit dans ce qui s'entend », à savoir : qu'on dise[6]. Ce fait, cet acte de dire occupe dans l'écriture de Jacques Ferron la parole de personnages entièrement façonnés par leur verbe, que ces personnages soient inventés ou réels, recréés à partir de l'écoute qu'ils ont suscitée chez celui qui en fait le matériau de son art. Seule l'écriture peut nous transmettre le silence de Jérémie noyé dans un paysage haussé à la dignité de sa parole inaudible. « C'était le paysage que Jérémie avait peint jour après jour, saison après saison, depuis des années et dont il laissait provision pour toujours. Personne ne le reconnut. L'artiste avait oublié de signer[7]. » C'est en cela que l'écriture de Ferron, celle qui s'accomplit jusqu'au bout, ne vise pas tant à dire la folie qu'à faire entendre le sujet, ce « trou de l'identité perdue », faille ou fêlure d'où la parole dit JE.

6 Jacques Lacan, « L'étourdit » [1972], *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 449.

7 Jacques Ferron, « Le paysagiste », p. 83.

Cette oscillation qui est aussi la nôtre est mise à découvert par l'écriture et a pu aller, chez cet écrivain, jusqu'au dédoublement[8]. La folie, dans cette œuvre, a donné lieu à bien des commentaires et à d'intéressantes analyses ; ce n'est pas d'elle pourtant que je souhaite ici parler, mais de ce qu'elle a permis d'entendre et de dire. S'il se disait « un peu piqué, assez fou même », et petit-fils d'un grand-père maternel « devenu frénétique », « mis au secret » et mort à Saint-Michel-Archange (*PDG*, 98), on a l'impression que Ferron a d'abord voulu payer son dû à la folie, cette matrice d'où il ne cesse de s'échapper pour la considérer du dehors avec la distance ironique et l'art de celui qui sait que si la folie nous est à tous intrinsèque, c'est au titre d'une virtualité que l'écriture littéraire et la création artistique ont vocation à susciter. Payer son dû à la folie veut dire, non pas se faire fou parmi les fous, mais, au contraire, reconnaître et rappeler que « le risque de la folie se mesure à l'attrait même des identifications où l'homme engage à la fois sa vérité et son être[9]. » Ferron s'y est risqué par son œuvre, non sans avoir pâti de deux trébuchements dont l'histoire de *Rosaire* raconte assez comiquement le premier : c'est à vouloir à tout prix nier la folie de Rosaire Gélineau — et le sauver de toutes les instances institutionnelles qui le « menacaient » — que le narrateur a découvert de quel bois elle se chauffe et de quelle rationalité elle se nourrit ; ce qui, vingt ans après l'histoire vécue et consignée dans un journal, se raconte comme l'expérience d'un engagement avant tout narcissique dont il s'agira finalement de libérer

8 Je fais ici allusion au personnage de Maski, double encombrant de Notaire dans le chantier inachevé parce qu'inachevable du grand livre sur la folie qui aurait « parlé à la folie son langage » et a aussi eu pour titre provisoire, outre, *Le pas de Gamelin, Maski fils de Maski*.

9 Jacques Lacan, « Propos sur la causalité psychique » (1946), *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 176.

Rosaire, de « l'affranchir de toute dette envers [son sauveur] en le traitant de maudit fou[10]. »

L'histoire de Rosaire remonte à 1961, mais elle est racontée et publiée au terme de l'œuvre, vingt ans plus tard, après l'échec du livre sur la folie qui constitue, si je puis dire, le second trébuchement. Pas étonnant dès lors que l'auteur publie ensemble, et dans l'ordre chronologique inversé, l'histoire de Maski, qui appartient au livre impossible sur la folie, et dont il s'agit (aussi) de se débarrasser dans le plus grand désarroi, et celle de Rosaire :

> [...] hélas ! *Rosaire* n'est pas écrit, il a été vécu, rien n'est inventé ; il témoigne de mon impuissance et surtout que peu à peu je me suis laissé envahir par mon personnage ; et *L'Exécution de Maski* qui vient après est la vaine tentative [...] de me débarrasser de ce personnage si encombrant qui me réduisait à la plus complète solitude[11].

Si le jeune médecin a cru *comprendre* Rosaire, plâtrier sans plâtre et au chômage, à partir de la mutation sociale rapide et difficile à intégrer, du début des années soixante, qui lui paraît suffire à nier sa folie, dix ans plus tard l'écrivain accompli, au sortir d'un séjour de seize mois parmi les folles de Saint-Jean-de-Dieu, se lance dans la composition d'un livre ambitieux où il va rester pris, impuissant, dira-t-il, à franchir par l'écriture le fameux pas de Gamelin, autre nom de l'asile de Longue-Pointe. L'une des raisons invoquées par Ferron pour expliquer cet échec serait la difficulté qu'il a eue à concevoir le destinataire d'un tel livre, autant dire une préoccupation déterminante, et

10 *Rosaire précédé de L'exécution de Maski* (R) [1981], Outremont, Petite collection Lanctôt, 2003, p. 194.

11 « Lettre du 15 juin 1981 », *Une amitié bien particulière. Lettres de Jacques Ferron à John Grube*, Montréal, Boréal, 1990, p. 21.

tout à fait nouvelle chez lui, pour le lecteur : « [...] j'ai tenu compte du lecteur et une espèce de contestation s'est installée entre lui et moi ». D'une part, dit-il à Pierre L'Hérault, il est impensable de présenter au lecteur des cachots et des cabanons sans lui accorder le droit d'assister à une libération. « Je me suis trouvé à Saint-Jean-de-Dieu dans une forteresse et je me suis dit : "Qui est mon lecteur ?" Je l'ai vu qui s'attendait à ce que je fasse des évasions. » D'autre part, il faut arriver à lui montrer que, dans ces lieux d'enfermement, il y a aussi du bonheur[12]. Cette discussion avec le lecteur semble avoir compliqué considérablement la composition du livre, d'autant plus que ce lecteur supposé s'apparentait parfois à un juge au regard duquel l'analyse complexe de la situation risquait de paraître obscure :

> [il] faut respecter la grandeur où qu'elle se trouve [...] même chez les fous, cela est très bien, je m'en félicite, seulement voilà : faut-il pour autant perpétuer les chaînes et tout l'appareil de la répression archaïque qui n'avait d'autre mérite que la franchise ? [...] je ne le sais que trop : c'est la crainte de passer pour un croquemitaine, moi qui me suis toujours voulu un homme de progrès, qui m'a fait gâcher *Le pas de Gamelin* — un vrai désastre, d'autant pire que j'y suis resté pris. [...] Je crois pouvoir m'en sortir en m'acceptant comme croquemitaine, en développant l'idée que la raison n'est autre chose qu'une répulsion de la folie et que nos grands lieux d'enfermement [...] valaient bien deux universités ; qu'il n'y a rien de plus insidieux que la folie lâchée, la folie tout partout comme les démons sans lieux infernaux ; et qu'il faut se contenter en fait d'errance, des âmes au purgatoire chères à Messieurs les Irlandais[13].

12 « Entretiens avec Jacques Ferron », dans Ginette Michaud, Patrick Poirier, *L'autre Ferron*, Montréal, Fides-CÉTUQ, 1995, p. 430-433.

13 « Lettre de Jacques Ferron à Ray Ellenwood », 4 novembre 1978, *Ibid*, p. 383.

Un livre sur l'enfermement de la folie ne peut-il que condamner ou dénoncer cet enfermement pour réconcilier le lecteur avec un mal-à-dire dont il ne veut pourtant rien savoir ? Comme l'écrivait Lacan auquel Ferron ne se réfère jamais, mais qu'il rejoint lorsque, faisant le portrait des êtres fous dont il a eu la charge, il se met à l'écoute de ce qui, dans la folie, témoigne du sujet :

> Loin donc que la folie [de l'être] soit le fait contingent des fragilités de son organisme, elle est la virtualité permanente d'une faille ouverte dans son essence. Loin qu'elle soit pour la liberté « une insulte », elle est sa plus fidèle compagne, elle suit son mouvement comme une ombre. Et l'être de l'homme, non seulement ne peut être compris sans la folie, mais il ne serait pas l'être de l'homme s'il ne portait en lui la folie comme la limite de sa liberté. [...] « Ne devient pas fou qui veut »[14].

C'est sans doute la conscience de cette faille – et la lucidité à laquelle une telle conscience oblige – qui a permis à Jacques Ferron de s'approcher sans crainte des êtres fous, s'autorisant de lui-même et de quelques autres, en usurpateur, certes, mais qui assume d'exercer les pouvoirs, même précaires, que lui confère son usurpation. Ainsi écrira-t-il au sujet de la fonction d'omnipraticien qu'il a occupée en 1970-1971 à Saint-Jean-de-Dieu : « L'exercice du pouvoir ne me déplaisait pas. J'avais cinquante ans. Il compensait pour la perte de ma jeunesse. Le savais-je ? Oui, peut-être, mais il restait trop précaire pour que je m'en fasse une raison. » (*PDG*, 46) On devine, en prenant connaissance des explications qu'il a données à plusieurs de ses correspondants, que tirer de cette expérience un « ouvrage sur la folie et ses cantons » a placé l'écrivain devant un devoir éthique – la discussion avec le lecteur en est le signe le plus certain – qui

14 Jacques Lacan, « Propos sur la causalité psychique », p. 176.

a démultiplié la division du sujet avec laquelle sa poétique s'arrangeait bien jusque-là : il fallait dès lors soutenir et incarner la division entre l'écrivain et le lecteur, celle entre Maski et Notaire : le souffleur et le scribe ; il fallait pour la première fois *jouer* explicitement la division entre l'autobiographie et la fiction, entre l'enfermement et la liberté, entre le pouvoir et le refus de l'autorité. L'écriture s'est enferrée, perdant de vue ce qui l'avait toujours maintenue dans sa dynamique remarquable : le trou par où le moi se retourne sur son envers, ce JE invisible au miroir et qui en revient comme une extériorité parlant de l'intérieur.

Le mal-à-dire

La division du sujet a donc pu atteindre, chez Ferron, l'angoissante impression d'une schize allant jusqu'au dédoublement dont Maski a été le représentant « officiel », celui du moi que l'écrivain disait haïr et qu'il a voulu finalement « exécuter », dans tous les sens du terme. Maski est surtout à mon sens le nom propre de l'écrivain *masqué*. Celui dont les personnages charriaient jusque-là sans trop le dire les matériaux du roman familial, s'empêtre dans ce déguisement de lui-même, et s'arrête au seuil du livre à défaut de pouvoir maintenir ouverte la faille, la fêlure où son oscillation le gardait vivant. Son grand livre sur la folie, devenu illisible et fou à mesure qu'il fait éclater le miroir, le pousse à franchir le pas de la mort. Ainsi peut-il écrire après coup à Julien Bigras : « Je n'ai pas sur la folie le même point de vue que vous. Vous la prenez par le dedans, vous la vivez et la faites vivre. Moi non. J'ai eu beaucoup de mal à franchir le *Pas de Gamelin* [...] ce fut la catastrophe et c'est alors que je me suis retrouvé au 6e du Montreal General [...][15]. »

15 Jacques Ferron à Julien Bigras, 28 novembre 1981, dans *Le Désarroi. Correspondance (D)*, Montréal, VLB 1988, p. 82.

Maski mis hors-jeu, le pas sera franchi à la condition que la folie soit ramenée à la singularité dont nous sommes aussi les tenants[16]. C'est la singularité qui constitue ce que Ferron appelle la grandeur, cette part de soi-même que l'on reconnaît lorsqu'elle revient du dehors comme la voix la plus intime ayant parcouru le circuit allant de la perte à la retrouvaille, circuit que manifestait si bien l'écriture du *Paysagiste* où l'énonciation bien que tout à fait externe au personnage nous parvient depuis l'intériorité d'un sujet incapable d'individuation.

Seule l'écriture peut nous éveiller à l'inouï que l'on risque souvent de confondre avec l'inintelligible, le charabia ou l'incohérence. Par la maîtrise du verbe, jamais acquise une fois pour toutes, Jacques Ferron a finalement tiré de son séjour à Saint-Jean-de-Dieu des portraits qui sont aussi, à bien les relire, des autoportraits : le peintre y figure en transparence, façonne le personnage aux contours de ses propres aspirations. De Suzanne Lusignan, pensionnaire de la salle Sainte-Agathe et dont la parole simple et spontanée donne l'impression d'être normale voire intelligente, le docteur reçoit des lettres illisibles. « Toujours aux aguets, au courant de tout, elle m'était une précieuse informatrice, parfois même une conseillère. [...] Cependant, dès qu'elle se retirait de son entourage pour rentrer en elle-même et parler de soi, elle [...] sombrait dans la confusion. » (*PDG*, 98-99) Suzanne, dit-il, « tenait peut-être à témoigner [par ses lettres] de son incapacité, de son désarroi intime et divulguer une folie qui autrement serait restée secrète. » Cette fine hypothèse est déduite de l'écart étonnant qui se manifeste entre la parole « primesautière et perspicace » de Suzanne et son écriture incohérente, comme si l'écriture avait vocation à mettre au jour la perte qu'elle déclenche.

16 « [...] je reprends *le Pas de Gamelin* pour dire [...] que la folie est absolument singulière et qu'il ne faut pas parler des fous, mais d'êtres fous dont nous sommes tenants puisque nous sommes tous singuliers. » (D, 82)

« Le langage écrit n'est peut-être pas de même nature que le langage parlé. Celui-ci est direct tandis que l'autre fait un circuit, ramène à soi, en repart et peut se perdre entre la tête et la main, comme c'était le cas pour Suzanne. [...] L'écriture, lente et réfléchie, doit réaliser la concorde des deux langages, autrement, pourquoi s'y obstiner ? » (*PDG*, p. 99) En effet. Et cette obstination prend sans doute une importance particulière dans « Le pas de Gamelin » de *La conférence inachevée* où l'écrivain travaille à cette concorde en exposant partout sa « fêlure » qui n'est pas tant celle qu'il aurait à la tête que celle qui bée entre la tête et la main, entre la parole et l'écrit, là où s'échappe le moi qui peut dès lors lui revenir de l'autre et des autres dont il écoute la parole et surtout ce qui la fait parler.

Au portrait de Pierrette, qui demandait que ses admonestations affichées et retenues par un crucifix au-dessus de la chaise du docteur lui soient lues afin que « la vérité restât proclamée » et que « la justice fût rétablie dans le monde », l'écrivain ajoute cette touche finale : « D'ailleurs je ne pensais pas autrement, ne pouvant pas admettre qu'on fut fol ou fin par nature, persuadé au contraire que l'homme, de tous les animaux le plus démuni à sa naissance, devait tout à l'existence et que faute de nature, il était une histoire. » (*PDG*, 33) Ainsi, souligne le portraitiste, ce rétablissement de la justice par proclamation solennelle adressée à tous ceux qui l'ont abandonnée, rejetée, internée, sauve Pierrette de la honte et lui permet d'accepter son sort.

On se souvient de « La création de l'homme » qui décrit en quelque sorte le stade du miroir ferronnien : « Le moi se voit par le dedans — un petit studio sous les combles [...]. » Mais voilà qu'un jour, « [un] miroir devant le mirador fit que, du petit studio, on put *grosso modo* compléter son spécimen d'*homo erectus* et s'apercevoir par la forme perçue par les

autres, celle d'un autre parmi les autres[17]. » C'est par ce circuit « réfléchi », qui passe par le miroir et en revient, que l'écriture de Ferron retrouve, il me semble, sa force incantatoire, magique, qui l'apparente d'une part à la langue du rêve où les images sont matérialisation de pensées, formules créatrices d'apparitions, et d'autre part à la langue de l'interprétation qui n'explique rien, mais dénoue, délie, agit le personnage dont le portrait s'éclaire peu à peu de l'intérieur.

> [Mariette] discourait avec volubilité, en forçant son débit en même temps qu'elle abaissait le timbre de sa voix. Un son grave et monotone montait. Sur cette plainte trachéale, des débris de mots, hachés menus, sortaient à flot de sa bouche qu'elle devait à tout moment éponger, car elle y perdait vraiment sa salive. Cette voix d'égorgée me troublait. Je cherchais à me l'expliquer. [...] Au lieu de hocher la tête d'un air entendu à la manière des sourds, j'aurais aimé savoir ce que Mariette me disait et lui répondre. [...] Encore fallut-il que j'apprisse ce que Mariette avait à me dire. (*PDG*, 60, 66)

C'est grâce à une autre patiente que le docteur bien-aimé de Mariette – « je l'aimais et elle m'aimait » – apprendra ce qu'il en est de la fonction de la parole et de ce qui, en elle, ne saurait s'énoncer. Cette autre patiente est Céline, la mutique de la salle Sainte-Hélène qui a juré un jour aux siens, chez

17 Ainsi se formule la théorie du moi selon Jacques Ferron : « La création de l'homme », *Du fond de mon arrière-cuisine. Les salicaires*, Montréal, BQ, 2015, p. 125-127. La formulation se précise dans le texte suivant : « Quand je parle ou j'écris, je ne dispose que d'un seul acteur. Ce visage nu, il se nomme JE, mais il s'affuble aussi de personnages, savoir le TU, le IL, le NOUS, le VOUS, le ILS. Cela me confirme dans ma solitude tout en témoignant de mon besoin d'en sortir. Je reste unique et pourtant je me multiplie pour me rendre compte de la diversité du monde. Je n'y parviendrai jamais. Je pense donc je suis, mais je pense avec des mots. Les mots m'imposent leur régime. Je les écris et je fabule. [...] Le moi, d'où procède cette tentative, n'est pas haïssable, il est plutôt schizoïde. D'ailleurs on ne dispose que de lui ; il faut bien l'accepter et participer à sa perte. » « Le verbe s'est fait chair — on manque de viande », *Ibid*, p. 131.

qui elle était revenue après un premier séjour à l'asile, que si on l'enfermait encore à Saint-Jean-de-Dieu, jamais plus elle ne parlerait. Fidèle depuis vingt-huit ans à sa promesse, elle ne laisse plus un seul mot sortir de sa bouche jusqu'à ce que les psychiatres Philippe et Edmée Koechlin, « champions libérateurs », « saugrenus et ahurissants », débarqués de France à Saint-Jean-de-Dieu, se donnent pour mission de la faire parler. Ils parviendront à cet exploit à force de douceur acharnée et de séduction dont ils raconteront le triomphe thérapeutique dans leur célèbre ouvrage *Corridor de sécurité*[18]. Cet exploit, Céline, qu'ils ont abandonnée à elle-même pour retourner d'où ils étaient venus, le jugera perfide, taxant les deux apôtres de voleurs d'âme, accusation approuvée par son portraitiste : « Ils l'étaient en effet, puisque sous des prétextes humanitaires ils avaient abusé d'elle pour la dépouiller de son prodigieux silence dans lequel [...] elle avait investi [...] toute son âme. » (*PDG*, 67) Du bavardage de Céline, parole vide arrachée de force au souverain silence par de beaux discours mensongers, et dont toute la valeur dépend du renoncement de la mutique à l'absolu de sa promesse, découle un enseignement :

> C'est par le silence de Céline que j'ai appris ce que Mariette avait à me dire avec ses mots hachés menus sur une plainte trachéale, qu'on lui avait arraché la voix comme une dent avec un davier sanglant. Eût-elle réappris à parler, elle se fût avilie à des futilités, devenant une petite vieille quelconque. Au travers de ses supplices, elle, la toute simple, l'affectueuse, la pigeonneuse, elle avait acquis une irremplaçable grandeur. La voix d'égorgée restait sans remède. Mariette avait atteint à une sorte d'absolu devant lequel on n'a plus rien d'autre à faire qu'à s'incliner humblement. (*PDG*, 67)

18 Edmée et Philippe Koechlin, *Corridor de sécurité : une année à Saint-Jean-de-Dieu*, Montréal, Éditions de l'étincelle, 1974. L'histoire de Céline est longuement racontée dans « La Sorgne » publiée en appendice de la correspondance avec Julien Bigras *Le désarroi. Correspondance entre Julien Bigras et Jacques Ferron*, p. 121-132.

Ces portraits de folles offerts à la postérité dans une édition posthume préparée avec soin par l'auteur, Ferron ne semble pouvoir les faire qu'en se constituant lui-même en objet d'étude. Chacun de ces portraits composés à partir d'un trait d'identification laisse voir en creux le moi du peintre dont la disparition ponctuelle dans le miroir des aliénées occasionne une retrouvaille chaque fois nouvelle et chaque fois assumée, investie en même temps que trahie. Car le « sauveur » et le libérateur n'est pas complètement révoqué depuis l'aventure de Rosaire vécue dix ans plus tôt. Non seulement le docteur retire-t-il à l'occasion les chaînes qui rattachent certaines pensionnaires à leur chaise ou à leur lit et réduit-il les doses de barbituriques qui anéantissent toute velléité d'existence, mais il donne leur congé aux patientes qu'il juge plus ou moins aptes de reprendre une vie libre. Comme Rachel Chrétien, aux deux roses tatouées sur les cuisses, qu'il déclare guérie de sa débilité et pour laquelle il obtient une levée d'écrou. Comme Marie-Rose Patenaude, qui affirme avoir accouché d'un enfant-tronc expédié à Sorel, et déclare s'appeler Brigitte Bardot, à qui il saura restituer une vérité qu'elle ne savait pas si bien dire en son mal-à-dire.

Le délire de la jeune fille est en effet déchiffré par celui qui nous raconte son histoire en soulignant que le récit de la patiente n'est pas dépourvu de logique. Depuis que les religieuses qui l'éduquaient à Mont-Providence lui ont expliqué que les relations charnelles entre l'homme et la femme les transforment aussitôt en père et mère, Brigitte ne peut se résoudre à l'illogisme, encore moins à l'anomalie : « Bon, je comprends, lui dit le docteur Ferron : tu cherches à m'expliquer que tu as commencé d'aller en chambre. Il le faut bien quand on s'appelle Brigitte Bardot. » Sans remettre en question le délire, il s'adresse à ce qui, au cœur de la déraison, est le sujet de la parole. Après lui avoir fait donner « la piqure vétérinaire qui bloque l'ovulation durant plus de

six mois», et trouvé une place pour elle dans l'une des salles du sous-sol où il est défendu de fumer, il obtient qu'on laisse cette championne de l'évasion aller fumer dehors, ce dont elle saura profiter pour s'enfuir. «À se tirer d'affaire elle-même, sans pension de l'État, elle œuvrait à sa réadaptation mieux que sous la tutelle d'un travailleur social.» (*PDG*, 80), mais ces actes de sauvetage, Ferron en pèse désormais le relatif bien-fondé. Ses proclamations de justicier qui accompagnent les résumés de dossiers qu'il envoie copier aux archives, il en conserve les originaux «comme des trophées de chasse» (*PDG*, 34), mais sans doute, comme les admonestations de Pierrette, ne sont-elles salutaires que pour lui, et l'aident à s'accepter dans l'exercice de l'autorité «la plus équivoque dans un asile qui se doubl[e] d'une maison de force». Ces requêtes en justice semblent aussi par moments contredire le bonheur manifeste qu'éprouvent certaines patientes à être enfermées dans la forteresse, protégées de la violence du monde. Ferron lui-même y prend plaisir, refusant de comprendre la «hâte déraisonnable, quelque peu folle», qui l'amenait tous les matins durant seize mois à franchir le pas de Gamelin.

Ce plaisir devient le nôtre, et c'est celui d'entendre la parole des êtres que le docteur Ferron a écouté avec la curiosité que procure l'amour du verbe, celui-là même qui rend justice et hommage aux sujets, à cet étranger en nous-mêmes que nous couvrons d'illusoires images, mais qui parle malgré nous et produit, quand on sait l'écouter, ces éclats de poésie en provenance de l'inconscient; certains délires en exposent à ciel ouvert la texture: «[...] une fois [...] on précipita dans nos enfers [...] une dénommée Louise Grignon, attachée sur une chaise roulante, dont le délire était un véritable enchantement...» (*PDG*, 100) C'est d'ailleurs dans ce délicat exercice de restitution de l'enchantement qu'on reconnaît le clairvoyant orfèvre de la langue, le profanateur des lieux com-

muns et des sens tout faits. Parlant de lui-même en docteur Adacanabran[19], le « conteur à la tête fêlée » se souvient de son propre « empêchement à dire les choses simplement comme tout le monde », de son « irrépressible besoin de pervertir le langage, ce bien commun indispensable, d'en altérer la forme pour en couler le fond, bref d'être fol avec [lui]-même, quitte à paraître intelligent par nécessité [...] » (*A*, 223)

La fêlure, en effet, favorise le langage, et octroie au sujet une jouissance des sornettes, de l'amphigouris et du galimatias avant même de prétendre communiquer une pensée. Ainsi Jacques Ferron verra son premier livre sur la folie devenir de plus en plus illisible et impubliable, étant donné qu'« il ne suffit pas d'une tête fêlée pour perdre l'esprit, mais d'aléas contraires, sans compter la frénésie qu'on met à se perdre. » (*A*, 226) Il lui faudra donc, pour retrouver l'enchantement du verbe, égaré dans une tentative douloureuse pour le devenir en personne (Verbe fait chair à l'agonie au Mont des Oliviers, comme il aimait le dire de lui-même[20]), trahir sa propre folie tout en reconnaissant à la parole ce que le délire met au jour et qui est la fonction symbolique du langage. Ainsi parviendra-t-il à rendre audible ce qui, en reste de la folie, est la vérité de l'être. Jacques Ferron n'a eu, il me semble, aucune fascination pour la folie. S'il a cru pouvoir en rendre compte du dedans, il l'a payé de sa personne ;

19 Dans « Adacanabran » (*A*), l'un des contes rassemblés avec « Le pas de Gamelin » dans *La conférence inachevée*.

20 « Vers 1963, ma folie se manifesta de la façon suivante, à savoir que je n'avais aucune mesure avec les autres [...]. Et c'est alors que j'imaginai que Dieu était le truchement qui me permettait, tout en étant fidèle à mon cas unique, de communiquer avec les autres. Les autres proliférant, immortels, étaient représentés par Dieu le père, tandis que moi, Dieu le fils me mourant, déjà au Jardin des Oliviers, je me sacrifiais au Père. » Lettre de Jacques Ferron à Julien Bigras, 1er avril 1982, dans *Le Désarroi. Correspondance*, p. 104-105.

et c'est peut-être ce paiement qui l'autorise à reprendre la plume au sortir de l'épreuve pour retravailler et recueillir ses portraits de folles à partir du lieu d'où elles ont fait signe et sens pour lui.

C'est bien le sujet qui, dans ces portraits, éclaire la folie de son étincelle de raison pour changer la damnation en salut, et c'est lui que l'écriture fait apparaître dans le miroir comme le manque-à-voir qui est notre lot. Lisant « Le pas de Gamelin », on a vite l'impression que la folie n'est pas ce que l'écrivain cherche à rendre, encore moins à expliquer ; c'est le sujet en souffrance qui retient sa plume, en souffrance de reconnaissance. La folie est singulière, certes, Ferron le rappelle, mais elle n'est ni relative ni partagée par celui qui, la peignant, ne manque jamais d'y reconnaître ce qui n'est pas elle. Ce qui lie l'écrivain à ces folles dont il compose et agence les portraits, c'est une condition qui, parce qu'elle est humaine participe d'une histoire inséparable de la parole et du nom : « chez les fous et les folles, le nom compte d'abord et tous les autres qui tournent autour du sien dans une constellation qui illumine un hameau, un village, une rue, un faubourg et, plus vague, un pays. Toute la poésie de cette cosmologie a préséance sur la médecine : on commence par elle et l'on soigne ensuite. » (*PDG*, 85) Cette cosmologie est celle-là même qui soutient l'écriture de Ferron par laquelle nous redécouvrons qu'il n'y a de sujet vivant que de son nom, et que c'est par cette queue, si je puis dire, qu'on l'attrape lorsque la folie le submerge.

Si la folie est un mal-à-dire, Jacques Ferron répétera à l'envi que ce n'est pas une maladie et qu'on ne saurait la guérir. Et s'il n'a pu achever son grand livre qui aurait « parlé à la folie son langage » – pour de multiples raisons que lui-même a d'ailleurs bien cernées et finalement acceptées –, il nous a laissé un autre « Pas de Gamelin », abouti celui-là, et cadré

par des récits qui en disent l'accomplissement définitif. Il a aussi su faire du chantier inachevé un reste qui intéressera toujours les chercheurs, mais n'a à offrir, contrairement à l'œuvre publiée, ni la part obscure de l'écriture accomplie ni la musique dont je parlais en ouverture, qui appartiennent toutes deux au temps de l'oscillation et de la réversibilité, celui qui permet au narrateur-usurpateur d'entrer à visage découvert dans le haut lieu de la folie.

L'usurpateur et l'hérétique

> Les fous sont des fantaisistes [...] qui la payent cher, leur fantaisie, tandis que Breton, un peu vampire [...] y trouve son profit. [...] Au fond, je pense comme Breton, sauf qu'il me semblerait indécent de me prévaloir des rapports privilégiés que j'ai eus avec des êtres uniques, en dehors de toutes les normes ou se trouvent les braves gens qui acceptent humblement d'être autres parmi les autres, parce que ces êtres uniques ont payé en quelque sorte le droit de l'être, tandis que moi je n'ai pas payé et j'aurais l'impression de m'enrichir à même la surenchère extravagante, mais nécessaire à leur dignité, qui compense les pertes encourues par une existence déficitaire, mais n'empêche pas la banqueroute. C'est la raison pour laquelle je n'arrive pas à écrire ce livre sur la folie [...][21].

C'est en usurpateur, donc, que Ferron se représente dans « Le pas de Gamelin » de la *Conférence inachevée*, après l'échec et l'abandon de la première version « pleine d'allusions à peu près incompréhensibles, incohérente, folle à n'en point douter », échec de sa superbe dont, dit-il à Julien Bigras, il ne se remettra jamais (D, 90). Usurpateur « de deuxième ordre » (*PDG*, 44) d'ailleurs, puisque, médecin sans autre titre qu'une longue expérience des lieux d'enfermement, il

21 « Lettre de Jacques Ferron à Ray Ellenwood », 19 janvier 1979, Ginette Michaud, Patrick Poirier, *L'autre Ferron*, Montréal, Fides-CÉTUQ, 1995, p. 385.

entre à Saint-Jean-de-Dieu sous la dépendance de l'omnipraticienne Lorraine Trempe, elle-même assujettie au surintendant médical. On devine cependant que l'usurpation ne va pas au-delà de ces considérations institutionnelles et professionnelles, et que le docteur Ferron fonde sa légitimité morale sur une prise en charge des internées, sans avoir la naïveté de croire, comme Breton avec Nadja, que la subversion de la « commune mesure » propre à la folie participe d'une quelconque démocratie. C'est dans une réponse à Ray Ellenwood qui avait évoqué André Breton qu'il précise les limites de son rapport aux êtres fous, reprochant au pape du surréalisme d'avoir vampirisé Nadja pour en faire son profit[22]. Si Jacques Ferron peut écrire à Julien Bigras que nous sommes tous « tenants des êtres fous puisque nous sommes tous singuliers », c'est qu'il ne jauge cette universalité qu'au prix payé par chacun de nous au symbolique pour accéder à la dignité de sujet. Cette dignité n'est gratuite pour personne ; mais, pour certains, elle exige une dépense exorbitante qui engage le sujet et sa vérité dans un délire, forme que prend sa tentative d'assomption, d'autant plus énergique qu'elle est vaine ; « la folie, écrit-il encore, c'est de n'avoir pas d'autre norme que soi-même. » (*D*, 89)

C'est en rescapé de l'exécution d'un double devenu encombrant[23], et après avoir payé de sa personne en tentant de

22 *Ibid.* : « Quand il rencontre Nadja [...], elle reste probablement fidèle aux transports d'amour qu'elle a naguère éprouvés pour Dieu, [...] transports qui lui ont été désastreux, quand on pense à l'enfant qu'elle laisse derrière, avec sa mère et le décor de sa propre enfance. [...] J'ai eu une patiente [...] à Saint-Jean-de-Dieu [...], son petit état civil [...] avait éclaté [...], elle était Dieu-plus-que-Dieu, elle avait tout créé, et j'y consentais. [...] Ses prérogatives divines ne l'empêchaient pas de savoir qu'elle n'était au fond qu'une pauvre folle. »

23 « Quand un double se débarrasse de l'autre, il recourt à un tiers. Après l'exécution, le canon des deux fume, mais peut-on savoir laquelle des deux a servi ? Le dédoublement persiste. » *L'exécution de Maski*, p.49.

liquider ce « vieux Narcisse » haï qui devait le protéger de sa peur de tout — « j'ai exécuté Maski lorsque je me suis rendu compte que j'étais en présence de moi-même, seul », avoue-t-il à Pierre L'Hérault en 1982 —, que le docteur Ferron parvient à légitimer son statut d'usurpateur, d'une part pour rendre hommage à la parole des enfermées, parole qu'il a su capter et accorder à la sienne, et d'autre part pour témoigner d'une pratique médicale de laquelle il se désolidarise en se présentant comme un hérétique quand ce n'est pas un complice du crime de la folie qui refuse de guérir.

C'est grâce à cette place d'usurpateur qu'il nous donne par la même occasion un portrait affectueux et inédit des religieuses hospitalières sous la supervision desquelles il est placé, pliant son autorité à la leur et en particulier à celle de Garde Larose « haute comme une tour », qui dispose de cabanons dans lesquels elle confine par punition les récalcitrantes. Garde Larose qui règne comme une matrone sur la salle Sainte-Agathe s'impose en effet dans sa remarquable habileté à faire régner l'ordre et la paix. C'est par sa propension à clouer le bec au docteur aussi bien qu'aux patientes qu'elle déclenche cependant un récit dans lequel, mine de rien, l'écrivain vengera l'usurpateur que la garde, au beau nom de Larose dont il est par ailleurs un fervent admirateur[24], a voulu remettre à une place qu'elle supposait à tort être la sienne.

Ce récit occupe le chapitre V du « Pas de Gamelin », l'un des plus émouvants du recueil. Il s'ouvre sur la visite des cabanons que le docteur passe en revue suivi de près par l'hospi-

24 « Mécréant, j'avais les yeux vairons pour observer, de l'un regrettant les Religieuses, de l'autre prenant plaisir à Garde Larose [...]. Son nom me rappelait ma grand-mère Bellerose que sa fille cadette, ma mère Adrienne, perdit si tôt qu'elle l'avait oubliée et ne m'en a jamais parlé. [..] Larose n'est pas Bellerose, mais à cause de la fleur et de l'idée que je me faisais de cette fabuleuse grand-mère, je les confondais et trouvais fière allure à l'hospitalière de Sainte-Agathe. » (*PDG*, 97-98)

talière. Impressionné sans le laisser voir par ce qu'il observe « de judas en judas », le docteur jette par-dessus l'épaule à l'adresse de la geôlière ce mot de Chateaubriand qui vient de lui revenir à la mémoire : « Une fois l'esprit frappé, le sens s'échappe et il vaudrait mieux mourir. » La réponse ne se fait pas attendre, qui tombe un peu à plat, à savoir qu'on n'est pas ici dans une église. Lancé dans sa méditation à haute voix, le docteur la poursuit sans prendre ombrage de cette répartie : « Seulement, on vit : que de tourments et quelle détresse ! » Rapportant cet échange en ouverture du chapitre, Ferron interprète la réplique de Garde Larose qu'il avoue n'avoir comprise que plus tard : « Elle entendait par là que les lieux ne se prêtaient pas à des citations d'auteur et qu'au milieu des cris, une phrase, belle ou non, de moi ou d'un autre, restait une phrase, quelque chose de creux et de vain. » (*PDG*, 54)

La robuste hospitalière entreprend dès lors de démontrer au docteur écrivain que les phrases ne sont rien lorsqu'il s'agit de mater les indomptables et de régner sur la folie. Ouvrant la porte d'un cabanon dont le judas ne laisse pas voir l'occupante, elle désigne comme exemple indiscutable de la vanité des mots ce qui ressemble à un paquet de linges sales surnommé la Mariton, et déclare que ce cabanon, que le docteur a d'abord cru inoccupé, est tout simplement plus tranquille : « sans tourment ni détresse ». Il est vrai que l'être aux yeux morts que l'hospitalière attrape par les cheveux pour montrer sa face au grand jour ne manifeste plus qu'une docilité de chose inerte. Au docteur qui s'enquiert de son vrai nom, Garde Larose répond que la Mariton s'appelait autrefois Marie, comme le dossier de cette patiente le lui apprendra en plus de lui révéler les quatre jugements successifs prononcés par le tribunal médical qui lui prouveront que justice a été rendue avec ou sans « grands mots, amours, délices et orgues ».

Avant de nous résumer le dossier de la Mariton, l'écrivain nous prévient que ce tribunal médical dont la justice force l'admiration de Garde Larose lui rappelle plutôt à lui la Sainte Inquisition. L'histoire qui a conduit Marie à son état de Mariton nous est ensuite racontée à partir d'extraits des procès-verbaux des deux comparutions de la patiente devant huit puis douze médecins en 1956 et 1962, et de deux autres assemblées des médecins « justiciers » tenues en avril et décembre 1965 en l'absence de celle qui n'est plus en état de répondre aux questions. Le premier verdict est rendu lorsque l'enfant de quatorze ans qui vient d'être transférée de Mont-Providence à Saint-Jean-de-Dieu explique qu'elle grafignait tout le monde « parce qu'elle ne voyait pas ses parents ». Après quelques questions auxquelles Marie répond avec franchise, on la déclare atteinte d'imbécillité du fait qu'elle ne sait pas compter, ne sait pas son âge et admet avoir été agressive « soi-disant » parce que ses parents ne venaient pas la voir.

Ferron cite et expose dans ce chapitre la rhétorique péremptoire des verdicts qui se succèdent. À dix-neuf ans, devenue un « véritable démon », on constate qu'après avoir pourtant reçu les « bons traitements » : une lobotomie frontale bilatérale, des électrochocs et bien des pilules, elle ne se calme toujours pas. « Le tribunal, décontenancé par une telle perversité, en reste pantois et propose du dilantin "car il pourrait s'agir d'une agitation épileptique, consécutive à la lobotomie" (*PDG*, 57) ». Il proposera ensuite une lobotomie dite « itérative » qui occasionne un abcès et transforme Marie en Mariton. Il est assez remarquable que l'écriture de Ferron ne charrie, à travers ce terrible récit, aucun pathos ni ne se livre à l'indignation, mais pratique l'ironie et même l'humour (noir). La langue précise s'autorise en effet quelques pointes pour décrire cette mise à mort d'une violence inouïe et l'administration d'une « justice » qui consiste

à réduire à néant une enfant dont la détresse apparemment inaudible doit être matée par la force. Lors des comparutions de la jeune fille, il semble qu'aucune parole ne lui soit adressée outre les questions auxquelles ses réponses conduisent chaque fois à sa condamnation.

Le chapitre pourrait se clore sur cette mise à nu des méthodes qui ont eu cours dans les instituts psychiatriques jusqu'au début des années soixante-dix[25]. L'écrivain nous apprend qu'après l'accident chirurgical qui a transformé Marie en paquet de linges sales renommé Mariton, le tribunal s'est disculpé, lors d'une quatrième et dernière assemblée concernant ce cas, en émettant un avis selon lequel la lobotomie « resterait » indiquée dans certains cas, même si on peut condamner certains de ses effets. Mais Ferron ne perd pas le fil de sa composition et va plutôt terminer son chapitre en rappelant que la lésion est pour la médecine et son discours une nécessité ; elle en a un tel besoin, dira-t-il, « qu'à défaut de la trouver, elle la crée » (*PDG*, 58). C'est d'ailleurs sur cette notion de « lésion » que médecins et patients se méprennent. « [La médecine] a perdu son caractère religieux et ne tire pas son principe de la vie, mais de la lésion cadavérique. » (*PDG*, 26) Ayant réduit la folie « à des perturbations biochimiques, à des crises convulsives et, pour finir, à des lésions organiques », elle se charge en quelque sorte de confirmer son savoir et d'asseoir son pouvoir sur elles en créant la folie par médication excessive et psychochirurgie qui confirmeront à l'autopsie leur existence.

25 « Aujourd'hui [...], la sagesse s'est obscurcie et la folie court dorénavant partout dans la nuit. » (*PDG*, 23) Jacques Ferron ne voyait pas d'un bon œil la révolution dite psychiatrique amorcée en 1968 et achevée peu de temps après son passage à Saint-Jean-de-Dieu, et qui avait pour prétention de guérir la folie comme toute autre maladie et de désinstitutionnaliser les fous.

De là, le chapitre s'achève sur le récit d'une autre patiente nommée Monique Fontaine que Ferron a osé un jour placer devant la responsabilité de ses actes, en refusant de l'expédier à l'Unité médico-chirurgicale où elle avait l'habitude de se faire transférer en se plantant une aiguille dans le bras. Cette femme dont le génie singulier nous a été exposé au chapitre précédent et qui consiste à se gagner toutes les faveurs pour les perdre aussitôt et les regagner, se blesse à répétition afin d'accéder à ce lieu apparemment désirable entre tous où elle est prise en charge et soignée. Sa rencontre avec le docteur Ferron lui restera sur le cœur. Lors d'une de ses auto-perforations à l'aiguille, la patiente, plutôt que d'être par lui transférée d'urgence à Sainte-Marguerite, est envoyée « en disgrâce » à Sainte-Agathe avec ces mots : « Tu te l'es plantée, garde-la ». Elle la garda une semaine. « La prochaine fois tu la garderas un mois » (*PDG*, 46). Ferron avait deviné que cette Monique Fontaine était prédestinée aux expérimentations chirurgicales et c'est par son destin que se termine le chapitre sur « l'esprit frappé » d'où « le sens s'échappe ».

Cette conclusion du chapitre constitue à mon sens la réponse différée et littéraire adressée à Garde Larose et à quiconque dédaigne, comme elle, les phrases et la puissance des mots. Voici : après son départ de Saint-Jean-de-Dieu, Ferron apprend que Monique Fontaine a été traitée par une psychochirurgie dite utilitaire qui a entraîné une hémiparésie — aux dires de l'administration, la manie de l'aiguille coûtait trop cher à l'État. Si l'économie nationale n'a pas vraiment profité de ce traitement, Monique, quant à elle, semble parvenue, au regard de Ferron venu la visiter, à la plus haute satisfaction, bénéficiant, si l'on peut dire, d'une lésion désormais définitive. « Je trouvai Monique encantée dans un haut lit d'hôpital, qui emplissait toute la chambre, entourée de mille soins parce qu'on voulait la remettre sur

pied au plus vite. Sous son blanc turban, elle avait le visage bénin du souverain bonheur. Sachant que je l'avais retardé, à peine me jeta-t-elle un regard de dédain.» (*PDG*, 59)

Comment mieux peindre le sujet qui se pointe dans l'éclat d'un regard et impose à celui qui prétendait l'en priver, le triomphe de sa jouissance dont l'aiguille était, comme le docteur Ferron l'avait fort bien entendu, un appel, un cri, une parole muette d'où le sens s'échappait? Il faut bien admettre, avoue l'écrivain, que la lobotomie a du bon, à condition, ajoute-t-il, que par accident on évite le trépan. Inciser le cuir chevelu et le recoudre pourrait parfaitement suffire à «extirper le tourment», «c'est le principe de la guérison magique obtenue au cours d'une cérémonie dont la malade mérite tous les honneurs». Ainsi est reconnue à sa juste valeur la frappe de l'esprit, qui est langage.

> Je ne suis pas, Dieu merci, un médecin d'avant-garde. Eussé-je réussi à réunir le tribunal médical une cinquième fois, le Diable eût bien ri: j'eusse écopé d'une condamnation pour sorcellerie, sentence remise, sans lobotomie. La médecine a au moins ceci de bon pour qui la pratique qu'elle le protège contre l'inquisition de ses confrères. (*PDG*, 59)

Dans cet autoportrait en sorcier dispensé du supplice de la Question, l'extraordinaire vitalité de l'esprit triomphe, et avec lui, l'humour qui lui est par essence attaché. La phrase de Chateaubriand éclaire d'une lumière tragique la résistance contre la mort à laquelle le sujet se voue – et à quel prix! – par son délire. Le rire dans la détresse est donc toujours celui du Diable avec lequel Ferron aura gardé jusqu'à la fin des accointances. Au terme de son œuvre, aux dernières lignes du dernier des récits posthumes qui composent *La conférence inachevée*, à la fin de la prière qu'il adresse au Seigneur, l'écrivain s'imagine à l'agonie et ressuscite en

lui, une fois de plus, sa mère, sachant qu'il mourrait d'une première mort s'il ne pouvait la faire revivre par l'écriture. Comment n'aurait-il pas entendu le cri de Mademoiselle Marie qui « réclamait sans cesse la visite de ses parents » et qui, pour cela même, a perdu son effrayant combat, seule et contre tous, « réduite à n'être plus qu'un paquet malpropre dans son cabanon de la salle Sainte-Agathe ».

Appelant de ses vœux la fin des jours, c'est au Maître incontesté de la division (*diabolos* : « celui qui divise ») que l'écrivain s'abandonne, lui qui n'a su écrire qu'à partir du miroir où le moi lui revenait comme un autre dont la parole assurait le passage du dehors au dedans. La division aura été pour l'écriture de Jacques Ferron, à la fois condition d'engendrement et cause de désarroi : « Alors, Seigneur, je te le dis : Que le Diable m'emporte[26]. » ❑

26 « Les deux lys », *La conférence inachevée*, p. 237.

Marie-Hélène
Gaudreau

Députée de Laurentides–Labelle

1 866 440-3091
MH.Gaudreau@parl.gc.ca

@MHGaudreauBQ

424, rue du Pont
Mont-Laurier
(Québec) J9L 2R7

124, rue Principale Est
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 1K1

Xavier Barsalou-Duval

Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères

BLOC Québécois

1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varennes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442
Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca

100, rue Richelieu, bureau 210
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X3

450 357-9100
christine.normandin@parl.gc.ca

GABRIEL STE-MARIE

Député fédéral de Joliette

BLOC Québécois

450 752-1940
gabriel.ste-marie@parl.gc.ca

Partagez la lecture des essais publiés au Québec avec les Cahiers de lecture de L'Action natinonale

Les Cahiers de lecture

40 pages grand format couleur

des comptes-rendus, des analyses critiques, des entrevues,
des extraits en primeur, des notes de lecture
pour partager le point de vue de collaborateurs avertis
sur les essais publiés au Québec durant l'année

3 parutions par année

30 $ par an – 75 $ pour trois ans
taxes et expédition comprises

actionnationale.quebec/cahiers-de-lecture

Extrait en primeur

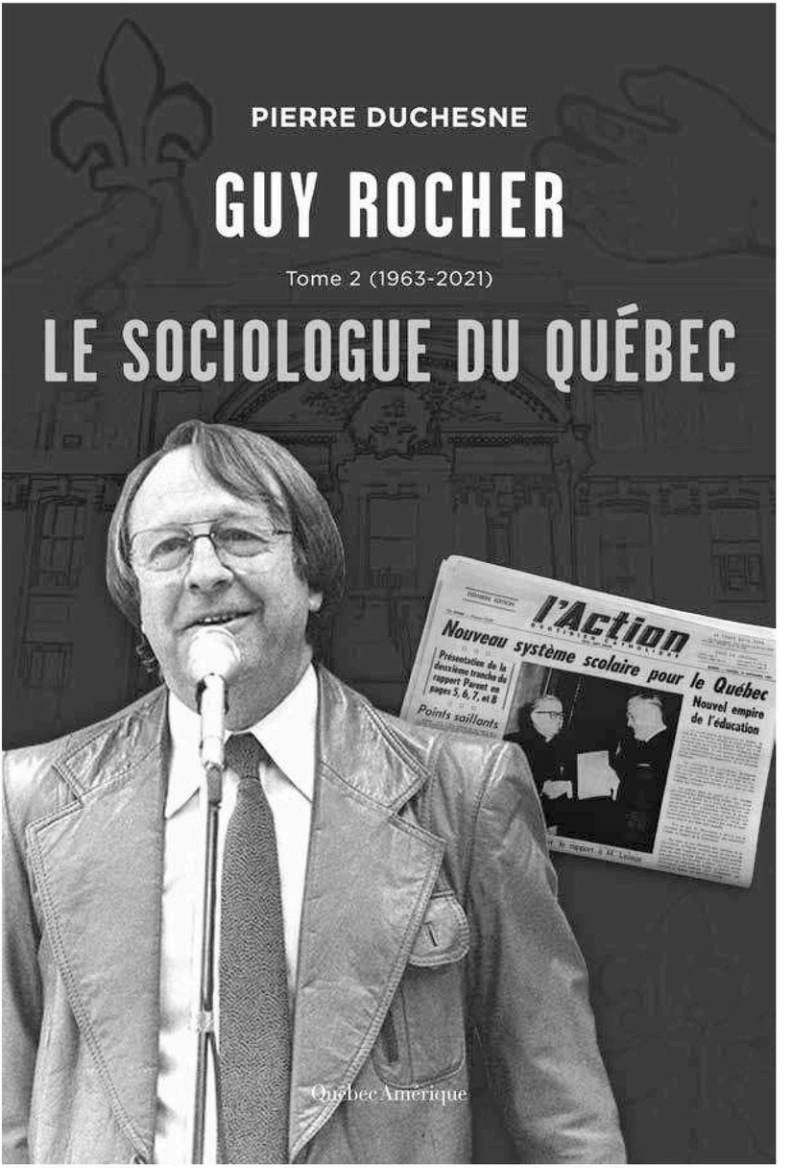

Biographie de Guy Rocher tome II

Le sociologue du Québec

par Pierre Duchesne chez Québec Amérique

à paraître le 2 novembre 2021

L'ouvrage sur Guy Rocher compte deux tomes. C'est une biographie non autorisée, c'est-à-dire que le sujet d'étude a accepté de collaborer en donnant des entrevues – une cinquantaine – et en me permettant de consulter ses archives librement. Le manuscrit ne lui a toutefois pas été présenté avant son impression. Il n'a donc exercé aucune censure sur le contenu final. Le biographe a également interviewé cinquante et une personnes en plus de consulter de nombreux fonds d'archives. La recherche, pour cet ouvrage, s'est étendue sur cinq années. Le tome 1 a été publié en février 2019.

Pour cet extrait, les références et notes de bas de page qui se retrouvent dans le texte original ont toutes été supprimées, à l'exception de deux d'entre elles.

Mise en contexte : La crise d'Octobre débute le lundi 5 octobre 1970 avec l'enlèvement, par le Front de libération du Québec (FLQ), du diplomate britannique James Richard Cross. Cinq jours plus tard, c'est au tour du vice-premier ministre du Québec et ministre de l'Immigration, du Travail et de la Main-d'oeuvre, Pierre Laporte, d'être kidnappé par une autre cellule du FLQ. Guy Rocher, l'intellectuel, s'active et décide de poser plusieurs gestes afin de protéger les droits collectifs des Québécois malgré cette crise. L'un de ceux-là est de signer, avec quinze autres personnalités, une déclaration demandant au gouvernement de Bourassa de négocier avec le FLQ et de ne pas laisser le gouvernement fédéral mettre en tutelle le Québec. Le 14 octobre, vers 21 heures, la presse est convoquée dans un hôtel de Montréal pour prendre connaissance de la déclaration des seize personnalités.

Être intellectuel en octobre 1970

extrait de la biographie de Guy Rocher
Le sociologue du Québec
par Pierre Duchesne

Pour les Seize[1], c'est «au Québec que réside et doit résider la responsabilité de trouver la solution» à cette crise. Plus tôt dans la journée, le premier ministre de l'Ontario, John Robarts, a déclaré que «le terrorisme au Québec a tourné à la "guerre générale" et le temps est venu de "se lever pour combattre"». Craignant que le gouvernement de Robert Bourassa adopte la ligne dure et que cela entraîne «une dégradation politique et sociale», les Seize donnent leur «appui le plus pressant à la négociation d'un échange des deux otages contre les prisonniers politiques, et ce, envers et contre toute obstruction de l'extérieur du Québec».

Guy Rocher n'est pas le seul universitaire à prôner cette avenue. Les sociologues Marcel Rioux et Fernand Dumont, et le politologue Paul Bélanger apposent également leur signature au bas de cette déclaration. Claude Ryan écrira, l'année suivante: «À un gouvernement québécois qui menaçait de se désagréger et qui cherchait péniblement sa voie entre deux pouvoirs (celui de M. Drapeau [maire de Montréal] et celui de M. Trudeau) qui tendaient à se

1 Les seize premiers signataires sont: René Lévesque, président du PQ, Alfred Rouleau, président de l'Assurance-vie Desjardins, Marcel Pépin, président de la CSN, Louis Laberge, président de la FTQ, Jean-Marc Kirouac, président de l'UCC, Claude Ryan, directeur du *Devoir*, Jacques Parizeau, président de l'exécutif du PQ, Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, Yvon Charbonneau, président de la CEQ, Matthias Rioux, président de l'Alliance des professeurs de Montréal, Camille Laurin, leader parlementaire du PQ, Guy Rocher, professeur de sociologie, Fernand Dumont, directeur de l'Institut supérieur des sciences humaines à l'Université Laval, Paul Bélanger, professeur de science politique à l'Université Laval, Raymond Laliberté, ex-président de la CEQ, et Marcel Rioux, professeur d'anthropologie et de sociologie à l'Université de Montréal.

l'annexer, nous avons voulu rappeler le devoir qui lui incombait de surmonter la peur, de donner aux citoyens un leadership politique moral élevé. »

Deux décennies plus tard, Pierre Trudeau affirme dans ses mémoires que cette initiative témoignait d'un « désordre extrême » de la part d'une intelligentsia québécoise déboussolée, « en train de perdre les pédales ».

Un esprit de répression

L'appel des 16 personnalités à négocier n'est pas entendu. Dans la nuit du 15 au 16 octobre 1970, après que le gouvernement de Robert Bourassa et le maire de Montréal en eurent fait la demande, Pierre Elliott Trudeau invoque une invraisemblable insurrection appréhendée pour pouvoir proclamer la Loi sur les mesures de guerre[2]. Ces mesures d'exception ont pour conséquence de donner des pouvoirs illimités aux forces policières. Les droits et libertés civiles sont abolis. La police peut mener des perquisitions où elle le veut, selon son bon vouloir ; il n'est plus nécessaire de détenir un mandat signé par un juge. Tous ceux qui sont associés de près ou de loin au FLQ peuvent faire l'objet d'une arrestation et d'un emprisonnement. Pas

2 Le rapport de Jean-François Duchaîne (*Rapport sur les événements d'octobre 1970*, Gouvernement du Québec, Ministère de la Justice, 1981, 253 pages) conclut que « l'un des buts avoués de la proclamation de l'insurrection appréhendée et des opérations répressives qui la suivirent était en effet de créer un choc psychologique dans l'opinion publique québécoise » (p. 213). Duchaîne met en lumière la faiblesse des méthodes d'enquête de la police et rappelle que l'affirmation du directeur de la police de Montréal, Marcel Saint-Aubin, selon qui une insurrection se prépare « n'est soutenue par aucun document d'analyse » (p. 113). Len Higitt, commissaire de la GRC, confirme auprès du juge McDonald qu'il n'avait aucune preuve d'insurrection et que cela ne fut jamais recommandé au gouvernement Trudeau (*Commission d'enquête sur certaines activités de la Gendarmerie royale du Canada, deuxième rapport – volume 2, La liberté et la sécurité devant la loi*, Gouvernement du Canada, août 1981, p. 700 à 1333).

d'enquêtes ni de preuves formelles ne sont requises avant de procéder aux arrestations. Dans cette nuit noire pour la démocratie, la Sûreté du Québec et plusieurs services de police, dont celui de Montréal, procèdent à environ cinq cents arrestations, et remplissent les prisons de Parthenais, pour hommes, et de Tanguay, pour femmes.

Le samedi 17 octobre 1970, la cellule Chénier communique par téléphone avec la station radiophonique CKAC pour lui indiquer où est déposé leur communiqué annonçant que « Pierre Laporte, ministre du Chômage et de l'Assimilation, a été exécuté à 6 h 18 ce soir ». Un croquis indique aussi comment retrouver le corps de Laporte. Celui-ci est découvert, peu après minuit, dans le coffre arrière d'une Chevrolet, le même véhicule qui avait été utilisé pour son enlèvement. La voiture est dans le stationnement de l'aéroport civil de Saint-Hubert, à quelque pas de l'aéroport militaire.

L'assassinat de Pierre Laporte est reçu comme un choc pour Guy Rocher. Tous deux s'étaient connus au Collège de L'Assomption, où ils avaient fait leur cours classique. Rocher était du 103e cours alors que Laporte appartenait au 100e. Et bien que le futur politicien était de trois ans son aîné, ils avaient participé à plusieurs activités ensemble, faisant partie du même petit groupe d'étudiants liés au père Blaise-Émile Pleau, un nationaliste qui savait les inspirer. « Je l'ai très bien connu, raconte Guy Rocher. Au collège, c'était un orateur passionné. » Pierre Laporte faisait partie des rares collégiens plus âgés que lui avec qui il pouvait néanmoins engager la conversation, à l'occasion. Personnage attrayant, le jeune homme, en constante ébullition, était infatigable et partagé entre de multiples causes. « C'est quelqu'un que j'aimais beaucoup. Il était nationaliste et affirmait ses convictions avec passion. » En 1944, après ses études, Rocher était allé voir Laporte, au

Devoir, afin d'offrir ses services au journal, mais sans succès. Apprenant son enlèvement et connaissant son impétuosité, Rocher s'était imaginé à quel point cette détention avait pu être « terrible pour lui ».

Pendant toute cette période, « la dignité de la vie humaine a été perdue de vue », estime Guy Rocher. Le FLQ a tragiquement joué avec la vie », allant jusqu'à l'enlever à Pierre Laporte, semant la terreur avec « une efficacité dévastatrice » au sein de la population du Québec et du Canada. « C'est un moyen d'action tellement puissant qu'on ne peut l'utiliser. On devrait bannir le terrorisme comme la bombe atomique ! », écrit-il. D'autre part, l'intransigeance des gouvernements et leur refus de négocier avec les cellules felquistes démontre, selon Guy Rocher, le peu de respect qu'ils accordent à la vie humaine. La proclamation de la Loi sur les mesures de guerre place les Québécois « devant deux violences », celle du gouvernement Trudeau et celle du FLQ. « Nous les rejetons toutes les deux », écrit-il. « Nous refusons d'être encadrés dans la seule voie que permet encore le gouvernement Trudeau, celle des fusils d'où qu'ils soient pointés. » Comme on peut le constater par la fermeté de ces propos, le sentiment d'horreur causé par la mort de Pierre Laporte n'a aucunement pour effet de neutraliser Guy Rocher. « Pas du tout !, s'exclame-t-il. La Loi sur les mesures de guerre a été pour moi un moment de combat. »

Le sociologue critique avec une grande énergie les dirigeants politiques en place, que ce soit le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, le maire de Montréal, Jean Drapeau, ou le premier ministre du Canada, Pierre Trudeau. En proclamant la Loi sur les mesures de guerre, explique-t-il, ils démontrent qu'ils sont dominés par « un esprit de répression » qui fausse leur jugement. « Dans

un moment de panique [...], on a mis des gens inutilement en prison sans que j'entende aucun homme public s'excuser des torts causés par ces arrestations arbitraires.»

L'estime déjà fragile que Guy Rocher avait pour Robert Bourassa est sérieusement ébranlée. Pendant cette crise, «Ottawa a tout pris en charge, dénonce-t-il. Le gouvernement dit "démocratique" de Bourassa est un gouvernement de caporal. Le général est à Ottawa. Ses soldats sont au Québec. Pourtant, les Québécois ne doivent pas céder. Ni au chantage de la mitraille ni au désespoir.» Le gouvernement fédéral a-t-il profité de la crise pour écraser le mouvement nationaliste en pleine effervescence au Québec? En 1970, il n'ose l'affirmer: «Je suis porté à lui donner le bénéfice du doute et à croire qu'il a agi par panique.» Des années plus tard, le sociologue n'hésitera pas à reprocher au gouvernement fédéral, «avec la pleine complicité du gouvernement provincial de l'époque», d'avoir agi «non pas pour écraser le FLQ, mais pour écraser le nationalisme et la gauche québécoise». Des ministres du gouvernement Bourassa l'affirment aussi, tels Claude Castonguay et Jean-Paul L'Allier.

Bien que la Loi sur les mesures de guerre et ses cinq cents arrestations constituent selon Guy Rocher «la pire répression dont ce pays ait jamais été témoin», la mort du ministre Laporte vient anéantir un certain capital de sympathie qu'une partie de l'opinion publique québécoise avait développé à la suite de la diffusion du manifeste du FLQ. Au cours des heures et des jours qui suivent cet assassinat, Guy Rocher sent la critique sociale monter à l'égard de sa posture. «Les gens avaient peur», et cela paralyse l'opposition politique.

On ne pensait pas que vous étiez communiste, monsieur Rocher?!!

Au domicile de la rue Champagneur, à Outremont, l'épouse de Guy Rocher aperçoit plus souvent que d'habitude des voitures de police. Un agent vient même cogner à la porte de la résidence pour demander à Suzanne Cloutier si elle a remarqué des choses inhabituelles dans sa rue. Isabelle Rocher, l'adolescente, n'apprécie pas la présence de militaires, outrageusement armés, patrouillant dans son quartier. «Je me promenais dans les rues d'Outremont "en haut", se rappelle Isabelle Rocher, et on voyait des soldats postés devant des maisons, c'était impressionnant.» Lorsqu'elle parle au téléphone à ses amies, Isabelle a une étrange impression. Elle entend la ligne grésiller: «Je m'imaginais être écoutée.» Anne-Marie, qui fréquente le cégep, ressent également cette tension: «C'était une période mouvementée et angoissante.» Geneviève, l'aînée, se souvient: «Tout le monde avait peur. Ils arrêtaient tellement n'importe qui, n'importe comment. Même papa avait peur d'être arrêté.» Un soir, Geneviève aperçoit son père «ressortir sa Bible». Il cherche des passages capables de lui indiquer comment se comporter comme croyant en de telles circonstances. «Avec l'emprisonnement de tout le monde autour de nous, je me suis demandé si j'allais être touché!», raconte Guy Rocher. «C'était une menace que l'on sentait bien forte. Nous étions nettement identifiés.»

À l'université, les prises de position du professeur de sociologie suscitent l'intérêt de ses étudiants. À certains qui veulent l'entendre sur les raisons de son engagement, il répond qu'il ne commentera pas les gestes qu'il a posés. «Je donne un cours. Je suis un professeur. Il n'est pas question que je vous donne une conférence sur ce qui se passe.» Il se souvient de l'insistance de quelques-uns: «Mais monsieur Rocher, vous

êtes impliqué là-dedans, on voudrait comprendre!» Dans l'esprit de Guy Rocher, l'enseignant doit s'en tenir à la matière qu'il enseigne. Il n'a pas à devenir un acteur social dans la classe, même s'il en est un dans la société. «Dans la salle de cours, je m'interdis de parler [de mes opinions]», précise-t-il. La tension est telle qu'il sait aussi qu'il pourrait être sanctionné par l'université s'il étale ses opinions politiques.

Ses filles prennent conscience des actions posées par leur père et du discours qu'il porte en faveur des droits de la personne. Elles en sont fières, malgré l'environnement inquiétant dans lequel cela se déroule. «Un ami, se souvient Isabelle Rocher, m'a fait remarquer que ce devait être excitant d'avoir un père impliqué dans l'action, et c'est vrai que ça l'était.» Anne-Marie considère «que c'était courageux parce plus personne n'osait parler et élever la voix». Si son épouse est totalement solidaire de Guy Rocher, dans la famille du sociologue, plusieurs ne partagent pas son analyse. Son frère, Bernard, n'apprécie pas. «Guy, tu es du côté des criminels! Ce n'est pas ta place.» Les deux frères, totalement opposés sur cette question, abordent très peu le sujet. «Bernard a toujours été fédéraliste, explique Guy Rocher. C'est un libéral inconditionnel. Alors, quand on se rencontrait, on ne s'entendait pas.» Face à ce trudeauiste, les sujets politiques sont donc à éviter. Bernard Rocher, plutôt terre à terre, est peu séduit par les approches théoriques de son frère sociologue. Malgré tout, «nous avions un grand respect l'un pour l'autre, tient à dire Guy Rocher. Nous connaissions nos différences». Sa mère lui reproche également son implication dans cette crise. Elle considère que, par ses propos, il donne l'impression de s'associer aux felquistes. Dans le public, les opinions sont partagées, mais la peur domine. Il reçoit à la maison quelques appels plutôt désagréables de citoyens anonymes, lui disant sur le ton de la défiance: «On ne pensait pas que vous étiez communiste, monsieur Rocher?! Pourqi êtes-vous communiste?!»

La colère de Guy Rocher

Les arrestations sommaires effectuées par la police frappent des gens qui appartiennent aux mêmes cercles sociaux que Guy Rocher. Outre le poète Gaston Miron, le journaliste et poète Gérald Godin et la chanteuse Pauline Julien, c'est l'incarcération de Michel Chartrand, leader syndical, qui ébranle le plus la famille Rocher. C'est que Simonne Monet-Chartrand et Suzanne Cloutier se connaissent depuis leur jeunesse. Avant d'être mariée à Guy Rocher, Suzanne Cloutier a été recrutée par Simonne Monet pour adhérer à la Jeunesse étudiante catholique (JEC). Elle assiste même au mariage de Simonne avec Michel Chartrand, union bénie par le chanoine Lionel Groulx en 1942. « Je n'ai pas eu grand mérite à manifester ma sympathie à Simonne, écrit Suzanne Cloutier. J'étais contre les mesures de guerre et l'incarcération sans procès de cinq cents personnes arrêtées. J'étais contre toute violence : celle des felquistes et celle des gouvernements. » Geneviève se souvient de l'indignation de ses parents lorsqu'ils sont informés du nombre d'emprisonnements en une seule nuit.

La tension est élevée dans la demeure même des Rocher. Les filles assistent à l'une des très rares colères du père, habituellement serein et calme. « Je suis entré à la maison. J'arrivais du cégep », raconte Anne-Marie. Elle se rend compte que son père est dans la pièce centrale et qu'il est au téléphone. « Il criait ! Je n'avais jamais vu mon père fâché comme cela. » Geneviève, déjà dans la demeure familiale, est également témoin de la conversation : « Il faisait une colère monstre parce qu'on avait laissé entrer l'armée au Québec. Pour lui, c'était complètement... ce n'était pas nécessaire. Il rejetait complètement cette décision, il la dénonçait dans une

grande colère.» Lorsqu'il sort de la pièce, elle l'entend lui dire: «Ils ne veulent pas bouger. Ils ne veulent rien entendre!»

Ses filles captent des bribes de conversation que leur père tient avec un homme très proche du premier ministre du Canada. Il s'agit de Marc Lalonde, le chef de cabinet de Pierre Elliott Trudeau. Les deux se sont connus dans la JEC, dans les années quarante. La discussion porte sur l'une des demandes du FLQ, qui exige la libération de vingt-trois prisonniers qualifiés de «politiques». Lalonde refuse de les définir de cette façon, alors que Guy Rocher n'hésite pas à reprendre le qualificatif:

– Bien sûr, ce sont des criminels, explique Rocher, mais il faut tenir compte de leurs motivations. C'est très particulier, le climat actuel est très particulier. Ce sont des prisonniers qui ont une motivation politique.

– Nous ne voulons pas instituer des prisonniers politiques, répond Marc Lalonde. Cela voudrait dire qu'on installe une police politique. Et on n'en veut pas.

Puis, Guy Rocher se met à parler des arrestations sommaires.

– Donc, tous nos amis qui sont là, ils sont considérés comment? Des prisonniers de droit commun?

– Oui! répond Lalonde.

– Ça n'a pas de sens. S'ils sont considérés comme des criminels, ça veut dire qu'ils vont avoir un dossier éternellement. Ils ne pourront pas aller aux États-Unis!?

– Oui! C'est exact.

– Tu te rends compte!... Les cinq cents Québécois à qui vous avez fait ça, là?!

Puis, Rocher revient sur les motifs des arrestations.

– Comment pouvez-vous garder tous ces gens durant une si longue période? Quelles preuves avez-vous contre eux?

– Tu verras, s'exclame Lalonde, qui monte également le ton. Je ne comprends pas, Guy, que tu en viennes à prendre le parti des felquistes! Ce sont des criminels. Ils ont tué des femmes, ils ont tué des hommes. Et tu acceptes ça?!

Lalonde laisse entendre qu'il tombe dans le piège tendu par le FLQ. Rocher réfute ce genre de raccourci.

– Marc, je ne prends pas le parti des felquistes. Je ne prends pas le parti de la violence. Je n'ai jamais accepté la violence. Je ne l'accepte pas de la part du FLQ. Sauf que le manifeste qu'ils ont fait lire, c'est un remarquable document. Sauf que les causes qu'ils défendent, ce sont des causes auxquelles j'adhère. Je n'accepte pas leurs moyens, je n'aurais pas posé de bombes, je n'aurais pas kidnappé des personnes. Non! Mais ils ont une cause du peuple, une cause de la justice que vous devez reconnaître.

La conversation téléphonique se termine par de sèches salutations. La crise d'Octobre continue. Elle brise des amitiés et des vies.

SSJB
Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec

L'assurance d'une culture québécoise forte et vivante

Fière de soutenir

la réalisation de la revue de L'Action NATIONALE

LANGUE FRANÇAISE
HISTOIRE et PATRIMOINE
FÊTE NATIONALE
ARTS et CULTURE
FIERTÉ et IDENTITÉ QUÉBÉCOISES

1 800 943-2519 | www.ssjbcq.quebec

le *Rassemblement* pour un *Pays Souverain*

Québec notre seule patrie

www.rps.quebec

LANGUE FRANÇAISE
PATRIMOINE NATIONAL
SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC

Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie

WWW.SSJBMAURICIE.QUEBEC

complément+ LIBRAIRIE POIRIER

Prévenez le coût!

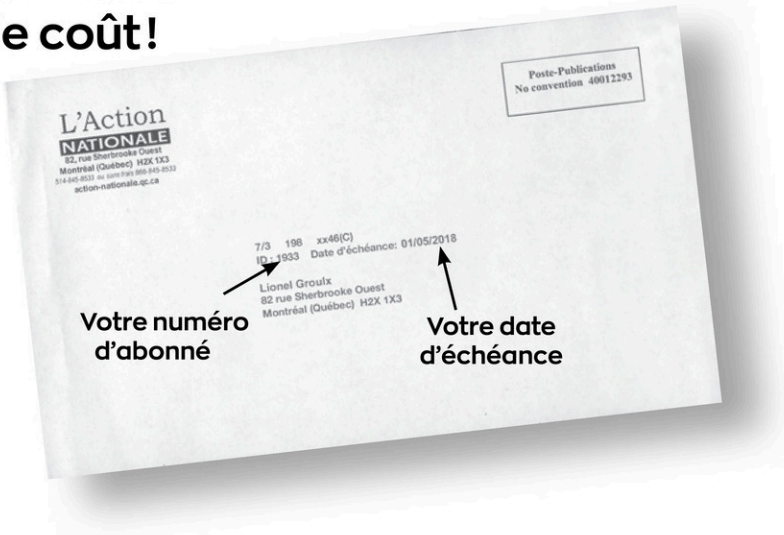

Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*) ;
  L'Action nationale
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal (Québec) H2X 1X3

- par téléphone (cartes de crédit*) ;
  514 845-8533 ou 1 866 845-8533

- par la boutique internet**
  action-nationale.qc.ca

Paiement direct avec votre avis de renouvellement

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement indique votre numéro d'abonné vous permettant de vous identifier et de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

Chaque abonné est important pour nous.

*** VISA et MASTERCARD acceptées**

**** VISA, MASTERCARD ou de votre compte PAYPAL**

Connexion abonnés ?

Le site internet de L'Action nationale met systématiquement en ligne les articles qui paraissent dans la version papier de la revue.

Les articles parus dans l'année ne sont cependant pleinement accessibles qu'aux abonnés de la version papier.

En activant la « connexion abonnés », nos abonnés ont accès à tous les articles du site.

Pour vous inscrire à cette option gratuite de l'abonnement papier, il vous suffit de communiquer avec nous par courriel ou par téléphone.

revue@action-nationale.qc.ca

514 845-8533 ou 866 845-8533

GFB

Gestion François Beaudoin

→ Évaluation d'entreprises → faisabilité.
→ Transfert familial.
→ Rachat par cadres.
→ Ventes - Achats - Fusions.
→ Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819 397-4920
gfb1570@outlook.com

L'Action NATIONALE EN HÉRITAGE

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale ; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité, et ce, sans s'éloigner, même avec plus d'un siècle d'existence, de sa mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié ?

Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex. : dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars à laquelle vous avez souscrit il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le-nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrons vous remettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés
a/s de Jacques Martin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Tableau d'honneur des donateurs et légataires de la Ligue d'action nationale

Plusieurs personnes nous ont laissé des legs ou des dons qui permettent d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant 100 ans. C'est la Fondation Esdras-Minville qui gère le patrimoine dédié à la revue, mais pour l'obtention d'un reçu pour fins fiscales, il faut libeller les dons et les legs à la Ligue d'action nationale.

Nous exprimons notre gratitude à nos généreux mécènes par une mention à perpétuité à ce tableau d'honneur qui fait état du cumul des dons et des legs.

Bâtisseurs Émérites

plus de 50 000 $

François Beaudoin
Gaston Beaudry †
André Véronneau

Grands Bâtisseurs

de 25 000 $ à 49 999 $

Pierre Karl Péladeau
Hector Roy †

Bâtisseurs

de 5000 $ à 24 999 $

Gabriel Arsenault
Dominique Bédard †
Bernard Lamarre †
Bernard Landry †
Isabelle Laporte
Bryan L'Archevêque
Jacques C. Martin
Paul Mainville †
Michel Moisan
Ghislaine Raymond †
Ivan Roy
Cécile Vanier †

Membres bienfaiteurs

1500 $ à 4999 $

Robert Ascah
Robert Auclair
André Baillargeon
Jacques Baillargeon
Jean-François Barbe
Luc Bertrand
Antoinette Brassard
Jacques Cardinal
Paul Carrier
Jean-Paul Champagne
Roch Cloutier
Bernard Courteau
Guy Cormier
Normand Cossette
Richard Côté
Benoit Dubreuil
André Dubuc
Richard Dufresne
Harold Dumoulin
Lucia Ferretti
Christian Gagnon
Jean-Pierre Gagnon
Marcel Gaudreault
André Gaulin
Yvon Groulx †
Marcel Henry
Benoît Houde
Gérard N Houle
Marcel et Hélène Jacob
Henri Joli-Cœur
Marc Labelle
Georges Lacroix
Isabelle Lamarche
Gérald Larose
Isabelle Le Breton
Maurice Leboeuf
Richard Leclerc
Laurent Mailhot †
Pauline Marois
Cécile Martin
Marcel Masse †
Yves Michaud
Estelle Monette †
Lucie Monette
Denis Monière
Réjean Néron
Reginald O'Donnell †
Gilbert Paquette
Hubert Payne
Gilles Pelletier †
Réal Pilon
Alain Prévost
Richard Rainville
Antoine Raspa
René Ricard
Paul-Émile Roy †
Hélène Savard-Jacob
Ginette Simard
Denise Simoneau
Rita Tardif
Frédéric Thériault
Robert G. Tessier †
Marcelle Viger
Florent Villeneuve
André Watier

Club des 100 associés

1000 $ à 1499 $

Fernand Allard
Patrick Allen †
François-Albert Angers †
Gaston-A. Archambault †
Jean-Paul Auclair †
Paul Banville
Claude Belec
Yvan Bédard †
Jacqueline Claire Binette
Henri Blanc
René Blanchard
Réjane Blary
Charles Eugène Blier
Gilles Blondeau
Charles Eugène Blier
David Boardman
Yvon Boudreau
Gaétan Breault
Marcelle Brisson
Henri Brun
Édouard Cadotte
Jean-Charles Claveau
Robert Comeau
George Coulombe
Louis-J. Coulombe
Fernand Couturier
Gérard Deguire
Richard Dufresne
Bob Dufour
Yves Duhaime
Marcel Fafard
Nicole Forest
Lynn-Ernest Fournier
Jean-Claude Gagnier
Raymond Gagnier
Léopold Gagnon
Romain Gaudreault
Henri-F. Gautrin †
Claude Ghanimé
Yves Gilbert
Paul Grenier †
Michel Grimard
Yvan Hardy
Guy Houle
Germain Jutras
Raymond Laflamme
Lucie Lafortune †
Anna Lagacé-Normand †
Gisèle Lapointe
Roger Lapointe
Alain Lavallée
Germain Lavallée
Denis Lazure †
André Leduc
Maurice Leduc
Pascal Leduc
Gérard Lefebvre
Émile Lemaire
Jacques Libersan
Pierre Lincourt
Clément Martel
Yvon Martineau †
Roger Masson
Monique Michaud
Daniel Miroux
Louis Morache
Rosaire Morin †
Gilles Ouimet
Jacques Parizeau †
Hélène Pelletier-Baillargeon
Claude Pilote
Fernand Potvin
Arthur Prévost †
Ghislaine Raymond-Roy
René Richard †
Dominique Richard †
Jacques Rivest
Jean-Denis Robillard
Louis Roquet
Pierre-Paul Sénéchal
Michel Taillefer
Réjean Talbot
Claudette Thériault
Serge Therrien
Marcel Trottier †
Réal Trudel
Denis Vaugeois
Claude-P. Vigeant
Madeleine Voora

Liberté d'expression

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

Rédaction

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte-rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

Index

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » (1948-2002), dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985. Les numéros de *L'Action française* et de *L'Action nationale* de 1917 à 2013 sont numérisés et accessibles dans le site de la BAnQ.

Reproduction

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

Mise en page et infographie

Sylvain Deschênes

Impression

Marquis imprimeur

Ligue d'action nationale

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Christian Gagnon

Vice-président

Pierre Serré

Secrétaire

Alexis Tétreault

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Denis Monière
Isabelle Le Breton
Martine Ouellet

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Djemila Benhabib
Mathieu Bock-Côté
Nicolas Bourdon
Robert Comeau
Claude Coulombe
Myriam D'Arcy
Jules Gagné
Mathieu Gauthier-Pilote
Léolane Kemner
Philippe Lorange
Jacques C. Martin
Gilbert Paquette
Danic Parenteau
Guillaume Rousseau
Simon-Pierre Savard-Tremblay
Gilles Toupin

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Henri Laberge, Jacques-Yvan Morin

Tarifs 2021

(taxes et expédition comprises)

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	**90 $** *(78,28 $ + taxes)*	**150 $** *(130,46 $ + taxes)*
Abonnement de soutien	**190 $**	**300 $**
Étudiant	**55 $** *(47,84 $ + taxes)*	**90 $** *(78,28 $ + taxes)*
Institution	**150 $** *(130,46 $ + taxes)*	**250 $** *(208,74 $ + taxes)*
Autres pays	**150 $**	**275 $**
Abonnement PDF	**60 $** *(52,18 $ + taxes)*	**100 $** *(86,97 $ + taxes)*

TVQ 1012563392 TQ0002 TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- **paiement internet sécurisé dans notre site**
- **par la poste**
- **par téléphone**

Paiement de votre compte bancaire (renouvellement d'abonnement)

- **chez Desjardins et dans les institutions financières participantes**

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

Pour nous joindre par courriel
revue@action-nationale.qc.ca

www.actionnationale.quebec

ISSN-0001-7469
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca